

LA DÉFENSE DES ENTRÉES

P

ar définition élément particulièrement exposé de la fortification, l'entrée a bénéficié, tout au long des siècles, de dispositifs de plus en plus sophistiqués pour la protéger ; au point de devenir, dans la poliorcétique médiévale, l'un des points les moins sujets à l'attaque, tant il apparaissait vain de s'en rendre maître de l'extérieur.

Edifice fortement chargé de symbolique, en raison de son rôle majeur dans l'ensemble fortifié, l'entrée est un élément où s'exerce le filtrage qui permet de reconnaître l'ami de l'ennemi ; c'est une solution de continuité dans la forteresse, justifiant la reconstitution, en son intérieur, d'une fermeture aux éléments tous mobiles.

Mais l'entrée n'est pas seulement, dans la forteresse, l'ouvrage percé dans l'enceinte ; elle se prolonge vers l'extérieur par des défenses avancées qui jouent un rôle aussi important, sinon plus, que l'ouvrage principal. L'entrée n'est aussi pas seulement le grand ouvrage percé dans une enceinte ; le Moyen Age a soigné tout autant l'entrée de ses tours, en particulier les tours maîtresses, que celles des enceintes principales.

Aussi distinguera-t-on dans ce chapitre entre les dispositifs d'entrée des enceintes, en y associant les éléments de défense avancés, et les dispositifs d'entrée des ouvrages individualisés de l'enceinte, qu'il s'agisse de la tour maîtresse, des tours ou des autres éléments de défense.

Les portes principales d'enceintes

LES TYPES D'ENTRÉES

Si l'on cherche en premier lieu à caractériser les entrées d'enceintes en fonction de leurs caractères extérieurs, on peut distinguer deux types essentiels : les portes flanquées, où le passage est encadré par un ou deux dispositifs de flanquement qui font saillie au-devant de la porte ; *a contrario*, les portes non flanquées, qui comprennent les portes simples, établies au nu de la courtine, et les tours-portes.

Il est bon, avant même d'entrer dans la

description et l'évolution de ces types, d'en indiquer de façon sommaire la répartition numérique. D'une façon très approchée, on pourra considérer que les portes flanquées et tours-portes ont, toutes fortifications confondues, à peu près la même fréquence d'apparition, les tours-portes étant cependant majoritaires ; les portes simples sont, en revanche, nettement plus rares, à moins de 10 % des occurrences.

On ira, dans cette description des types de fortifications d'entrée, du plus simple au plus compliqué : la simplicité se mesurant, de façon externe puisque l'on en est à ce stade, au degré de flanquement externe.



377. GISORS (Eure). Porte de la chemise, bâtie dans la première moitié du XII^e siècle.

LES PORTES SIMPLES NON FLANQUANTES

Les portes simples dans l'épaisseur de la courtine

Le plus simple des dispositifs d'entrée réside dans l'aménagement d'une porte au nu de la courtine, dotée pour défenses des seuls éléments internes du passage qui ne dépasse pas la largeur de la courtine. Le plus simple, ce dispositif d'entrée est aussi le plus ambigu : entre la porte simple de la chemise de Gisors (fig. 377), ménagée dans une enceinte dépourvue de tout flanquement, et la porte simple du château de Coucy, placée sous la surveillance directe de la tour maîtresse et d'une tour d'angle, il n'y a rien de commun.

Aussi doit-on fixer pour critère majeur d'une porte simple le fait de se trouver loin de tout flanquement capable de la battre. C'est, à vrai-dire, une situation assez rare dans les édifices conservés ; on la trouve, par exemple, dans une fortification telle que le château de Chinon, dans la partie d'enceinte datée de la seconde moitié du X^e siècle, ou à Gisors, dans l'enceinte de la chemise vers 1130. De façon semble-t-il fréquente, les enceintes sur mottes comportaient des portes simples, comme l'atteste la tapisserie de Bayeux au XI^e siècle.

On ne saurait en aucun cas faire une quelconque corrélation entre le manque de sophistication et de défenses de ce genre de

portes, avec une datation haute ; en effet, les portes simples furent le plus souvent l'apanage :

- des ouvrages de petite taille (Arques dans les Corbières, Crestet et Seyssuel dans la Drôme, la Roche-Guyon et Château-Gaillard sur la Seine, etc.) ;
- des fortifications en site difficile (Barry et Buoux en Provence, les châteaux d'Alsace, des Corbières, etc.) ;
- des entrées secondaires (portes de courtines de Coucy, d'Yèvre-le-Châtel par exemple), ceci quelle que soit la datation des ouvrages en question.

Dans les trois cas d'ailleurs, on constate le plus souvent que les portes simples sont, en fait, directement protégées par un flanquement qui, par la nature même de l'édifice, se trouvait proche sans être directement accolé. Voyons par exemple le beau château breton de Trémazan, où la porte simple est suffisamment proche des tours d'angle pour se trouver sous leur protection.

Tours-portes non flanquantes

Du simple passage d'entrée ménagé dans la courtine, à la tour-porte non flanquante, la différence peut paraître négligeable, vu de l'extérieur tout au moins. Elle révèle pourtant une évolution importante en regard de l'évolution de l'architecture militaire. Comme on va le voir, l'usage de la tour-porte fut, en matière de fortification médiévale, le résultat d'une combinaison complexe entre flanquement et symbolique ; le retrait de la tour-porte dans le nu de l'enceinte signifiait l'intériorisation des fonctions de défense d'arrêt, toutes les fonctions de défense active se trouvant rejetées vers l'extérieur, dans les ouvrages avancés.

S'étonnera-t-on que les tours-portes non flanquantes, intérieures à l'enceinte, s'imposent à compter de l'époque où les défenses externes avancées étaient reconnues comme indispensables ? Voyons ainsi la tour-porte de la forteresse de Salses, celle de la citadelle de Dijon, parmi tant d'autres portes du XV^e siècle. Certes, il en existe des exemples plus anciens : citons par exemple la tour-porte du château de Guiche en Gascogne (fig. 378), ou celle de Luzan dans la même région, celle de Surgères en Charentes, qui font néanmoins figure d'exceptions au XIV^e siècle.

378. GUICHE (Pyrénées-Atlantiques). Tour-porte sans flanquement extérieur du XIV^e siècle.

378



La porte simple est, dans cette fortification nouvelle, une nécessité : car toute la défense est désormais basée sur un flanquement offensif à l'aide d'armes à grande portée. Il est essentiel, dans la fortification répondant à ces normes, de dégager au maximum les éléments exposés, afin de les placer sous le feu croisé des flanquements.

Ainsi, alors que la porte simple était plutôt, dans la fortification médiévale traditionnelle, le signe d'une économie de moyens, elle devint à l'ère de l'arme à poudre une nécessité impérative.

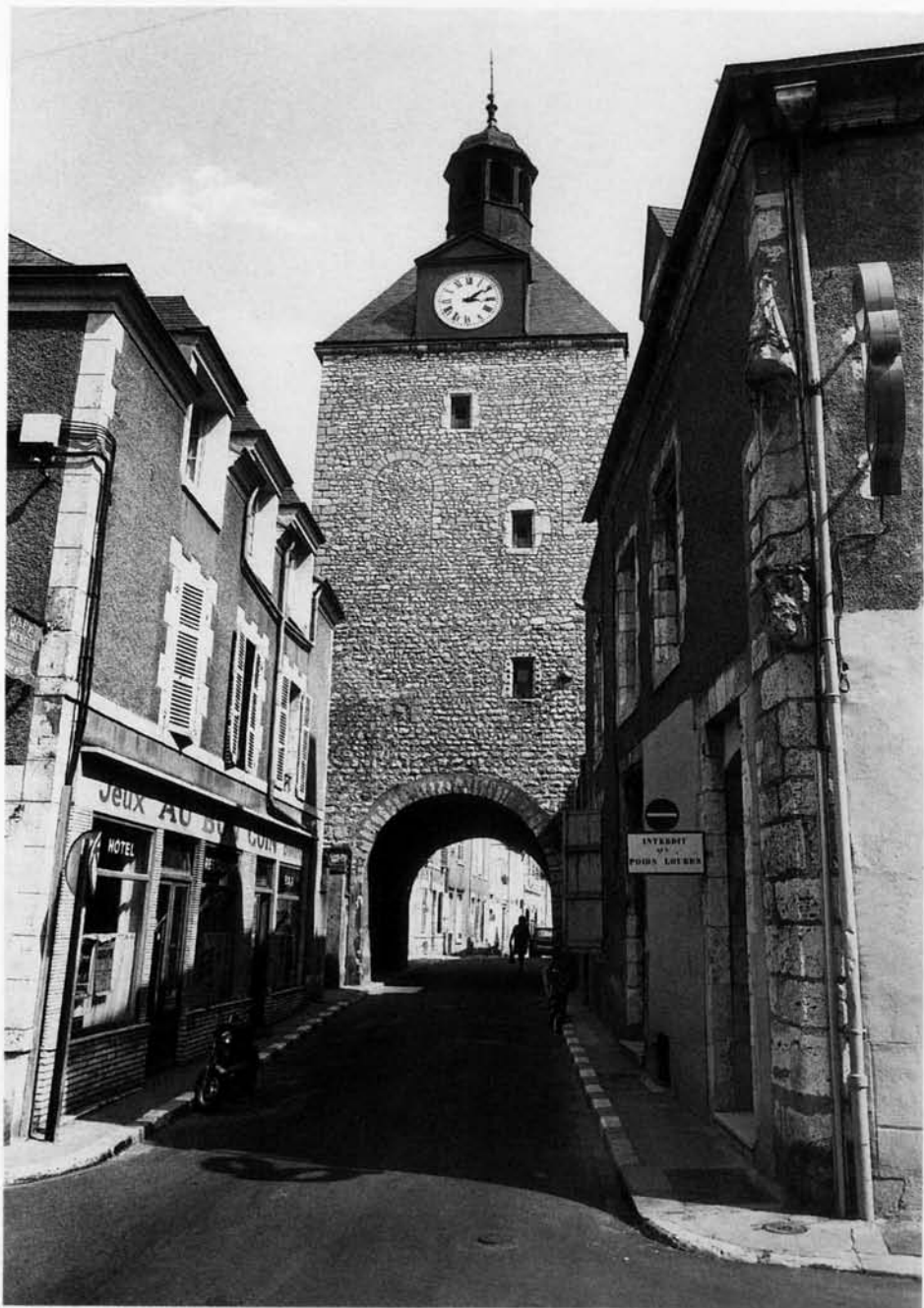
LES TOURS-PORTES FLANQUANTES

La tour-porte n'a, au plan de la défense même de l'accès, qu'un intérêt relatif à l'allongement du passage, et donc de ses défenses internes. Elle permet certes d'améliorer le flanquement général de l'enceinte, dont elle est parfois le seul élément dans les premiers temps ; elle a en revanche le désavantage de placer la porte elle-même en situation très exposée.

Néanmoins, on l'a vu plus haut, ce fut un des dispositifs d'entrée les plus usités, du fait vraisemblablement de son moindre encombrement, et de son moindre coût par rapport aux portes flanquées ; elle présentait par ailleurs l'avantage d'offrir une symbolique de « tour » qui renforçait la tour maîtresse, voire la remplaçait.

Parmi les premiers exemples rencontrés dans des enceintes, on citera la tour-porte du Plessis-Grimoult, en Normandie au XI^e siècle, celle de Caen à la même époque ; le dispositif se multiplie dans les constructions du XII^e siècle, tant de ce côté-ci de la Manche qu'en Grande-Bretagne : citons Gisors, Provins, Senonches, Beaugency (fig. 379), Montargis, peut-être le Grand-Pressigny, etc. Il s'agit incontestablement, dans ce siècle, du mode de fortification de la porte le plus en vogue.

Les deux siècles suivants ne vont nullement démentir ce recours privilégié, et ce malgré la montée en puissance des portes flanquées ; innombrables sont les exemples, qui vont se nicher même au sein des fortifications les plus puissantes, comme à Carcassonne. La Gascogne fut assurément l'un des secteurs privilégiés de ce type de portes, dans les enceintes castrales comme dans les enceintes



379

urbaines, et surtout dans celles-ci ; chaque bastide reçut ainsi ses deux « pourtaux » qui barraient les accès principaux de la grande rue. Dans le Sud de la France l'un des emplois les plus éminemment chargés de symbolique de la tour-porte peut être mis en évidence à Cahors, où chacun des trois ponts d'entrée se trouvait doté de trois à cinq tours enjambant et contrôlant le passage ; un seul d'entre eux, le pont Valentré, demeure.

A partir de la seconde moitié du XIV^e siècle, les fortifications de ville en constante

379. BEAUGENCY (Loiret). Porte romane de l'enceinte urbaine. Noter les anciennes fenêtres en plein cintre rebouchées.

Tours-portes rectangulaires

Le plan le plus évident, pour la tour-porte, était le plan rectangulaire. Le passage d'entrée était lui-même rectangulaire : aussi quoi de plus simple que de l'encadrer de deux massifs, ce qui permettait de disposer au-dessus d'une salle de défense rectangulaire ? Il n'est sans doute pas utile de s'appesantir sur ce plan qui se révèle le plan de base : tout au plus remarquera-t-on, une fois de plus, l'impact symbolique que revêtait la tour rectangulaire accueillant la porte. Du Plessis-Grimoult, au XI^e siècle, à Tarascon au XV^e siècle, c'est bien le même souci qui prévalait, d'imposer face à l'extérieur une structure verticale flanquante aux allures de tour maîtresse. Au point parfois de s'imposer en tant que tour maîtresse, comme au petit château gascon de Luzan, à celui, poitevin, d'Airvault ; ou d'être une seconde tour maîtresse offerte à l'oeil de l'attaquant comme premier symbole de puissance, comme à Bois-Ruffin par exemple (fig. 380).

Avant d'aborder les plans plus particuliers s'apparentant au rectangle, signalons les dérivés assez marginaux que sont les tours-portes à angles arrondis (château d'Harcourt à Chauvigny, XIII^e ou XIV^e siècle), ou les tours-portes aux angles formant des renflements vaguement circulaires, tels que la tour-porte du château d'Airvault en Poitou (XIII^e siècle), celle de Cordes en Quercy, ou celle du château berichon du Prunget (XIV^e siècle).

Tours-portes rectangulaires à contreforts. Si l'on cherche à affiner un peu plus les types de plans provenant du rectangle, la première variante est celle des tours-portes rectangulaires à contreforts.

On distinguera en fait deux familles bien différenciées. La première dérive directement des tours maîtresses rectangulaires à contreforts, au point parfois de s'y assimiler. Le plus bel exemple est sans doute celui de la tour-porte romane du château de Biron en Périgord, véritable tour maîtresse à contreforts percée d'un long couloir où prenait place un escalier encadré par des salles voûtées en berceau (fig. 381). Ici, la symbolique est claire : la tour-porte à contreforts tenait lieu de tour maîtresse, dont elle reprenait le vocabulaire. Il en va de même au château de Senonches, tour-porte maîtresse qui remplaça peut-être



380

380. ARROU (Eure-et-Loir). Château de Bois-Ruffin. La tour-porte de la chemise, avec, en arrière-plan, la tour maîtresse. Malgré le caractère assez archaïsant, il est probable que l'ensemble date du début du XIII^e siècle.

381. BIRON (Dordogne). Tour-porte romane à contreforts. La porte est en partie cachée par l'adjonction effectuée au XIII^e siècle.

reconstruction usèrent avec prédilection de la tour-porte, ici encore pour des raisons d'économie : il n'est que de regarder la fameuse porte du Croux, à Nevers, bâtie au début du XV^e siècle, pour en saisir toute l'importance.



381

une tour plus ancienne dont demeurent les fondations dans la cour castrale ; peut-être peut-on assimiler à ce courant la tour-porte à contreforts de la seconde moitié du XII^e siècle à Druyes-les-belles-Fontaines. La même inspiration se retrouve à la tour-porte de Bois-Ruffin, sans doute plus tardive mais non postérieure à la première moitié du XIII^e siècle. Plus militaire, la tour-porte à contreforts de Luchaux, dans la Somme, se rapproche des tours de Château-sur-Epte : ces deux portes, manifestement attribuables au règne d'Henri II d'Angleterre, sont quant à elles dans la lignée des tours de Gisors, et plus loin de celles de Douvres en Angleterre, le modèle étant ici moins la tour maîtresse que la tour de flanquement elle-même. On ne manquera pas de rapprocher, de ce point de vue, les tours-portes de Château-sur-Epte avec la tour-résidence de l'enceinte de Gisors.

Une seconde famille de tours-portes à contreforts est identifiable à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle, cette fois vraisemblablement dans la lignée conceptuelle de la tour du Village à Vincennes : non pas, sans doute, que celle-ci ait servi de référence, mais plus certainement parce que les concepts architecturaux évoluaient alors, à cause de l'utilisation des ponts-levis à flèche, vers ce type d'ouvrage à contreforts. Ainsi sont la tour-porte du château royal du Vivier (fig. 382), celle de Pouilly-le-Fort en Ile-de-France, celle de Moret-sur-Loing, plus tard encore celle de Nevers.

Tout à fait en marge se situe la tour-porte à contreforts diagonaux de Carcassonne, bâtie dans les années 1290 ; elle ne s'interprète, en effet, ni en fonction de la première, ni de la seconde des deux familles. Il s'agit ici d'un édifice unique, plutôt proche dans son inspiration de la tour de Villeneuve-lez-Avignon contemporaine : manifeste d'une puissance royale souveraine capable de se traduire dans des plans très diversifiés, qui garnissent l'enceinte urbaine de Carcassonne, aux défenses internes par surcroît exceptionnelles.

Tours-portes à flanquements d'angles. Il va de soi que les tours-portes rectangulaires, par leur similitude avec les tours maîtresses dont elles prenaient souvent la symbolique, se parèrent souvent des mêmes attributs. A commencer par les échauguettes d'angle, particulièrement présentes à compter de la seconde moitié du XIV^e siècle, sans que l'on puisse



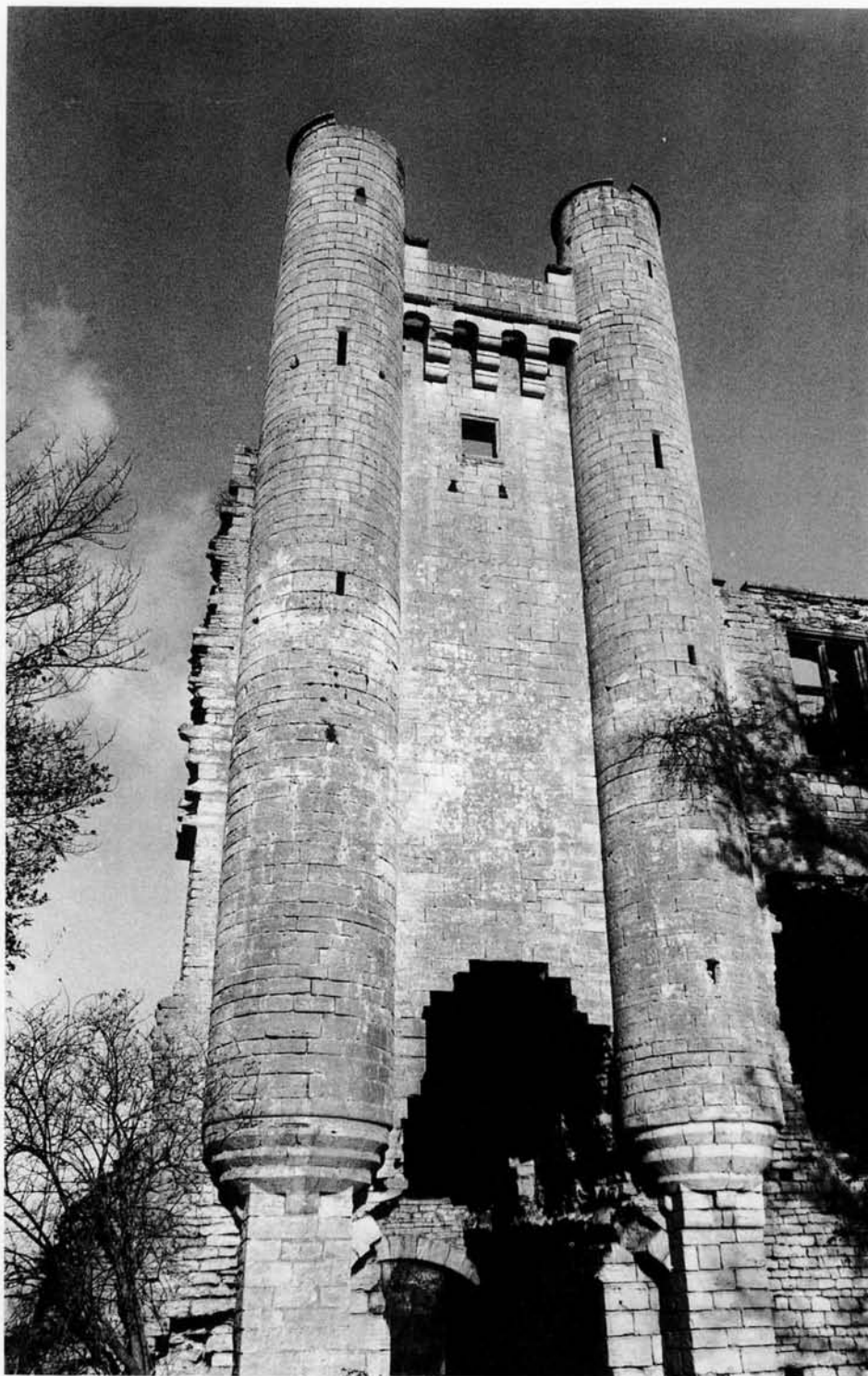
382

oublier pour autant les superbes exemples présents aux portes secondaires de l'enceinte d'Aigues-Mortes, à la fin du XIII^e siècle. Citons par exemple les tours-portes de l'enceinte de Provins, celle de l'enceinte de Laon, celle du château de Bridoré, celles plus tardives de Longpont, toutes du XV^e siècle. Au début du XVI^e siècle, un petit manoir tel que celui de Pisseleux, dans l'Aisne, suffit à prouver la force de ce concept de la tour-porte à tourelles d'angle.

Assez souvent, ces tourelles prennent appui sur des contreforts d'angle : on a déjà cité l'exemple de Nevers, au début du XV^e siècle mais on en trouvera un autre exemple non loin, au château de Passy-les-Tours (fig. 383), en Soissonnais dans le dernier tiers du XIV^e siècle à Pernant, plus tard à l'enceinte de Semur-en-Auxois en Bourgogne.

Doit-on pour autant reconnaître ici quelque dispositif spécifique à la porte ? Point du tout : ces tourelles ou échauguettes, sur contreforts ou non, sont de simples remèdes aux

382. FONTENAY-TRÉSIGNY (Seine-et-Marne). Château du Vivier. La tour-porte, bâtie vraisemblablement sous Charles V dans ce manoir royal.



383

383. VARENNES-LES-NARCY (Nièvre).
Château de Passy-les-Tours. Tour-porte
à tourelles sur contreforts, attribuable au
XV^e siècle.

angles morts de la tour rectangulaire, permettant le contrôle des faces du rectangle depuis les parties hautes. La défense de la porte n'a ici rien à voir : tout au plus ces flanquements d'angle venaient affirmer l'importance attribuée à l'édifice d'entrée.

Tours-portes circulaires

Aménager une porte dans une tour rectangulaire est en quelque sorte logique : la porte, par essence, s'accommode bien d'être incorporée dans une façade plate. En revanche, ménager l'entrée dans une tour circulaire consiste à affirmer le rôle de la tour-porte flanquante au détriment des capacités même de la porte à être défendue : plus encore que dans la tour-porte rectangulaire, l'entrée d'une tour-porte circulaire se trouve exposée, pour se trouver au-delà des lignes de tir d'où qu'elles viennent. Plus grave encore, les espaces intérieurs délimités entre le passage et les flancs de la tour étaient très malaisément exploitables au plan de la défense.

Malgré ce côté militairement très déficient, ces tours-portes n'en eurent pas moins une diffusion assez importante, certes sans rapport avec leurs homologues rectangulaires.

Tours-portes circulaires des XIII^e et XIV^e siècles dans l'Ouest de la France. On ne s'attachera pas ici à une typologie fine, distinguant les tours à plan parfaitement circulaire, les tours en U, les tours outrepassées ou d'autres : A. Salamagne s'y est essayé récemment, et nous ne reprendrons pas ses argumentaires. Retenons ici que seront considérées comme d'essence circulaires toutes les tours-portes présentant vers l'extérieur un plan curviligne.

Le premier exemple bien identifié d'un tel plan se trouve au Coudray-Salbart, en Poitou, parfaitement circulaire (fig. 384) : manifestement, la tour de la première moitié du XIII^e siècle fut bâtie dans un marché séparé des éléments connexes de l'enceinte, car elle a certainement vécu, au moins pendant quelques années, indépendamment des courtines qui l'encadrent.

Y eut-il une « descendance » à cette première assez déconcertante ? On reviendra sur d'autres exemples présents en Poitou, moins purs de par leur genèse. Retenons qu'il faut, dans l'Ouest de la France, sauter quasiment d'un siècle et demi pour trouver des exemples de tours-portes circulaires : ainsi la porte du château de Blain, datée des années 1380 (fig. 385), qui servit de modèle en 1438-39 pour la porte des Foulons de l'enceinte de Rennes, ainsi peut-être que pour la porte de Jerzual à Dinan. A la même époque, le manoir breton de Lesmadec offre une porte d'entrée en forme de tour-porte circulaire au passage

voûte d'ogives. Signe certain d'un mode de pensée plutôt que d'une « famille », comme on a voulu la formaliser.

Il demeure que les exemple de tours-portes composites qui vont être examinés confirment l'impression d'une mode établie dans l'Ouest de la France. Mais on aura garde d'établir les habituelles recherches de filiations : s'il paraît assez clair que la Bretagne du XV^e siècle aimait à user de la tour-porte circulaire, rien n'indique, bien au contraire, que cette mode toute relative ait été en rien connectée au Coudray-Salbart. Il faut plutôt penser que ce type de tours-portes fut, dans les deux cas, la réponse à un problème complexe, consistant à grouper en un ouvrage les fonctions de flanquement et d'entrée.

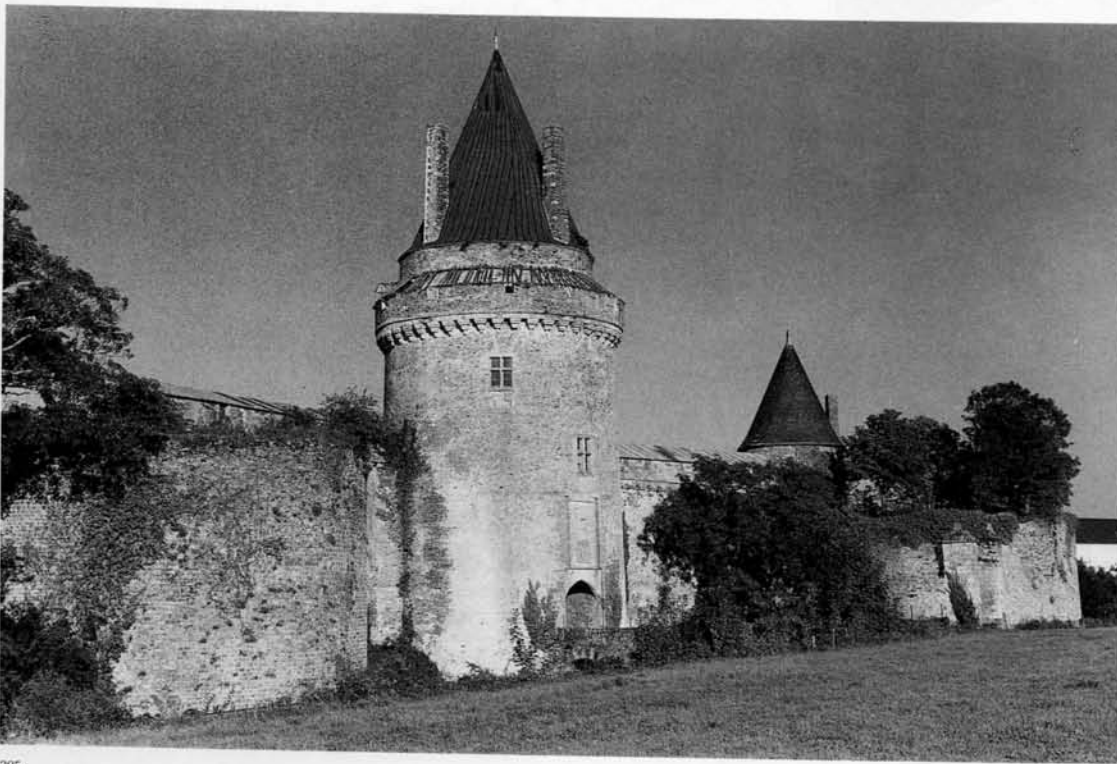
L'englobement d'anciennes tours-portes dans des tours-portes circulaires. Avant d'en venir à une autre région où la tour-porte circulaire fut d'un emploi très fréquent, il est bon de s'arrêter sur quelques cas, présents encore dans l'Ouest de la France, où la genèse de ce plan fut moins pure. On trouve ainsi à



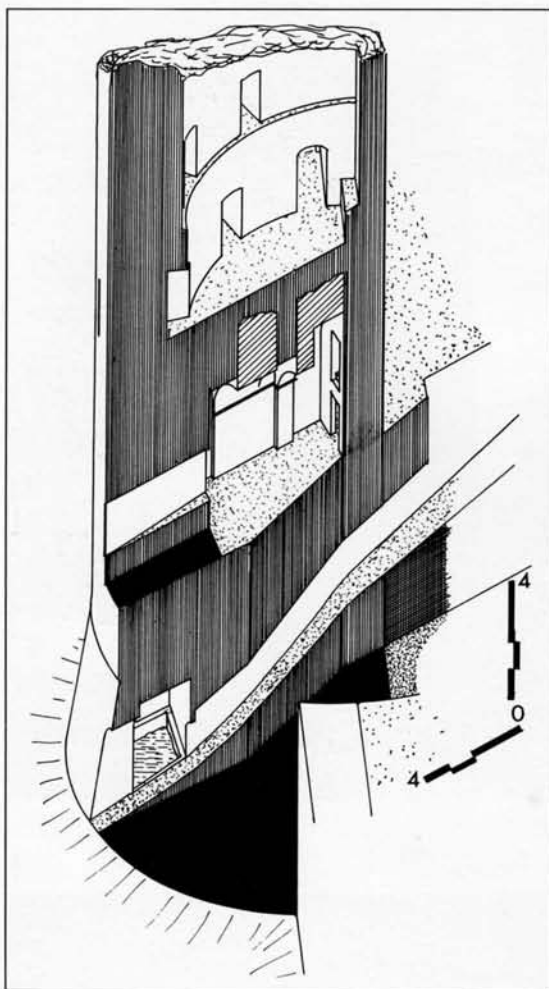
384. ÉCHIRÉ (Deux-Sèvres). Château du Coudray-Salbart. Tour-porte circulaire bâtie dans le premier quart du XIII^e siècle.

385. BLAIN (Loire-Atlantique). Tour-porte circulaire du château, édifée au XV^e siècle.

384



385



386

Bressuire, en Poitou, plusieurs exemples de tours-portes circulaires ; deux d'entre elles au moins résultent d'un englobement d'une porte antérieure dans un massif circulaire. La première, dite tour de la Fontaine, n'est tour-porte que de façon incidente, dans la mesure où elle enchape une ancienne tour-porte rectangulaire du XII^e siècle, conservant la poterne

d'accès à une fontaine dans le fossé (fig. 386). On sait par ailleurs, depuis l'analyse de R. Barbaud, que la tour-porte principale de ce château résulta probablement de l'englobement dans une maçonnerie circulaire d'une porte à deux tours classique plus ancienne (fig. 387).

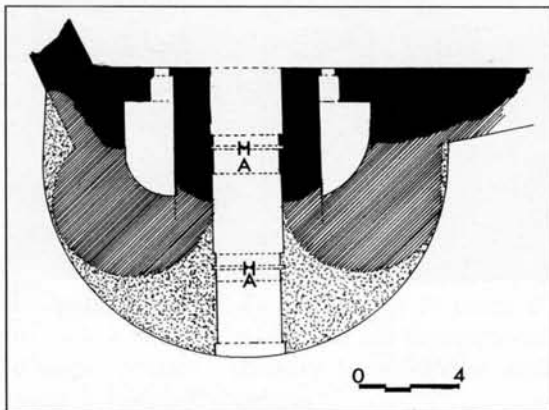
A Thouars, toujours en Poitou, la porte du Prince de Galles, dont la datation n'est pas assurée, offre également un plan circulaire, non sans que l'on puisse s'interroger sur l'éventuel englobement, dans cette tour circulaire, d'une tour plus ancienne ; l'accumulation des défenses d'arrêt dans le passage incite à faire la comparaison avec l'autre porte de cette ville, manifestement constituée d'une tour-porte du XII^e siècle prolongée par un avant-corps du XIII^e siècle (fig. 388).

Il en va de même à Dinan, à la porte de Jerzual ; l'examen de cette porte laisse planer le doute sur l'éventuelle existence d'une porte primitive plus ancienne, enchapée dans une tour circulaire alors que l'on reprenait les dispositions du passage d'accès (fig. 389).

Certes, l'on manque ici cruellement de certitudes archéologiques. Néanmoins, les présomptions que l'on peut avoir suffisent à penser que le XIV^e siècle, et le siècle suivant, n'hésitèrent pas à transformer d'anciennes portes classiques en tours-portes circulaires. Quel bénéfice était recherché dans cet enchaînement ? Tout simplement la meilleure résistance aux tirs ennemis, par l'existence d'une maçonnerie plus épaisse ; et, d'autre part, un meilleur flanquement des courtines, la tour-porte se trouvant ainsi jouer un rôle plein de flanquement sans angles morts.

Les tours-portes circulaires du Nord et de l'Est de la France : une prise en compte des armes à poudre ? A. Salamagne a mis récemment en évidence toute une série de tours-portes circulaires dans le Nord de la France, en Flandres et en Hainaut, s'échelonnant entre le milieu du XIV^e et la fin du XV^e siècle. Il n'en demeure pas une en élévation, si ce n'est celle de Montreuil-sur-Mer généralement considérée comme l'ancêtre, puisqu'elle est datée des années 1300 (avec incertitudes du fait des importantes modifications qu'elle a subies) (fig. 390).

Le nombre en atteignait la trentaine, qui s'échelonnent sur la période importante que fut le XV^e siècle dans ce pays considérablement marqué par la présence bourguignonne. De Cambrai à Valenciennes, du Quesnoy à Lille, jusqu'à l'énorme porte de Cité à Arras

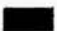




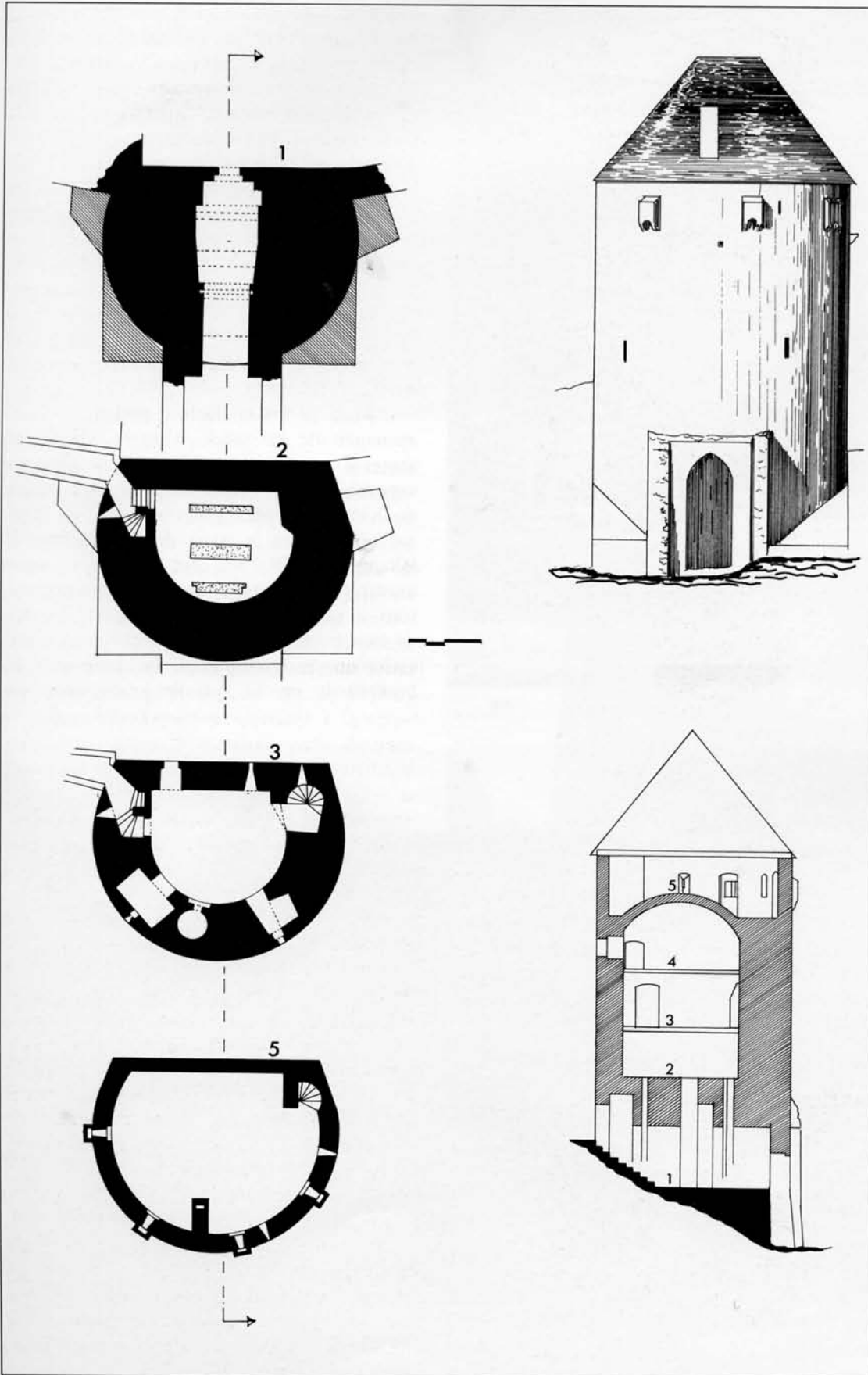
387

386. BRESSUIRE (Deux-Sèvres). Tour de la Fontaine. On reconnaît, dans cette tour, deux états successifs. Le premier est constitué par la tour-porte rectangulaire primitive, romane ; dans un deuxième temps, cette tour-porte primitive a été enchapée dans une tour circulaire, tout en ménageant un accès depuis les fossés, qui desservait une source.

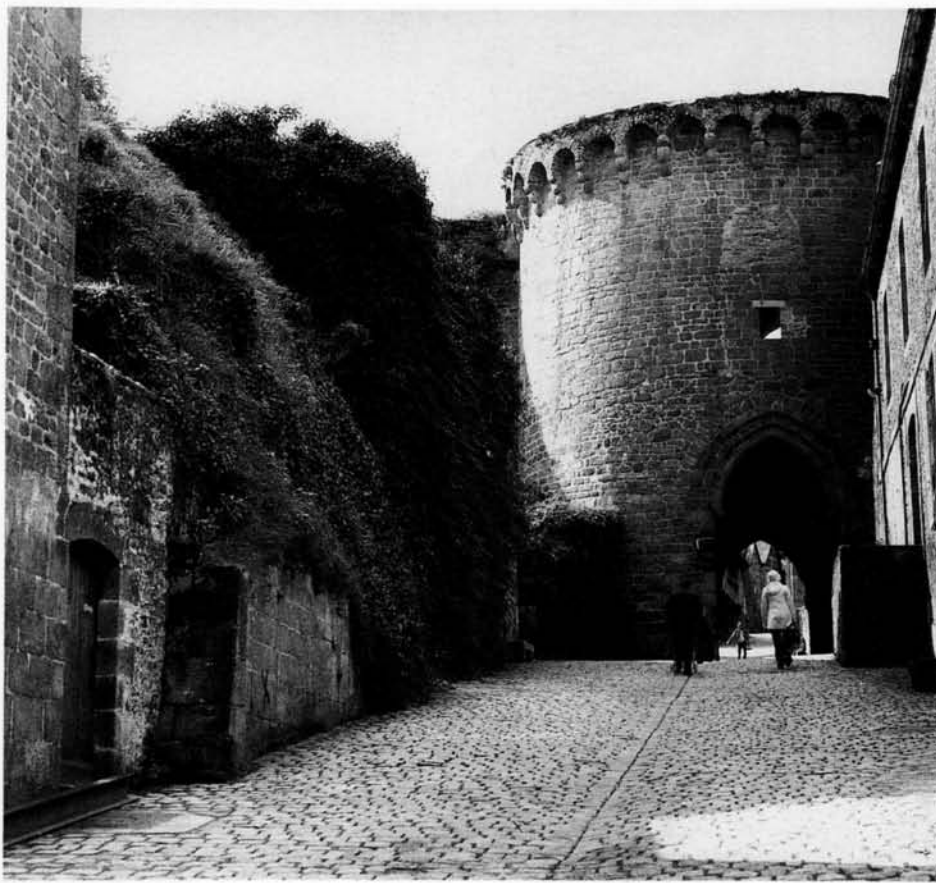
 XII^e siècle
 XIII^e siècle

387. BRESSUIRE (Deux-Sèvres). Porte principale du château. Restitution, d'après Barbaud. La porte primitive à deux tours a sans doute été englobée, de façon tardive, dans une tour-porte circulaire (XV^e siècle).

 1^{re} campagne
 1^{re} campagne englobée dans la 2^e
 2^e campagne



388. THOUARS (Deux-Sèvres). Porte du Prince de Galles. Il n'est pas improbable que la tour englobante, du XIV^e siècle, autour d'un noyau constitué par une tour-porte rectangulaire.



389

389. DINAN (Côtes-d'Armor). Porte du Jerzual, bâtie à la fin du XIV^e siècle.

qui était, en fait, plutôt une demi-lune, il paraît certain que l'on reconnaît une communauté de pensée et d'usages défensifs.

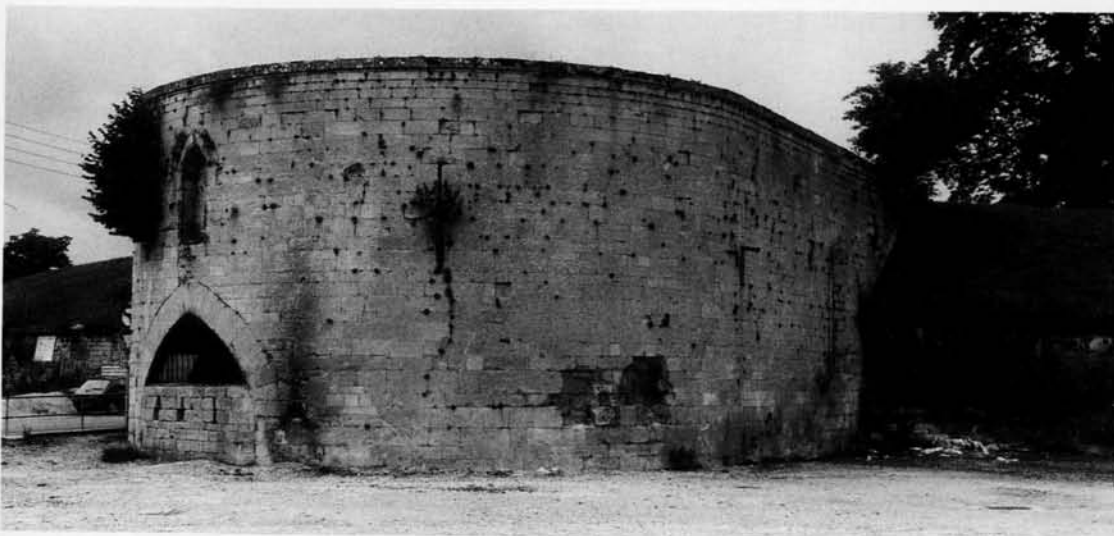
Comment expliquer cette incroyable floraison, si ce n'est par une volonté naissante de fournir vers l'extérieur des tours renforcées, aux caractéristiques de tours à canon ? N'est-ce pas d'ailleurs ce qui présida au renforcement de la porte principale de Bressuire ? La différence résiderait dans le fait que, dans le Nord de la France, ces tours-portes bien particulières seraient apparues, et se seraient multipliées dès la fin du XIV^e siècle, à une époque où l'usage de l'arme à poudre, quoiqu'on en dise, n'était encore qu'hésitant dans ses effets sur la fortification.

Mais le Nord ne fut nullement patrie apanagée de ce mode d'entrée adapté aux armes à poudre : on trouvera à Verdun une superbe tour à canon de la seconde moitié du XV^e siècle, percée en capitale d'un grand arc qui formait la porte dite de la Tour du Champ (fig. 391). Ici, comme en bien d'autres exemples plus septentrionaux, la structure de tour à canon l'emporte quasiment sur celle de tour-porte ; mais on ne saurait pour autant assimiler ces exemples à des prémisses des boulevards en U qui se pratiquèrent par

390. MONTREUIL-SUR-MER (Pas-de-Calais). Tour-porte circulaire du XIV^e siècle.



390

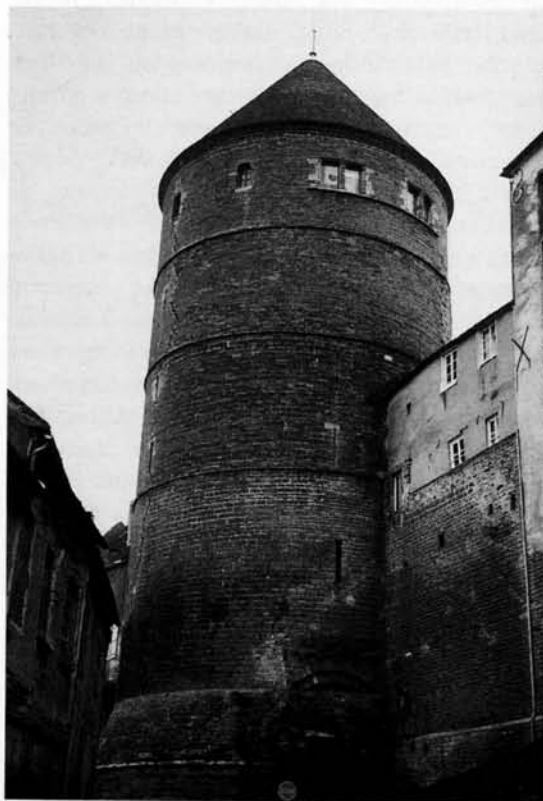


391. VERDUN (Meuse). Porte du Champ, tour-porte ménagée dans une tour à canon du XV^e siècle.

391

exemple à Dijon. En effet, le passage d'entrée y figure toujours en capitale, curieuse réminiscence de temps antérieurs où le flanquement ne se concevait pas en termes de défilement d'un ouvrage à un autre. On en trouvera un autre exemple, un peu plus tardif, à la porte de l'enceinte urbaine de Puiseaux, dans le Loiret.

Il en va de même encore dans la porte, très tardive puisqu'elle remonte au tout début du XVI^e siècle, qu'était l'ouvrage de Belfroy à Troyes. Manifestement destinée à la résistance aux armes à poudre, cette énorme tour-porte circulaire n'est pas sans analogie avec les portes plus septentrionales, telles la porte de la Cité à Arras. On y sent, de façon très curieuse, un mélange de genres qui pourrait justifier, en soi, la notion si souvent mise en avant de « crise du boulet métallique » : car la porte, tout en étant traitée de façon conventionnelle, devient ici une sorte de mélange entre la demi-lune, terrasse d'artillerie et filtre de passage, et la tour à canon telle qu'elle se développait depuis un demi-siècle environ.



392. SEMUR-EN-AUXOIS (Côte-d'Or). Porte ménagée à la base de l'une des tours du château, dit « donjon » du début du XIII^e siècle. Selon toute vraisemblance, cette porte a été aménagée tardivement.

392

Le percement de portes dans des tours circulaires. Il faut compléter cette évocation des tours-portes circulaires par les cas où, postérieurement à la construction d'une tour circulaire, on la perça d'une porte, la transformant ainsi en tour-porte circulaire ... malgré elle. Les exemples n'en sont pas très nombreux, mais sont parfois spectaculaires. Ainsi une des tours très particulières du château bourguignon de Semur-en-Auxois, s'est-elle trouvée percée, sans doute tardivement, d'une porte à la base ; contrairement à toutes les entrées remarquées

jusqu'à présent, l'arc d'entrée ne se trouvait pas en capitale, mais dans le flanc de la tour, position plus conforme aux usages du bon accès, comme on l'a vu plus haut à propos des entrées adextrées (fig. 392).

Un autre exemple demeure au château de Meung-sur-Loire, où l'une des tours du XIII^e siècle a été percée au XV^e siècle d'une porte dotée d'un pont-levis à flèches. Il est probable que dans ce dernier cas, la situation topographique de la tour dans l'enceinte déter-

mina ce percement tardif, la tour se trouvant face au chemin d'entrée.

Recherche d'influences. Du Coudray-Salbart, dans les années 1220, à la porte de Belfroy à Troyes, peut-on reconnaître quelques éléments communs, et peut-on discerner une influence externe ?

Voyons d'abord la première question. Il n'est pas irréaliste de penser que les mêmes causes prévalurent pour mettre en œuvre ce type de plans à l'époque des armes à corde, et à celle des armes à poudre. Dans le premier cas, l'on peut penser que le plan circulaire pour la porte avait pour but majeur de transformer la tour-porte en une tour flanquante au même titre que les tours d'angle qui garnissaient les autres courtines. Je ne pense pas qu'il faille, de ce point de vue, chercher la moindre corrélation avec les tours maîtresses à double entrée de l'époque *philippienne*, comme ceci a pu être avancé ; la tour-porte circulaire des XIII^e et XIV^e siècles semble être, avant tout, une tour flanquante.

C'est ainsi que l'on interprètera tout à la fois les tours « pures » et les tours « englobantes » évoquées plus haut. Le meilleur exemple est peut-être la tour-poterne à double entrée de l'entrée castrale de Bressuire, sans doute assez tardive, qui combinait la fonction d'entrée secondaire avec celle de flanquement.

Dans le second cas, celui des armes à poudre, il semble bien que les tours-portes curvilignes du temps des armes à poudre répondent à une motivation assez claire : celle d'être des tours à canon accessoirement pourvues d'une porte. Il s'agit bien d'une motivation proche de celle des tours-portes rencontrées aux époques antérieures. Tout au plus la forme se distinguait-elle, les tours du XV^e siècle épousant des plans en U contrairement aux tours des époques antérieures, qui privilégiaient le plan circulaire.

Y-a-t-il à l'étranger quelque point de comparaison ? A vrai dire, l'habituel champ de comparaison qu'est le Royaume-Uni paraît ici singulièrement vide, si l'on excepte des cas très marginaux comme la St-John's-Tower de Douvres, qui semble plutôt barbacane que tour-porte. La mode des tours-portes circulaires au temps des armes à corde semble bien avoir été cantonnée sur un territoire limité, sans grande descendance, preuve d'un concept défensif ambigu et hybride. Ceci vaut pour les tours des premières époques ; il resterait

à établir les éléments de comparaison en ce qui concerne les tours-portes de la deuxième époque. Mais on ne manquera pas de remarquer que ces tours-portes curvilignes tardives avaient une place ambiguë, tout à la fois entrées et tours à canon, alors que se développaient des ouvrages avancés relayant les défenses externes des portes. Aussi considèrera-t-on ces tours-portes de l'époque tardive comme une des dernières manifestations d'une volonté de combiner l'aspect symbolique de l'entrée, avec les nécessités de la défense active.

La porte devait, dans les années suivantes, se retirer derrière l'abri de la courtine, comme dit plus haut ; les quelques exemples cités ici figurent parmi les dernières mises en œuvre de concepts hybrides annonçant déjà les grandes demi-lunes des siècles suivants.

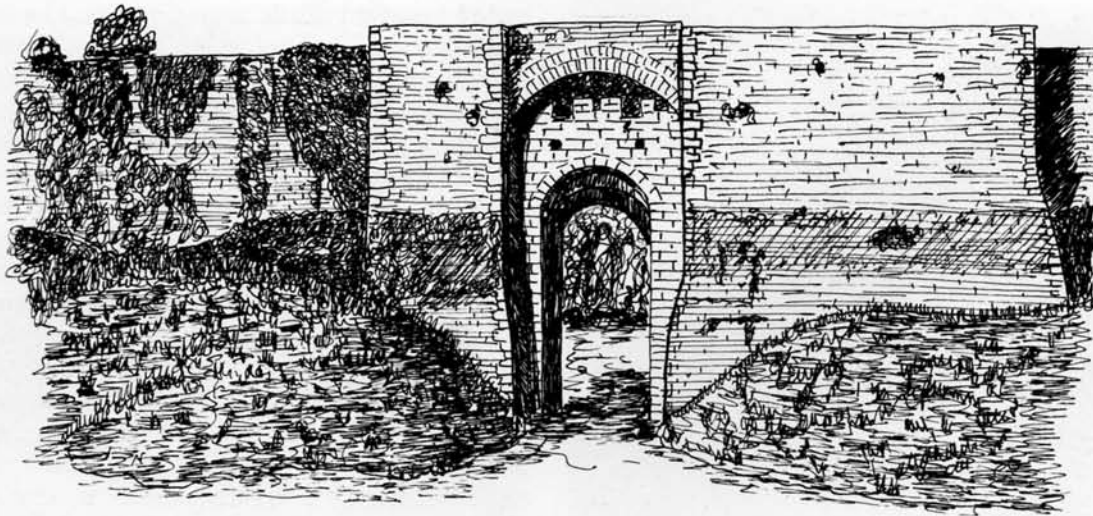
Tours-portes polygonales

C'est presque à titre anecdotique que l'on mentionnera ce type de tours-portes, dans la mesure où il paraît excessivement peu représenté : sans prétendre à l'exhaustivité, on mentionnera le cas de Chaudenay-le-Château, où le plan de la tour-porte répond aux plans des diverses tours flanquantes, y compris la tour maîtresse : on a ici un pentagone à éperon, dans l'une des faces duquel est ménagée l'entrée.

LES PORTES À DEUX TOURS

Si les portes encadrées par deux tours de flanquement, nous dirons ici « portes à deux tours », sont de haute naissance, puisqu'elles apparaissent couramment dans la fortification antique, hellénistique ou romaine, leur réapparition dans le monde occidental médiéval semble avoir été assez tardive. Une fois de plus, l'archéologie fait cruellement défaut, car rien ne prouve que les fortifications du haut Moyen Age n'aient pas possédé de tels types d'entrée, en particulier au niveau des enceintes de villes ; mais celles-ci étaient le plus souvent héritées de l'Antiquité, alors que la majorité des fortifications rurales, dans leurs enceintes de terre et de palissades, se contentaient vraisemblablement de dispositifs moins sophistiqués.

La porte à deux tours se distingue des portes simples, et des tours-portes, dans la



393. GISORS (Eure). Porte des Champs, bâtie dans la seconde moitié du XII^e siècle, sur le même plan que la Fitzwilliam Gate de Douvres.

393

mesure où l'entrée et le passage d'entrée y sont encastrés entre deux tours flanquantes qui saillent au-delà du nu de l'entrée. La porte se trouve ainsi protégée par deux tours, dont le moindre rôle n'est pas d'allonger le passage, permettant l'implantation de défenses d'arrêt et de salles destinées à la garnison ; mieux, les tours, au-delà de la défense de la porte, contribuent au flanquement général de l'enceinte.

Les premières portes à deux tours au Moyen Âge : tours rectangulaires

Une fois encore, laissons de côté les vénérables exemples qu'étaient les portes gallo-romaines percées dans les enceintes urbaines : les premiers exemples de portes à deux tours maçonnées conservées de notre millénaire sur le territoire ne sont guère antérieurs à la seconde moitié du XII^e siècle. Ils se trouvent dans le domaine Plantagenêt, à Gisors (fig. 393) comme à Douvres ; les tours sont des ouvrages rectangulaires répondant exactement aux flanquements implantés dans ces deux châteaux. Ces exemples ne sont finalement pas si éloignés de la porte primitive du Krak des Chevaliers, contemporain quoique fort éloigné géographiquement : dans cet ouvrage, la porte se trouvait ménagée entre deux petites tours rectangulaires.

Ce modèle ne fit, à vrai dire, guère d'émules, en raison de la montée en puissance des flanquements circulaires, c'est sur les doigts de la main que l'on peut compter, sur le territoire, les autres cas de portes à deux

tours rectangulaires. Citons par exemple le château de Pouzauges, en Vendée, avec les deux tours rectangulaires garnissant l'entrée accolée à la tour maîtresse.

L'évolution de la porte à deux tours aux XIII^e-XV^e siècles

Portes à deux tours circulaires. En revanche, le recours aux tours circulaires de flanquement pour encadrer l'entrée fut une constante dès la fin du XII^e siècle, à compter du temps où Philippe Auguste imposa son schéma aux fortifications royales. Il est inutile de répéter une fois de plus qu'il ne s'agissait ici en aucune façon d'une innovation : la nouveauté provenait du fait de la systématisation du procédé, avec la naissance d'un concept de porte à deux tours extrêmement solide. Le passage long, encadré par deux tours en U, alliait l'avantage de la longueur pour les défenses d'arrêt, avec celui des tours suffisamment vastes pour accueillir des corps de garde et des fonctions de flanquement importantes (fig. 394).

On reviendra plus loin sur le corollaire de cette nouvelle norme, qui fut la standardisation des défenses d'arrêt dans le passage ; retenons pour l'instant l'incroyable force de ce concept de la porte à deux tours qui s'imposa pour près de trois siècles du nord au sud, de l'ouest à l'est de la France actuelle.

Portes à deux tours polygonales régulières. Le plan polygonal pour les tours de portes répond



394

394. ANGERS (Maine-et-Loire). Porte des Champs, bâtie dans les années 1230 par Saint Louis, sur le modèle de la porte philippienne.

aux mêmes critères que celui des tours flanquantes ; contraintes d'aspect, contraintes d'économie dans la taille, mode. Aussi le nombre d'ouvrages à deux tours polygonales est-il assez faible : on citera le château de Montfort, en Côte d'Or, datable des premières années du XIV^e siècle, situé en plein cœur d'une mode des flanquements polygonaux en cours en Bourgogne à cette époque (fig. 395). On citera également la porte du château de Bricquebec, difficilement datable en raison de ses transformations, mais vraisemblablement attribuable à la première moitié du XV^e siècle. Une porte du même type a été récemment identifiée au château Neuf de Bayonne, faisant partie de l'enceinte anglaise bâtie dans les années 1280-90 ; il est extrêmement probable que cette dernière porte se rattache au courant de fortifications polygonales inspirées par le

maître savoyard dit de Saint-Georges. Elle se rapproche évidemment de la porte du château royal anglais de Caernavon bâti dans ces années dans le pays de Galles.

Bien plus difficile à dater, la porte du château ruiné de Saint-Clair-sur-Epte, éminemment vénérable puisqu'il fut le lieu du fameux traité franco-normand du IX^e siècle, présente deux tourelles octogonales pleines ; les caractères du passage d'entrée ne permettent pas de remonter au-delà du XIII^e siècle.

On ne cherchera pas ici une quelconque motivation défensive ; c'est plutôt dans le domaine plastique qu'il faut comprendre ces portes polygonales, où importait au premier chef l'affirmation des verticales et le jeu d'ombres et de lumière.

Portes à deux tours en amande. Les plans de flanquement de la porte suivirent, dans leur évolution, celle des tours de flanquement de l'enceinte ; mais les sophistications se concentrèrent parfois dans les tours de la porte, pour la simple raison que cet élément se trouvait plus exposé naturellement aux tirs ennemis. Les plans des tours cherchèrent en certains cas à s'y adapter. Voyons d'abord les plans en amande, formés par deux courbes sécantes formant éperon en capitale : on ne s'étonnera pas de les trouver dans la région même où fleurissaient des tours flanquantes de ce plan, la région niortaise. A Parthenay, on trouve encore, tant à la ville basse qu'à la ville haute, deux portes à deux tours en amande ; dans le premier cas, celui de la porte Saint-Jacques, ce sont des tours assez grêles, alors que les tours de la ville haute

395. MONTIGNY-MONTFORT (Côte-d'Or). Château de Montfort. Façade d'entrée, bâtie au début du XIV^e siècle.



395



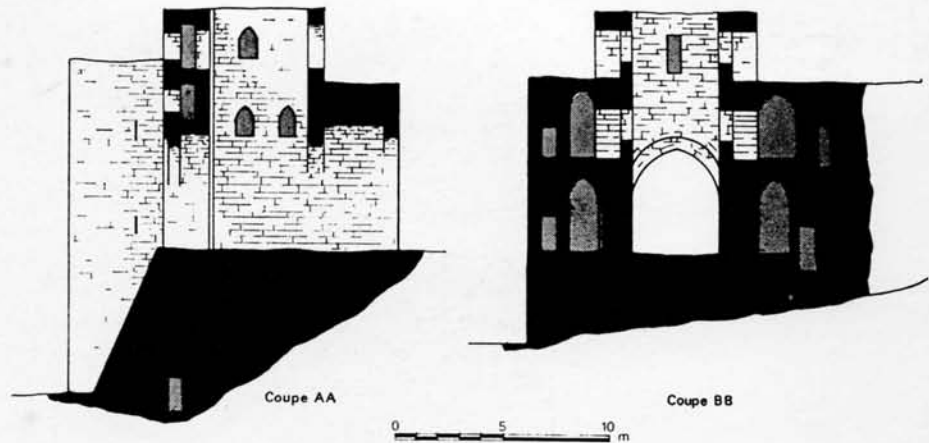
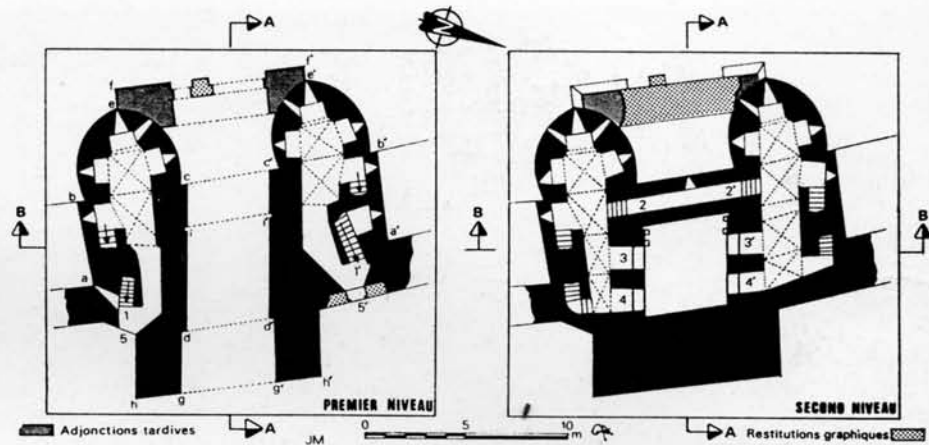
396

ne sont pas sans rappeler très directement les tours du Coudray-Salbart (fig. 396).

On ne manquera pas de signaler également les tours de la porte Saint-Jean de Provins, dans la Brie, pour le moins éloignées géographiquement des premières. Je les ai interprétées comme le résultat d'une recherche architecturale des maîtres des œuvres royaux à la fin du XIII^e siècle, comparable aux résultats d'une recherche menée dans le sud de la France (fig. 397). Les plans en amande ne firent pas pour autant florès ; assez difficiles à réaliser en raison de la complexité de la taille des pierres, leur intérêt était assez peu évident puisque l'éperon offert à l'attaque était très plat.

Mais on se doit de constater qu'il y eut, dans la première moitié du XIII^e siècle, une réflexion importante à leur propos, dépassant les limites de la France actuelle : on pensera ainsi à la porte Fitzwilliam de Douvres, bâtie avec deux tours en amande dans le premier quart du XIII^e siècle. La recherche d'influences réciproques n'est ici pas vaine, avec les exemples métropolitains, en tout premier lieu le Coudray-Salbart ou Loches.

Portes à deux tours en éperon en accolade. Il s'agit là de l'un des plans les plus sophistiqués, très vraisemblablement limité à un certain nombre d'ouvrages d'essence royale, où l'on était capable tout à la fois de trouver un



397

architecte capable d'imaginer et de dessiner ce type de plans, et une équipe de maçons capable de le mettre en œuvre. On ne peut guère citer que la porte Narbonnaise de Carcassonne (fig. 398), édifice du dernier quart du XIII^e siècle, la tour quelque peu antérieure du château de Penne-d'Albigeois, due à Alphonse de Poitiers, frère du roi ; puis, un siècle plus tard, la porte du château de la Ferté-Milon, où les architectes de Louis d'Orléans se livrèrent à un exercice de style, sans qu'il soit en aucune manière prouvé que les deux premiers aient influencé le troisième.

Le plan en accolade permettait, en fait, de coller un éperon en angle droit en capitale d'une tour circulaire ou en U ; il n'est pas bien sûr qu'il ait été en quoi que ce soit optimisé face à l'attaque, en raison de la succession courbe-contrecourbe due au raccordement entre flanc de l'éperon et cercle de base. Ceci explique sans doute que ce plan ait été excessivement rare.

396. PARTHENAY (Deux-Sèvres). Porte Saint-Jacques (XIV^e siècle ?).

397. PROVINS (Seine-et-Marne). Plan de la porte Saint-Jean (début XIV^e siècle).

398. CARCASSONNE (Aude). La porte Narbonnaise, construite à la fin du XIII^e siècle.



398

Portes à deux tours en éperon pentagonal. Le plan pentagonal à éperon fut sans doute considéré comme plus facile à réaliser, et plus efficient à la fois, pour nombre de maîtres d'œuvre. Dès le tout début du XIII^e siècle, le château de Fère-en-Tardenois présente deux tours en éperon rectangulaire, disposition qui se retrouve à l'une des portes urbaines de Boulogne dans les années 1230.

Ce dispositif était particulièrement tentant, et on le retrouve à Villeneuve-sur-Yonne

(fig. 399), dans l'enceinte, sans doute à la fin du XIII^e siècle, et à la même époque aux portes de Jouy de Provins, et Saint-Jean de Château-Thierry, deux fortifications royales de l'administration de Philippe le Bel.

La période de vogue de ce type de plans, contrairement au précédent, dépassa largement le temps des armes à corde. Il convenait, en effet, parfaitement aux premiers développements de l'arme à poudre : on le rencontre ainsi au XV^e siècle à La Faloise, dans la

Somme, à Moulins-Engilbert dans la Nièvre. Mais il ne fut pas pour autant panacée en ce temps des nouvelles armes ; les grands maîtres d'ouvrage lui préférèrent nettement des plans classiques, dotés de défenses avancées performantes.

Portes à deux tourelles. Évidemment, le plan de base à tours circulaires se déclina suivant les sites avec plus ou moins d'ampleur. La version minimale fut celles des tours à tourelles pleines, relativement fréquentes à toutes époques pour de simples raisons d'économie. De la porte du palais de la Berbie à Albi à la porte de la basse-cour de Falaise au XIII^e siècle, de la porte du château de Vez à celle de l'enceinte de Chauvigny, au XIV^e siècle, jusqu'aux tourelles flanquant la porte du château de Picquigny à la fin du XV^e siècle (fig. 400), les exemples sont innombrables.

Il en va de même avec les portes à tourelles sur contreforts, elles aussi dictées par l'économie : présentes au XIII^e siècle à Armentières, dans l'Aisne, leur usage s'affirme et se multiplie au XIV^e siècle. On songera à la porte principale du palais des Papes en Avignon, à celle de Chevenon en Bourgogne, à celle du Mont-Saint-Michel à la fin du siècle (fig. 401), ou encore à celles de Trécesson en Bretagne, de Berzy, au châtelet d'Angers au XV^e siècle, etc.

Il va de soi que ce type dégradé de flanquements de portes n'avait qu'une parenté assez éloignée avec le modèle de base dans lequel nous les classons : tout au plus l'idée de placer la porte sous le feu croisé de deux tourelles l'encadrant permet de les assimiler.



399

399. VILLENEUVE-SUR-YONNE (Yonne). Porte de l'enceinte urbaine, construite probablement à la fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle.



400. PICQUIGNY (Somme). La porte du château à deux tourelles, du XIV^e siècle, est engoncée entre deux bastions du XVI^e siècle.



400



401

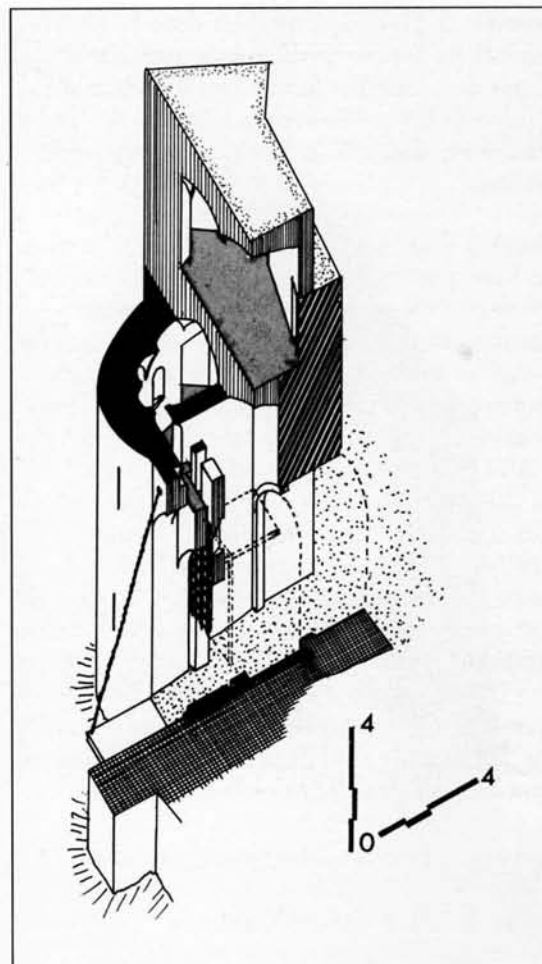
401. LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche). Porte de la Merveille, construite vers 1378.

402. GISORS (Eure). Axonométrie de la porte du Gouverneur. Philippe Auguste ajouta au début du XIII^e siècle un massif flanqué d'une tour circulaire à l'ancienne porte romane.

-  Première campagne
-  Seconde campagne

En revanche, les dispositions d'arrêt étaient nécessairement bien plus restreintes.

Autres formes dégradées. On terminera cette évocation en mentionnant les formes dégradées de portes à deux tours, à commencer par les portes à flanquements dissymétriques. Mentionnons en premier lieu les portes encadrées qui d'un couple tour circulaire/tour en accolade (Penne-du-Tarn), qui d'un couple tour circulaire/tour rectangulaire (Tarascon, La Houblonnière en Normandie).



402

Il est ensuite toute une série de fortifications où le maître d'œuvre jugea inutile, soit pour des raisons de topographie, soit pour des raisons d'économie défensive, de construire deux tours. Voyons par exemple la porte de Soissons à Coucy, où une tour suffisait en raison de la situation en rentrant de la porte, comme à la porte du Gouverneur à Gisors (fig. 402), les portes de Busséol et Tournœil en Auvergne, Montferrand en Languedoc, la Hunaudaye en Bretagne, où la proximité des tours dans un édifice de petite taille évitait la construction d'une seconde tour, qu'elle soit circulaire, ou rectangulaire comme à Barbantane en Provence (fig. 403), Chamaret dans la Drôme, ou Liverdun en Lorraine. Ces exemples ne représentent en aucune façon une famille différente ; ils ne sont qu'adaptations au principe de base, de même que les formules usant du couple tour/échauguette, comme on en trouve par exemple au château de Brest, ou encore à Prémercy dans la Nièvre (fig. 404).

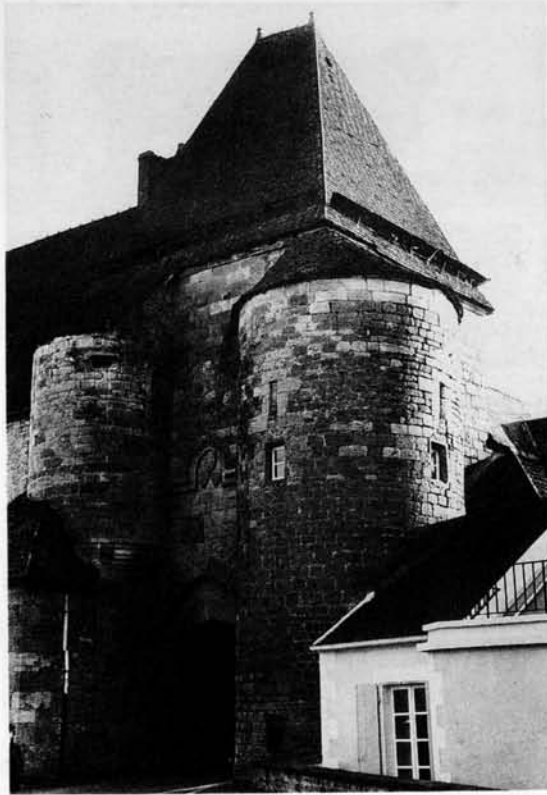


LE COULOIR D'ENTRÉE ET SES DÉFENSES

La fonction première d'une porte étant d'assurer la défense de l'entrée, il va de soi que l'élément fondamental en est le couloir d'entrée, et la structure de ses défenses.

La programmation la plus simple, pour un couloir d'entrée, résultait d'une simple paire de vantaux ouvrant sur un couloir voûté supportant la terrasse sommitale. Ce fut certainement la plus usitée des solutions aux XI^e et XII^e siècles. Non pas que les constructeurs de cette époque n'aient eu aucune référence plus sophistiquée : on sait que les portes des enceintes gallo-romaines possédaient fréquemment, à l'intérieur du passage, deux éléments d'arrêt, vantaux puis herse ou vice-versa. Ce schéma de base reçut nombre de sophistications au cours du Moyen Âge, pour finalement revenir à une forme de simplification. On va détailler cette évolution.

Mais la conception du passage d'entrée ne réside pas seulement dans cette accumulation de défenses dans le passage ; elle réside également dans l'arrangement même de ce



404

passage de l'intérieur à l'extérieur, soit qu'il soit perpendiculaire à la courtine, soit au contraire qu'il adopte des dispositions différentes.

LA CONFORMATION DU PASSAGE

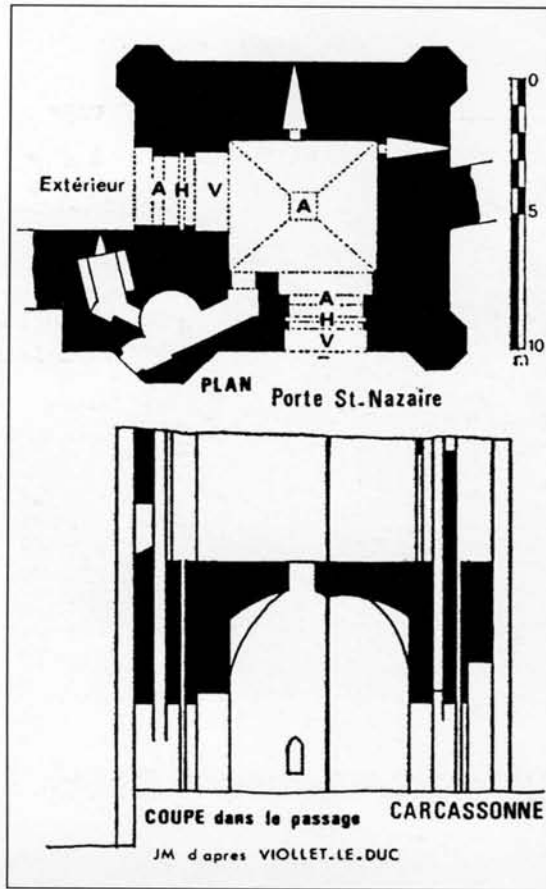
Par construction, la porte est en général située au nu de la courtine, ou parallèlement à celui-ci ; de telle sorte que le passage d'entrée est le plus souvent perpendiculaire à la courtine, constituant une sorte de saignée droite au travers de celle-ci.

Il s'agissait évidemment d'une disposition pratique au plan de la circulation ; elle était en revanche peu avantageuse au plan de la défense, puisque le passage s'offrait ainsi aux tentatives de pénétration en force de la part de l'adversaire. D'où l'accumulation de défenses qui fut le cas général dans les passages d'entrée.

Mais il arriva que les constructeurs cherchent, en dépit des inconvénients d'usage en temps de paix, à éviter les percées normales à la courtine : il fallait pour cela disposer de la porte externe perpendiculairement à la cour-

403. BARBENTANE (Bouches-du-Rhône). Porte de l'enceinte urbaine, de la seconde moitié du XIV^e siècle.

404. PRÉMERY (Nièvre). Porte du château, de la fin du XV^e siècle.



405

tine, en laissant la porte intérieure au nu de la courtine intérieure, de telle sorte que le passage était coudé à l'intérieur même de l'entrée. De cette façon, l'on plaçait l'entrée de telle manière que l'assaillant présente son flanc dépourvu de bouclier aux défenseurs.

Ce type de dispositifs, appelé « adextrement de l'entrée » ne fut pas fréquent : d'une façon très générale, on évita le recours à cet artifice en aménageant le chemin d'accès de façon coudée — on y reviendra en évoquant les dispositifs d'accès. Il n'était guère possible que dans le cas des entrées ménagées dans des tours-portes : il était facile, dans celles-ci, de ménager une porte extérieure dans l'un des flancs latéraux.

Même facile, cette astuce ne fut guère utilisée, tant elle présentait des inconvénients pour la vie de tous les jours. Pourtant, la tradition en était extrêmement forte dans la fortification antique, voire médiévale, au Moyen Orient : P. Deschamps a mis en évidence nombre d'exemples de telles tours-portes à entrée adextrée et passage coudé dans toutes les contrées méditerranéennes sujettes à l'influence byzantine. Au XII^e siècle, les

grandes fortifications croisées utilisèrent le procédé assez fréquemment, à Belvoir ainsi qu'au Krak des Chevaliers dans le dernier tiers du XII^e siècle, à Subeibe, au Kerak de Moab, à Saône parmi d'autres.

Un siècle plus tard environ, la porte Saint-Nazaire de Carcassonne fut également dotée d'un passage coudé. Dans tous ces exemples, le couloir d'entrée formait un coude en angle droit à l'intérieur de la tour-porte carrée (fig. 405).

On ne saurait affirmer que Carcassonne fut le seul site d'emploi de la formule au Moyen Age sur le territoire français actuel. Mais la présomption de rareté existe : car on ne saurait y assimiler les portes reperçées dans des tours, telle la porte ménagée à la base de l'une des tours du Donjon de Semur, en Bourgogne, sans doute tardivement.

LES DÉFENSES INTERNES DU COULOIR D'ENTRÉE

La défense du passage d'entrée résulte de la combinaison d'éléments défensifs parfois multiples : éléments d'arrêt que sont vantaux et herse, éléments actifs que sont assommoirs et archères.

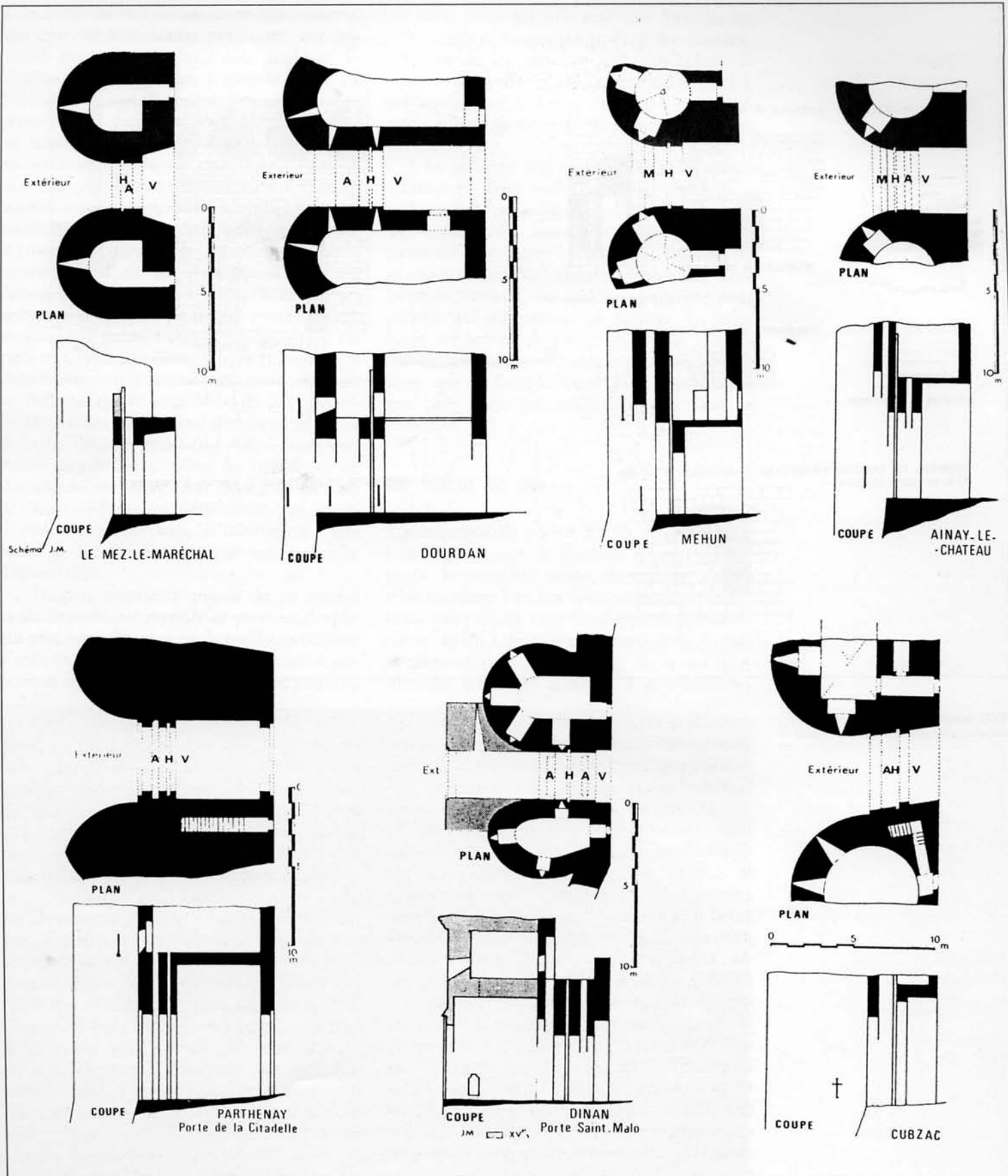
Les combinaisons herse / assommoir / vantaux

La combinaison complète des trois éléments (fig. 406). On a vu plus haut que la solution de base fut la simple paire de vantaux. Dès la fin du XII^e siècle devait s'imposer une combinaison plus sophistiquée, comprenant herse, assommoir et vantaux. On ne s'attachera pas à la façon dont ces trois éléments étaient arrangés entre eux : la herse précédait le plus souvent les vantaux, mais en revanche la position de l'assommoir pouvait dépendre des dispositions constructives. Le plus souvent, l'assommoir était ménagé derrière une arcade haute formant le devant de la porte, précédant la herse, puis les vantaux, formant un triplé A/H/V qui est certainement le plus fréquent dans la construction médiévale jusqu'à la fin du XIV^e siècle.

Mais l'assommoir pouvait être également ménagé entre herse et vantaux ; la défense

405. CARCASSONNE (Aude). Porte Saint-Nazaire, édifiée, à la fin du XIII^e siècle.

406. Portes à couple de défenses d'arrêt aux XIII^e et XIV^e siècles.



DONJON PRINCIPAL : Poterne d'entrée



0 30cm



Elévation externe

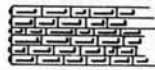


Elévation interne

DONJON DE MONTLAUR : Parement d'angle conservé

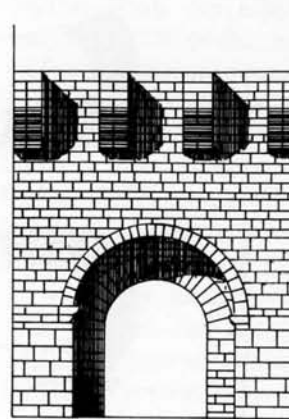
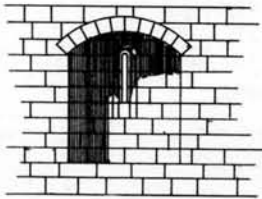


Pierre à bossage

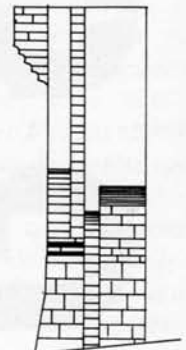


0 5m

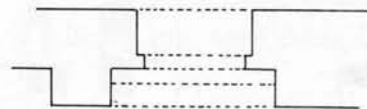
CHEMISE DU DONJON PRINCIPAL : Archère à niche
Elévation interne



Elévation externe



Coupe



Plan

ENCEINTE PRINCIPALE : Porte d'entrée

407. SOMMIÈRES (Gard). Tour-porte à assommoir et vantaux du XIII^e siècle.

verticale pouvait également se dédoubler, un assommoir étant ménagé devant la herse derrière une arcade, un autre se trouvant dans la voûte même entre herse et vantaux.

Devrait-on donner une indication de la liste des ouvrages présentant ce type de dispositions, qu'on serait bien en peine devant le nombre même des possibilités : on se contentera donc d'indiquer que la formule paraît bien s'être systématisée dans les châteaux philippiens dans les deux dernières décennies du XIII^e siècle ; je ne sache pas qu'il s'en présente dans les fortifications « romanes » conservées, qui semblent n'avoir pratiqué ni la herse ni l'assommoir. Même la tour-porte romane à trois arcades d'Arques-la-Bataille ne présente des rainures de herses que du fait d'une restauration tardive en apparence ; peut-être celle de Montargis, très restaurée à l'époque moderne au point de défier toute datation raisonnée, offrait-elle une herse et un assommoir jumelés.

Cette formule fut de toutes la plus fréquente, avec ses variantes quant au nombre d'assommoirs ménagés dans le couloir d'entrée, ou à celui des archères ménagées au long du passage, jusqu'au milieu du XIV^e au moins, époque à laquelle s'impose le pont-levis à flèches qui va modifier bien des concepts relatifs à la défense du passage d'entrée.

Combinaisons herse / vantaux ou assommoirs / vantaux. Toutes les formules dégradées purent exister dans cette combinaison à trois éléments, soit entre herse et vantaux, ou entre assommoir et vantaux. Malgré la force du concept philippin associant les trois, bien des châteaux ou des enceintes, même parmi les plus importants, n'en retinrent que deux. On citera ainsi des schémas A/V tels que ceux du Coudray-Salbart en Poitou, d'Armentières-sur-Ourcq en Ile-de-France, de Sommières en Languedoc (fig. 407), de Villerouge-Termenès dans les Corbières, etc. Doit-on les considérer comme archaïques ?

L'exemple de la tour-porte de Châteauneuf-sur-Epte, en Normandie, attribuable aux dernières années de la domination anglaise, les années 1180-90, pourrait y incliner : mais on s'en gardera, le dispositif présent en cette porte n'étant qu'une adaptation à l'économie de schémas s'imposant dans la fortification philippienne.

Bien plus nombreux sont les exemples de couples herse-vantaux (H/V), encore qu'en de nombreux cas il faille raisonner avec prudence, la ruine ayant souvent fait disparaître les assommoirs présents soit en avant du passage, soit dans le couloir d'accès. Quoi qu'il en soit, ce second mode dégradé paraît bien contemporain, ne marquant aucun archaïsme lui non plus par rapport à la combinaison à trois éléments. De Bois-Ruffin dans le Perche (XIII^e siècle), à Dinan en Bretagne (porte Saint-Malo du XIV^e siècle), de Bourdeilles en Périgord (fortification royale de la fin du XIII^e siècle) (fig. 408) à Lury-sur-Arnon dans le Berry (début du XIII^e siècle), de Rochebaron en Velay (XIII^e siècle) à l'enceinte de Salon-de-Provence (XIV^e siècle), ce mode dégradé est omniprésent, se distinguant seulement du modèle complet par une recherche d'économie.

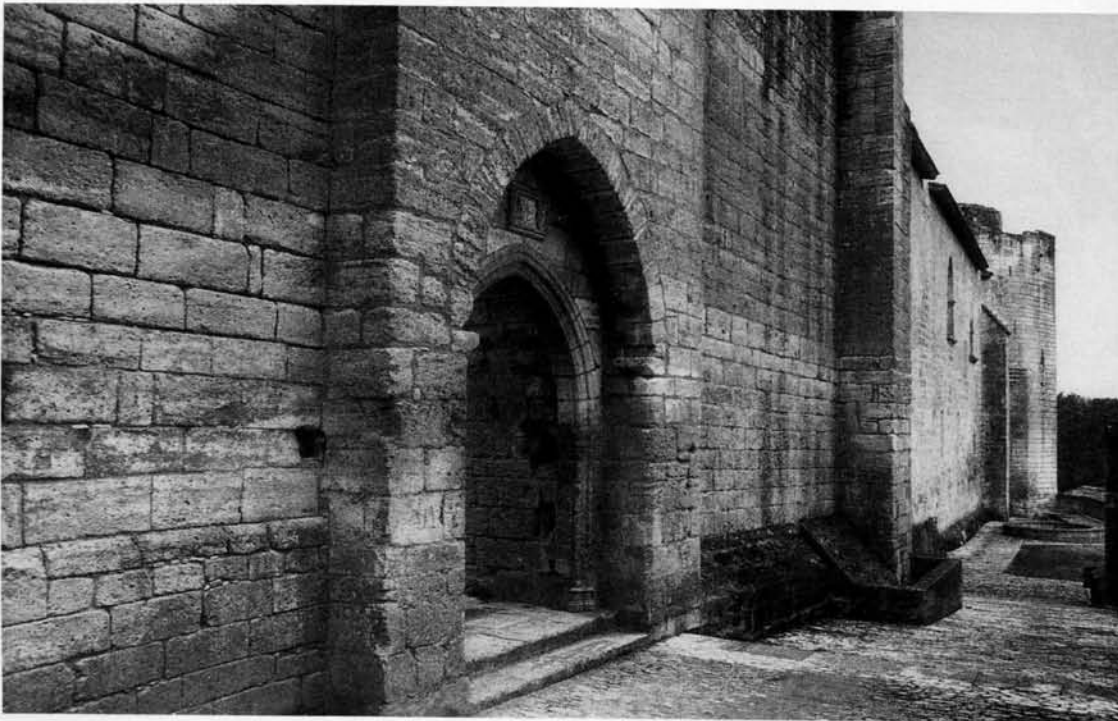
La plus grande fréquence de ce second mode dégradé par rapport au premier s'explique tout naturellement par la meilleure défense d'arrêt qu'il offrait, grâce à la succession d'une herse et de vantaux. L'assommoir ne pouvait,

en effet, jouer un rôle actif une fois que les adversaires se trouvaient au droit des vantaux, en train de les enfoncer grâce au bélier ; la herse avait l'inappréciable avantage d'empêcher les assiégeants de forcer directement les vantaux, grâce à sa structure de poutres renforcées de métal.

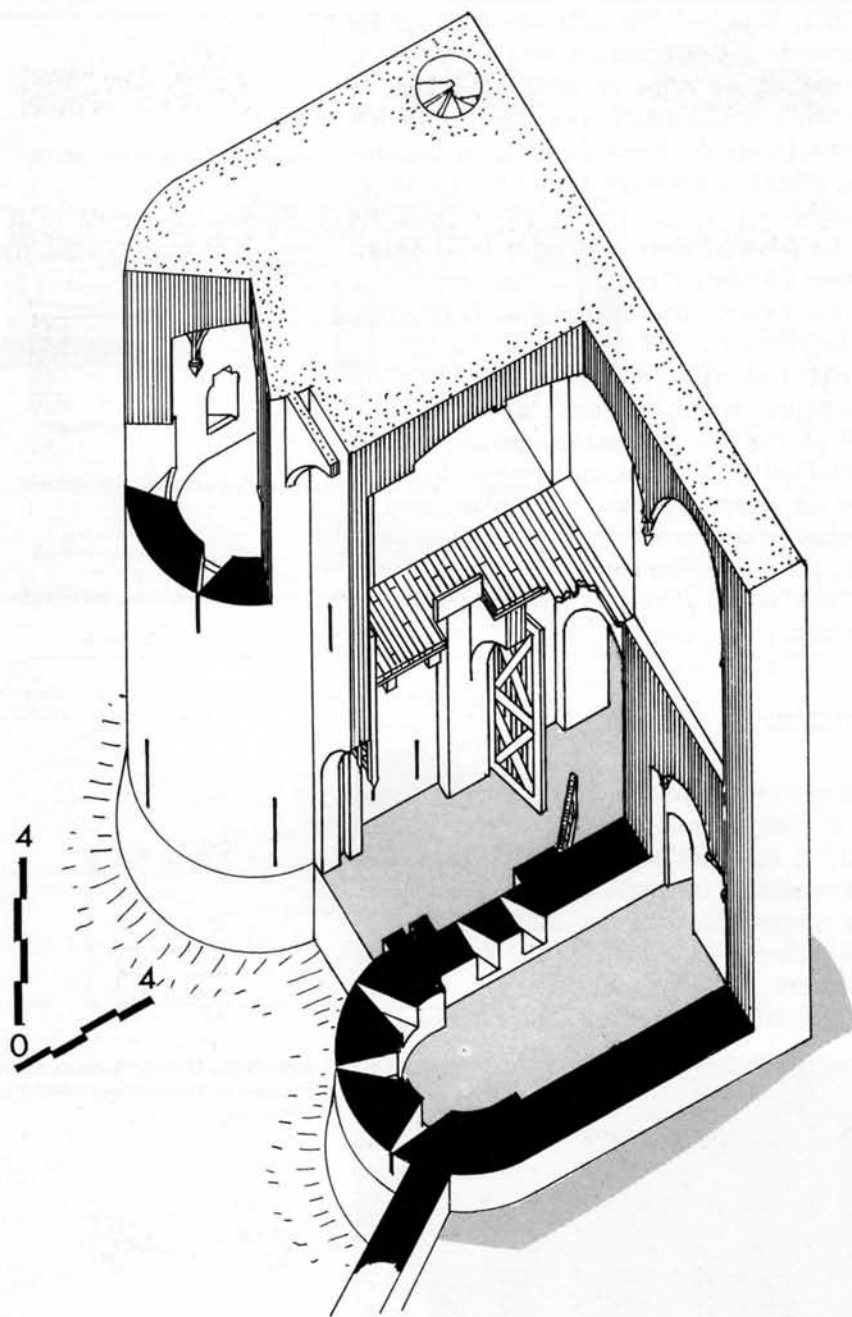
La position respective de la herse et des vantaux fut assez variée en termes de distance, sans avoir pour autant d'impact sur la structure de la défense ; mais on retiendra le cas particulier de Berzy-le-Sec, dans l'Aisne, où le constructeur eut l'astuce de ménager, entre herse et vantaux, un passage spécifique pour piétons qui contournait les vantaux. La herse levée en temps de paix, on évitait ainsi la manœuvre des lourds vantaux pour les piétons, ainsi que l'affaiblissement d'un des vantaux par une porte piétonne découpée dans sa structure.

La notion de sas

L'allongement du couloir d'accès. Dès lors que l'on sophistiquait la fonction d'arrêt dans la porte, la structure même du couloir d'accès allait conduire à un nouveau perfectionnement. Pour comprendre cette évolution, il faut revenir au schéma de la porte : parti de la simple échancre dans la courtine, on a vu que, sous des influences diverses, il se transforma



408. BOURDEILLES (Dordogne). Porte d'entrée du réduit castral, de la fin du XIII^e siècle.



409. LAON (Aisne). Porte de Soissons. Axonométrie en écorché de la porte édiflée au début du XIII^e siècle.

410. MENNETOU-SUR-CHER (Loir-et-Cher). Tours-portes de l'enceinte bâtie dans les années 1220.

411. Portes à sas court au XIII^e siècle.

dans la majorité des cas en un passage ménagé soit dans une tour-porte, soit entre deux tours flanquantes. Dans le premier cas, on disposait ainsi d'un véritable couloir, doté de deux extrémités ; dans le second, au-delà de la version de base, celle qui apparaît par exemple au Mez-le-Maréchal au début du XIII^e siècle, et qui se maintient dans nombre de fortifications de seconde importance, le passage tendit à s'étirer entre des tours qui, elles-mêmes, s'allongeaient vers l'intérieur de la place. Une

évolution peut-être entraînée par la volonté de faire de même que dans les tours-portes ; plus vraisemblablement encore, une évolution résultant de la volonté de transformer l'entrée à deux tours en un bâtiment à part entière, aux fonctionnalités résidentielles ou semi-résidentielles, comme on va y revenir.

Le couloir d'accès s'allongeait ainsi dans bien des fortifications, celles au moins où la place ne manquait pas ; une zone tampon était ainsi créée, sous la voûte ou le plancher de l'étage, permettant un contrôle de la part des gardiens sans pour autant que l'entrant ait pénétré véritablement dans l'enceinte. Citons ainsi, parmi d'autres, la porte du château royal de Dourdan, bâtie dans les années 1220 ; au-delà de l'habituel couplé A/H/V, battu par quatre archères, un long couloir couvert d'un plancher sert de zone filtre.

Le doublement d'un des éléments d'arrêt. Il n'était dès lors pas difficile de penser à doubler l'un des éléments d'arrêt, à commencer par les vantaux. On en trouve un très bel exemple, dès le début du XIII^e siècle, à la porte de Soissons à Laon, bâtie par l'administration royale. Ici, après un ensemble A/H/V classique, une partie du couloir d'accès est délimitée par une nouvelle paire de vantaux ; elle se trouve sous le feu de quatre archères (fig. 409). Il s'agit ici d'une première forme, encore simple, de sas d'entrée.

Le but de cette sophistication était de créer véritablement une zone tampon, forçant l'entrant à s'arrêter entre le premier élément d'arrêt et le second, celui-ci ne lui étant ouvert qu'après déclinaison de l'identité (ou acquittement du droit d'entrée, barrage ou péage...).

Ce type de structures du couloir d'accès, intéressant dans sa théorie, devait présenter des contraintes d'usage telles (manœuvre de la herse, de la première paire de vantaux, de la seconde paire de vantaux), que l'on ne peut s'étonner de ne le voir appliquer que de façon marginale, essentiellement dans la fortification royale et princière du XIII^e siècle : on citerait ainsi la porte du beau château de Penne-d'Albigeois, avec un triplé A/H/V, suivi par un sas à assommoir fermé par une paire de vantaux. Un autre exemple demeure à la porte Saint-Jean de Provins, à la fin du XIII^e siècle ; on y reviendra en traitant des sas « découverts ». Peut-être trouvait-on une structure analogue à la porte de la Citadelle

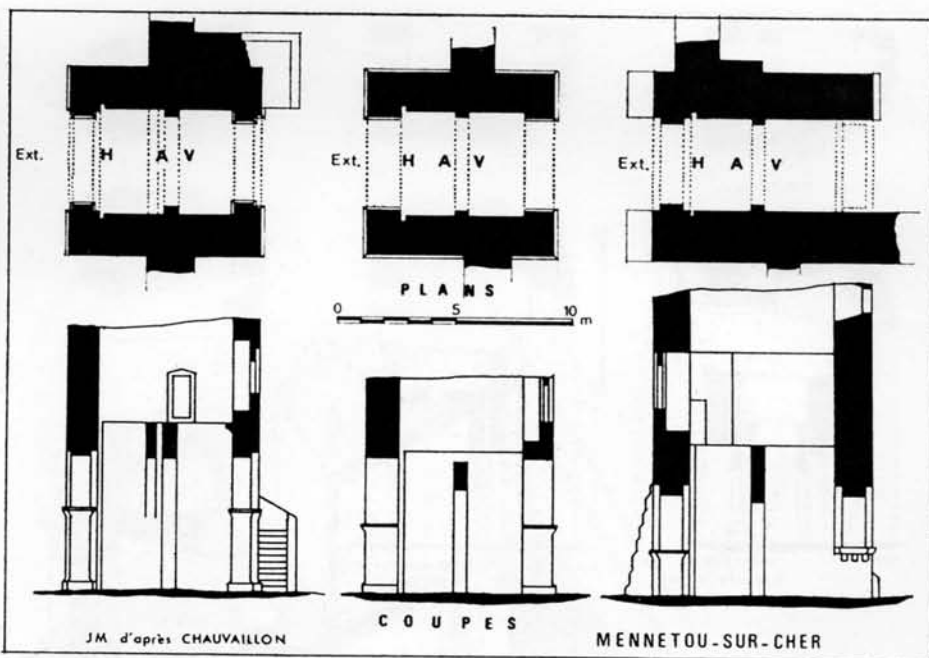
à Parthenay, dans la première moitié du même siècle. A Mennetou-sur-Cher, il semble probable que les tours-portes de l'enceinte du premier quart du XIII^e siècle offraient en leur sein des sas analogues, assez courts dans leur développement, avec une succession H/sas/A/V (fig. 410).

Le sas à deux éléments d'arrêt identiques : l'apparition. (fig. 411) Très loin dans l'espace, quatre forteresses donnèrent au concept de sas une nouvelle dimension, en prévoyant dans le passage un espace-tampon compris entre deux herses, ceci dans une période de temps très restreinte, celle du second quart du XIII^e siècle. Il s'agit de deux forteresses royales, celles d'Angers (porte des Champs) et de Carcassonne (porte du château), et de deux fortifications seigneuriales qui s'inspirèrent très certainement des innovations et des canons royaux, celles de Coucy (porte de l'enceinte urbaine, dite porte de Laon), et de Fougères (première porte du château).

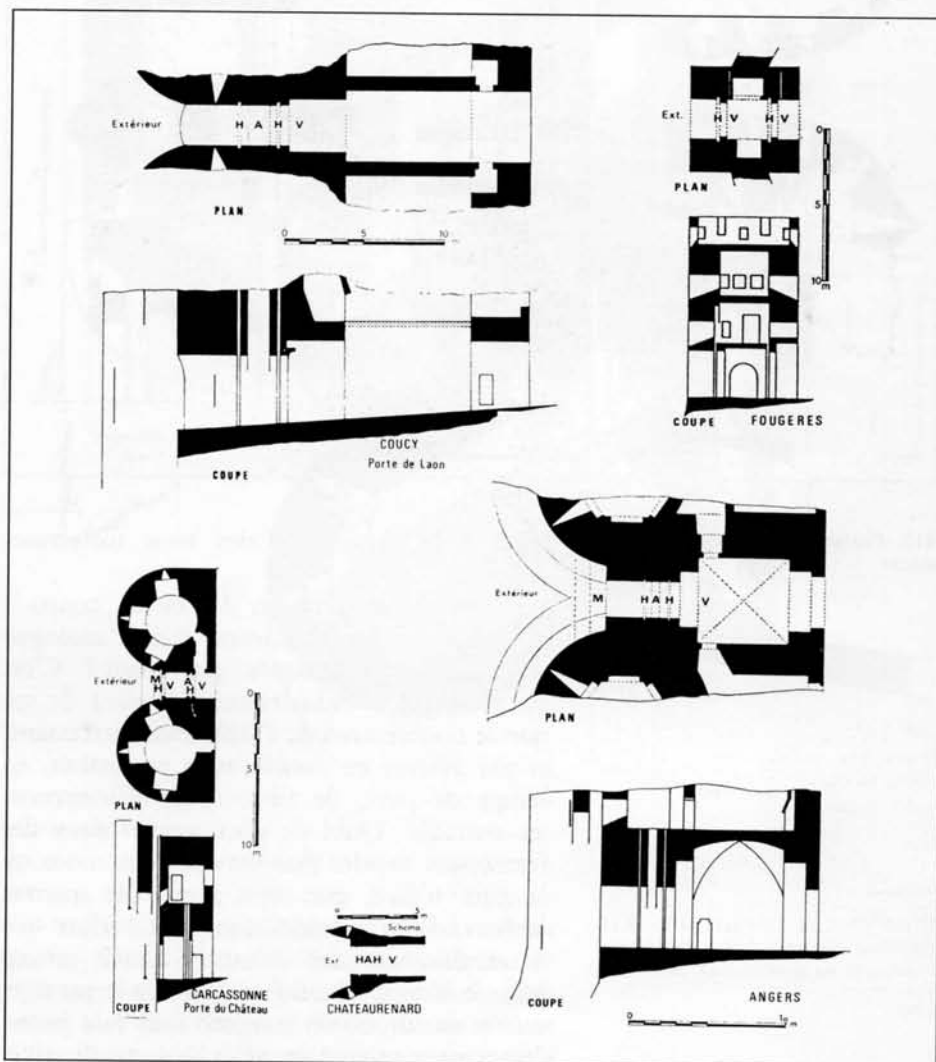
Dans ces quatre forteresses, le constructeur n'a pas tant cherché l'allongement du passage, que la duplication de l'arrêt imposé à l'entrant par des dispositifs identiques. Le principe en est la succession de deux herses : à Carcassonne, au château bâti très certainement par Louis IX, on a un schéma A/H/V/sas court/A/H/V ; à Angers, le principe est analogue, avec une succession A/couloir/H/sas court à assommoir/H/couloir/V. On aura compris que, dans ce second cas, le couloir d'entrée est nettement plus développé qu'à Carcassonne. Laquelle, dans ces deux fortifications dues au roi, fut la première ? On peut admettre qu'elles furent sensiblement contemporaines, dans les années 1228-1240, l'une face aux insurgés du Languedoc, l'autre face au turbulent comte de Bretagne.

La porte de Laon à Coucy, très certainement attribuable à ces mêmes années, offrait un dispositif d'une remarquable similitude avec la porte des Champs d'Angers : A/couloir/H/sas court à assommoir/H/V. A Fougères enfin, en Bretagne, le schéma défensif est H/V/sas court/H/V, finalement simplifié par rapport au modèle, mais en dérivant très certainement.

Un autre exemple assez similaire existe encore en Provence, à Châteaurenard ; il n'en reste que les piédroits, qui montrent la succession de deux herses rapprochées très simi-



410



411

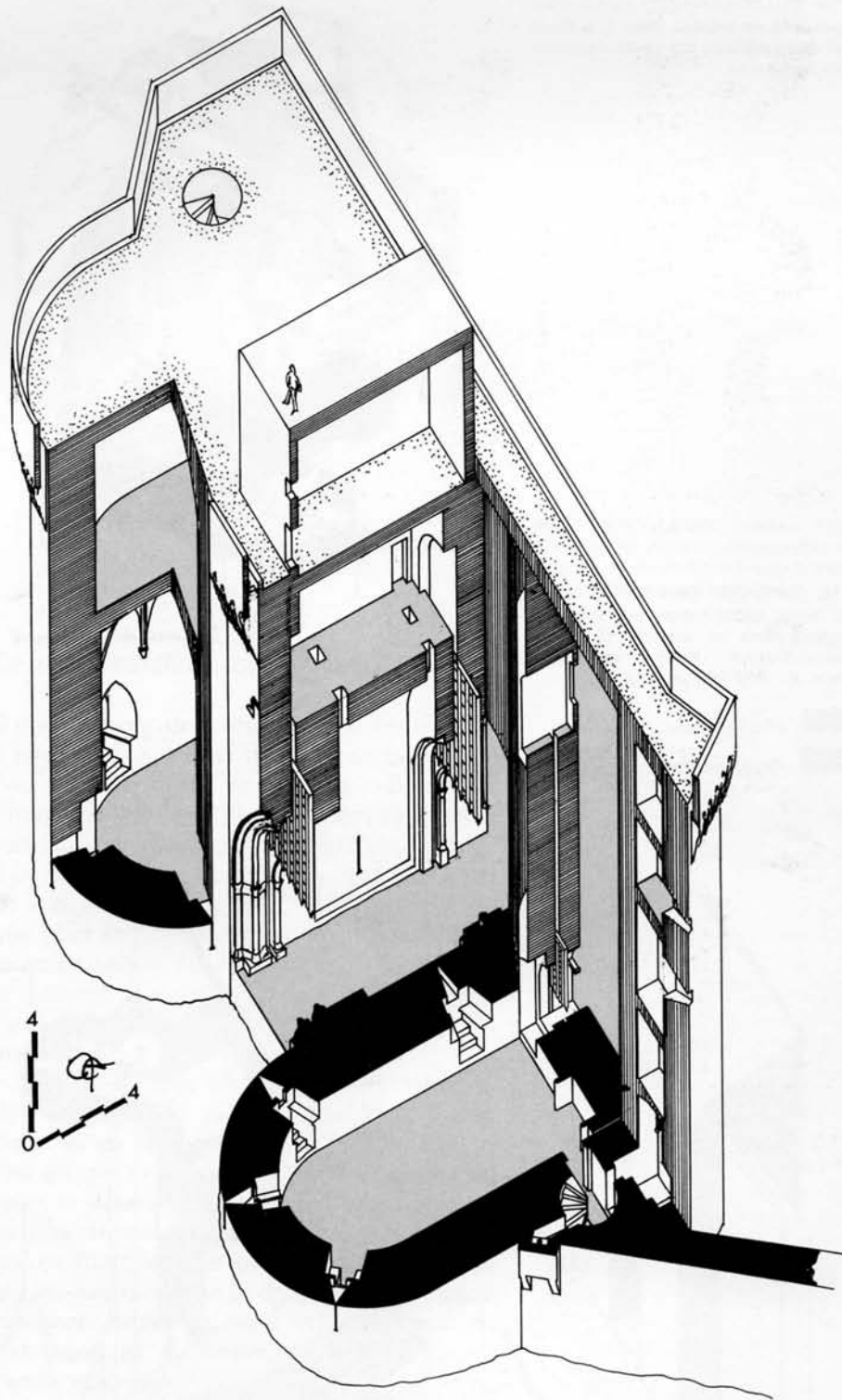
assommoir, forme une cage intérieure à la porte, battue de tous côtés par les salles intérieures. Ces trois cas se présentent aux deux portes de l'enceinte haute de Provins (porte Saint-Jean et porte de Jouy), ainsi qu'à la porte Saint-Jean du château de Château-Thierry. Toutes trois datent de la fin du XIII^e ou du tout début du XIV^e siècle. A la porte Saint-Jean de Provins, le schéma défensif est H/V/sas découvert/V ; aux deux autres portes, on a un schéma H/sas découvert/H/V.

La porte Saint-Jean de Château-Thierry est vraisemblablement, des trois, la plus évoluée ; en effet, le sas découvert y est littéralement ceinturé par une galerie de circulation qui surveille les entrants par de grandes fenêtres. Par ailleurs, cette porte est conçue comme un ouvrage autonome, avec sa chambre et ses latrines, au point d'apparaître peut-être comme un logis pour le chef de la garnison (fig. 414).

Dans les deux autres portes, le schéma fut sans doute moins achevé, avec des spécificités. Mais, quoi qu'il en soit, ces trois portes champenoises bâties par le roi juste après qu'il eut acquis par mariage le comté de Champagne, constituent d'une certaine façon le sommet de la sophistication des passages défensifs dans le domaine royal, s'accompagnant par surcroît de plans pour le moins peu fréquents, plan en amande à la porte Saint-Jean de Provins, plans à éperons angulaires aux deux autres portes.

Les sas obtenus par doublement de la porte. Si le sas n'était, finalement, guère à la portée des seigneurs ou des villes de moindre envergure, une occasion permit, en certains cas, à ces maîtres d'ouvrage de mettre en œuvre les principes en vogue dans la fortification royale. Il s'agit des portes « doublées », comprenons des ouvrages d'entrée constitués par deux portes successives rapprochées, qu'elles soient contemporaines ou non.

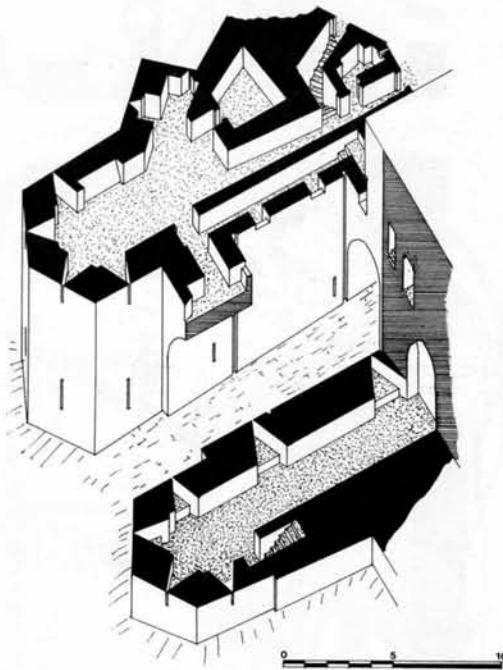
On en citera trois exemples. Celui de Gençay en Poitou, d'abord, château bâti dans les années 1240 ; ici, l'enceinte principale du château est entourée par une braie qui vient se refermer sur la porte d'entrée, et dont la particularité est de posséder elle aussi une porte à deux tours qui prolonge l'autre. Ainsi se trouve déterminée une petite courette, quasiment un sas, entre le schéma A/H/V de la porte de la braie, et le même schéma A/H/V de la porte principale.





Mais on relèvera également les cas offerts par les deux portes de l'enceinte urbaine de Thouars, en Poitou également, malheureusement à ce jour fort mal datées. L'une d'entre elles, la porte du Prévôt, est manifestement

413. VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON (Gard). Porte de la Citadelle, construite vers 1360. Axonométrie en écorché.

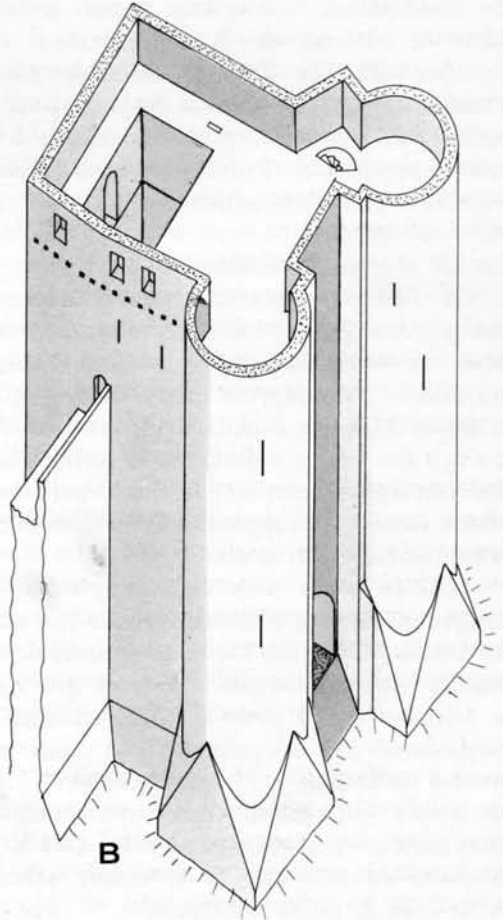
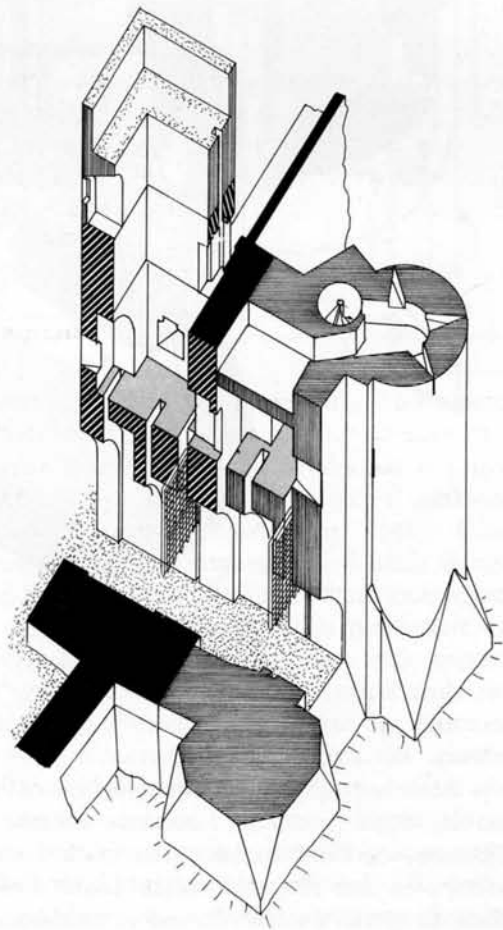
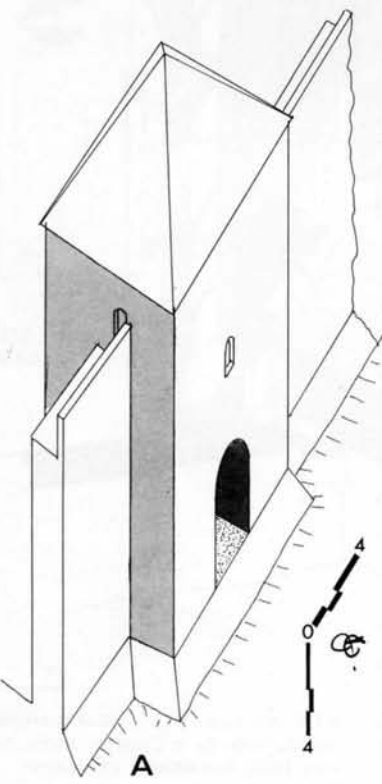
414. CHÂTEAU-THIERRY (Aisne). Porte Saint-Jean du château, bâtie à la fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle. Axonométrie en écorché.



415. THOUARS (Deux-Sèvres). Porte du Prévôt, édifice marqué par l'influence anglaise dans sa seconde phase de construction. A : Premier état de la porte. B : État final de la porte.

 Première phase
 Deuxième phase

414



constituée par deux éléments accolés l'un à l'autre, une tour-porte rectangulaire d'abord, puis une tour-porte à deux tourelles circulaires dont le talus de base est de type angevin, et donc d'inspiration anglaise. La tour-porte primitive possédait un schéma A/H/V/A/A ; la seconde partie du passage, ajoutée en avant, était du type A/H/V/A/A. De telle sorte que l'on obtient, en définitive, un schéma complet A/H/V/sas long à trois assommoirs/H/V/A/A (fig. 415).

Il est très probable que la seconde porte de Thouars, dite porte du Prince de Galles, tour-porte circulaire, résulte d'un processus analogue. Ici, la tour-porte rectangulaire originelle assez basse, de schéma très simple A/H/V, fut englobée dans un massif circulaire, en allongeant le passage vers l'extérieur avec un schéma A/H/V/A, la résultante formant un schéma A/H/V/sas long à deux assommoirs/H/V.

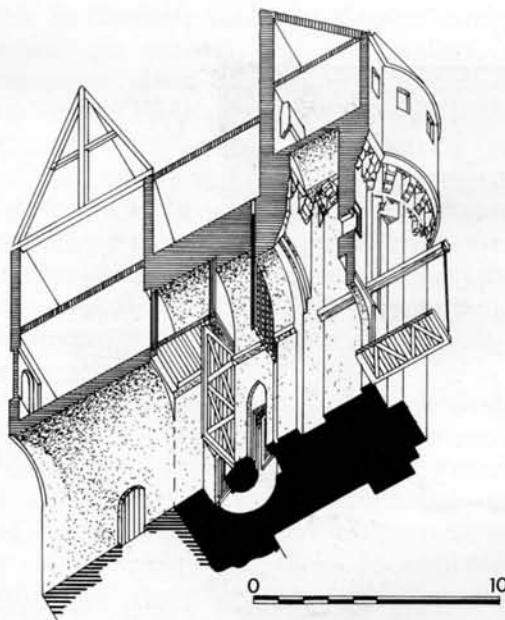
Deux autres exemples existent dans le Poitou, qui paraît avoir été marqué par

cette influence. Il s'agit de deux portes du château de Bressuire : celle de la basse-cour en premier lieu, formée comme la tour du Prince de Galles par l'englobement d'une structure plus ancienne, le schéma résultant étant A/H/V/sas long à assommoir/H/V. La porte du château proprement dit, quant à elle, est constituée par un long couloir ajouté au XV^e siècle à une tour-porte romane, le schéma résultant étant A/H/V/sas découvert/A/V.

La comparaison avec la Grande-Bretagne. Il n'est pas inutile, en contrepoint de cette évolution du passage intérieur dans le domaine français, d'évoquer en quelques mots l'évolution parallèle qui eut lieu en Grande-Bretagne, tout particulièrement au sein des forteresses royales de la fin du XIII^e siècle. De la même façon que la fortification royale française du dernier quart du XIII^e siècle tend à normaliser des schémas de sas à deux couples d'éléments d'arrêt, la fortification dite édouardienne développée par le roi Édouard I^{er} en particulier dans le pays de Galles tend à normaliser des schémas de même type, compliqués encore par un nombre extraordinaire d'assommoirs dans la voûte du sas.

Mais, en Grande-Bretagne comme en France, cette vogue des schémas royaux à sas à la fin du XIII^e siècle a été précédée par des tâtonnements, qui se font jour dès le premier tiers du XIII^e siècle, par exemple dans les fortifications non royales de Corfe, puis de Pembroke, enfin de Tonbridge.

Il semble donc qu'il existe, durant le XIII^e siècle, un mouvement d'idées très puissant, en matière de conception des passages d'entrée, se traduisant tant de ce côté de la Manche que de l'autre. Pour autant, les programmes ainsi mis en œuvre étaient trop consommateurs d'espace et de matériaux pour être appliqués dans des fortifications « normales ». Nul étonnement si on les trouve dans des édifices bâtis en situation exposée, tant au plan symbolique que militaire : en France les Corbières récemment conquises et toujours versatiles, la Champagne fraîchement acquise à la couronne, en Grande-Bretagne le pays de Galles, autant de régions où la couronne avait à s'imposer par l'architecture. La porte de Villeneuve-lez-Avignon en est, en définitive, l'une des dernières manifestations, en un lieu où la couronne avait à s'affirmer face au magnifique, et tout récent Palais des Papes.



416. BERZY-LE-SEC (Aisne). Porte d'entrée du château. Axonométrie en écorché, montrant en particulier le dispositif spécifique pour les piétons.

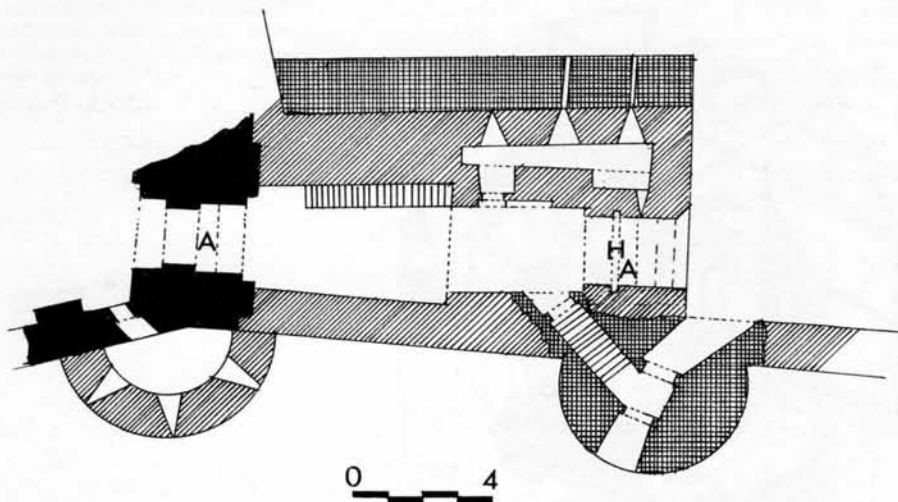
416

La différenciation piétons-voitures

Il nous restera, dans cette analyse des couloirs d'accès, à évoquer les fonctionnalités. Car, si l'on identifie bien les notions relatives au filtrage de l'entrant, elles semblent s'appliquer surtout aux attelages ; ou, plus exactement, il ne semble pas qu'existe une séparation entre les piétons et les voitures. Tant pour les uns que pour les autres, il faut mettre en branle, jusqu'au milieu du XIV^e siècle dépassé, toute la batterie des éléments d'arrêt. On peut s'imaginer la déperdition d'énergie pour ces manœuvres.

Y-eut-il, dans ces époques, une tentative de différenciation piétons-véhicules ? A vrai dire, on en trouve bien peu d'exemples, si l'on excepte évidemment les poternes ouvertes ça et là dans les enceintes ; celles-ci avaient, en général, des fonctions spécifiques à jouer, qui en fonction d'un accès depuis les fossés, qui en fonction d'un accès depuis tel chemin extérieur. Mais, en tout état de cause, la distinction ne se trouvait pas au niveau de l'accès principal.

On s'attachera alors à un très curieux exemple, peut-être du XIV^e siècle, présent au château soissonnais de Berzy-le-Sec ; ici, entre herse et vantaux, une porte s'ouvre dans la face latérale du couloir, donnant accès à un petit passage coudé contournant les vantaux (fig. 416). Ce dispositif architectural donne bien la mesure de ce qu'était, en temps de



417. BRESSUIRE (Deux-Sèvres). Porte du réduit castral.

paix, l'usage des éléments d'arrêt : la herse était le plus souvent relevée, les vantaux en revanche fermés. Le dispositif de Berzy permettait alors de ne point ouvrir les deux vantaux pour les piétons, preuve que les maîtres d'ouvrage se méfiaient parfois des portes piétonnes découpées dans les vantaux charretiers.

Circulations secondaires dans la porte

La fonction de la porte était en général univoque en ce qui concerne l'entrée proprement dite. Il est assez rare qu'un même ouvrage accueille deux couloirs d'accès aux fonctionnalités différentes. Il en existe cependant quelques-unes, répondant en fait à des programmes différents.

Portes à deux couloirs convergents. Ce type de programme résultait de configurations topographiques particulières. A Carlux, en Périgord, le couloir principal d'accès, perpendiculaire à la courtine, était doté d'un couloir secondaire qui lui était lui-même perpendiculaire, desservant selon toute probabilité un chemin d'accès extérieur à l'enceinte urbaine.

A Bressuire, une tour-porte circulaire conduisant de l'extérieur du château à la basse-cour fut dotée, quant à elle, d'un couloir secondaire amenant dans le passage entre basse-cour et château. Le schéma en Y qui en résulta permettait, de la même façon qu'à Berzy-le-Sec déjà évoqué, de contourner la porte charretière pour les circulations piétonnières (fig. 417).

Portes à passage inférieur. C'est à une toute autre logique que répondent les programmes de passage inférieur, présentant sous le couloir principal un accès secondaire. Celui-ci pouvait donner sur les fossés, comme Montaignillon en Champagne dans la première moitié du XIII^e siècle, ou à Villandraut en Guyenne à la fin du même siècle ; bien plus tard, au XV^e siècle, on en trouve un autre exemple au château de Rieux, en Bretagne (fig. 418). Dans tous ces cas, la porte basse était desservie par un escalier droit partant de l'un des flancs du couloir principal.

A la porte de Laon de Coucy, il semble bien que le passage inférieur avait pour but de desservir un ouvrage avancé : c'est ce que suggérait Viollet-le-Duc, qui croyait avoir retrouvé celui-ci dans la masse de la demi-lune ajoutée au XVI^e siècle. Bien que l'on ne puisse valider aujourd'hui cette dernière interprétation, il semble certain que le passage inférieur, d'une dimension très importante puisqu'il a plus de deux mètres de large, conduisait par une passerelle accrochée au pont de pierre d'accès, au niveau bas d'une barbacane.

Ce type de configuration ne fut apparemment pas fréquent : il multipliait les risques d'entrée, et forçait à augmenter le nombre d'hommes nécessaire à la défense. Trois siècles plus tard, on retrouve l'idée dans la passerelle inférieure du château de Beynes, en Ile-de-France, qui conduisait des contremines au ravelin.

418. RIEUX (Morbihan). Porte du château, de la fin du XV^e siècle. On distingue dans les broussailles la porte de sortie au niveau des fossés, desservie par un escalier interne.



418

LA DÉFENSE EXTERNE : PONTS MOBILES ET PONTS-LEVIS

La défense des couloirs d'accès était, presque naturellement, préparée en amont par le franchissement du fossé. Selon toute probabilité, de toute antiquité ce franchissement fut assuré par des ponts ayant une partie fixe, du côté extérieur, le pont dormant, puis une partie mobile du côté de la place. Il ne reste à vrai dire pas de trace tangible de ces aménagements jusqu'au XII^e siècle, ce qui pourrait prouver que la partie mobile était tout simplement constituée par des planches que l'on enlevait en cas de siège.

Si l'on constate effectivement, dans l'iconographie, des cas où seule une passerelle mobile assurait la défense externe (ainsi au XV^e siècle à Olloix, Saint-Vincent, au Breuil, illustrés dans l'*Armorial de Revel*), il faut être très prudent dans l'interprétation des vestiges actuels : l'entrée est souvent à ce point dénaturée qu'il est impossible d'y lire les anciens dispositifs : souvent les crapaudines d'un éventuel pont-levis ont disparu, ravalées au cours d'une restauration quelconque.

A partir de la fin du XII^e siècle cependant, la documentation, comme les monuments eux-mêmes, fournissent la preuve d'une évolution : de simple passerelle mobile, on passe alors au pont-levis sous ses diverses formes. Cette apparente recrudescence cache, en fait, une montée en charge tout au long de la seconde moitié du XII^e siècle, comme on va le voir. Mais, dès à présent, il convient de noter que cette transformation de la passerelle mobile en un pont-levis avait pour conséquence de renforcer la défense du couloir d'accès, fournissant, en avant de tout le système des éléments d'arrêt, un barrage supplémentaire dès lors que le pont-levis était remonté.

Les ponts-levis à treuil simple

C'est, à vrai dire, dans les portes d'accès aux tours maîtresses, tout particulièrement les tours *philippiennes*, que l'on peut mettre en évidence des passerelles tournant autour d'un axe fixé à la base de la feuillure de la porte, et venant s'encastrer en position haute dans cette feuillure. Au milieu du XII^e siècle, la tour d'Ambleny en offre un bel exemple, le

câble de remontée coulisant dans un conduit vertical qui traverse l'un des escaliers, et aboutissant dans une petite chambre de manœuvre. Dans les années 1180, la tour maîtresse de Châtillon-Coligny offre également un ingénieux système de relevage du pont-levis d'accès ; on y reviendra au chapitre des portes de tours. Un demi-siècle plus tard, les tours *philippiennes* présentent systématiquement ce genre de dispositifs, que les textes contemporains intitulent ponts « tournants » (*pontes tornatiles*).

Ces ponts-levis à treuil simple se reconnaissent facilement au fait que demeure engravée dans la maçonnerie leur feuillure d'encastrement, et que la porte est surmontée par une meurtrière dont l'appui inférieur est usé par le frottement du câble de remontée. Parfois, les crapaudines supportant l'axe subsistent, sans pour autant que la feuillure existe. On trouve ce cas en deux sites très éloignés, ceux d'Arrabloy à la fin du XIII^e siècle, et de Lagarde en Ariège au début du XIV^e siècle : ces deux sites présentent d'ailleurs la similitude curieuse d'offrir, dans le passage, des bancs de pierre pour l'attente des étrangers (fig. 419).

419. ARRABLOY (Loiret). Détail de la porte d'entrée du château, construit à la fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle. Noter l'une des deux crapaudines qui soutient l'axe du pont-levis, et les bancs destinés aux étrangers attendant l'ouverture des portes.





420

420. MONT-SAINT-JEAN (Côte-d'Or). Tour-porte rectangulaire du château bâti au XIII^e siècle. La feuillure du pont-levis y apparaît nettement ; le dispositif de levage était constitué par un simple câble qui coulissait dans une meurtrière située au-dessus de la porte. Il n'en reste que les deux premières assises, sous la fenêtre repercée après coup.

On en trouve des exemples dans les portes principales dès le début du XIII^e siècle : songeons à la porte du Coudray-Salbart, à celle de Mont-Saint-Jean en Bourgogne (fig. 420), à Blaye, la Grange-Bléneau, etc.

Ce dispositif était assez primitif ; Viollet-le-Duc s'était ingénié à imaginer de savants systèmes de contrepoids qui auraient rendu la manœuvre plus facile, par exemple à la porte de Laon de Coucy dont il fit une savante reconstitution, en fait pure invention...

Aussi n'est-il nullement certain que le pont-levis ait été universellement installé ; et, à moins de retrouver les crapaudines ou la feuillure, il vaut mieux être prudent, car l'iconographie prouve qu'en certains cas, les maîtres d'ouvrage préféraient installer au-devant de la porte un pont-levis indépendant plus facile à manœuvrer grâce à des flèches. Mais on ne peut, en tout cas, douter de leur existence en certains points : on songera ainsi à ce pont-levis doté de « treuil, poulies », ainsi que d'un « tour à lever le pont » à Carentan en 1324, ou en 1367 à Mantes, à la « roue » fixée sur un « arbre » permettant de remonter le pont-levis de l'église collégiale fortifiée.

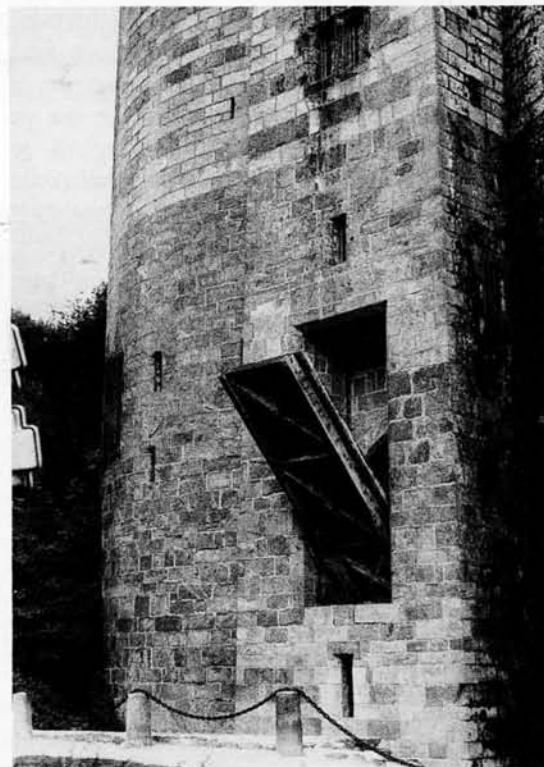
Les ponts-levis à bascule

Bien plus évolué, le système de « pont tournant » à bascule consistait à équilibrer la partie mobile du pont d'accès par une travée située derrière l'axe, formant contrepoids grâce à

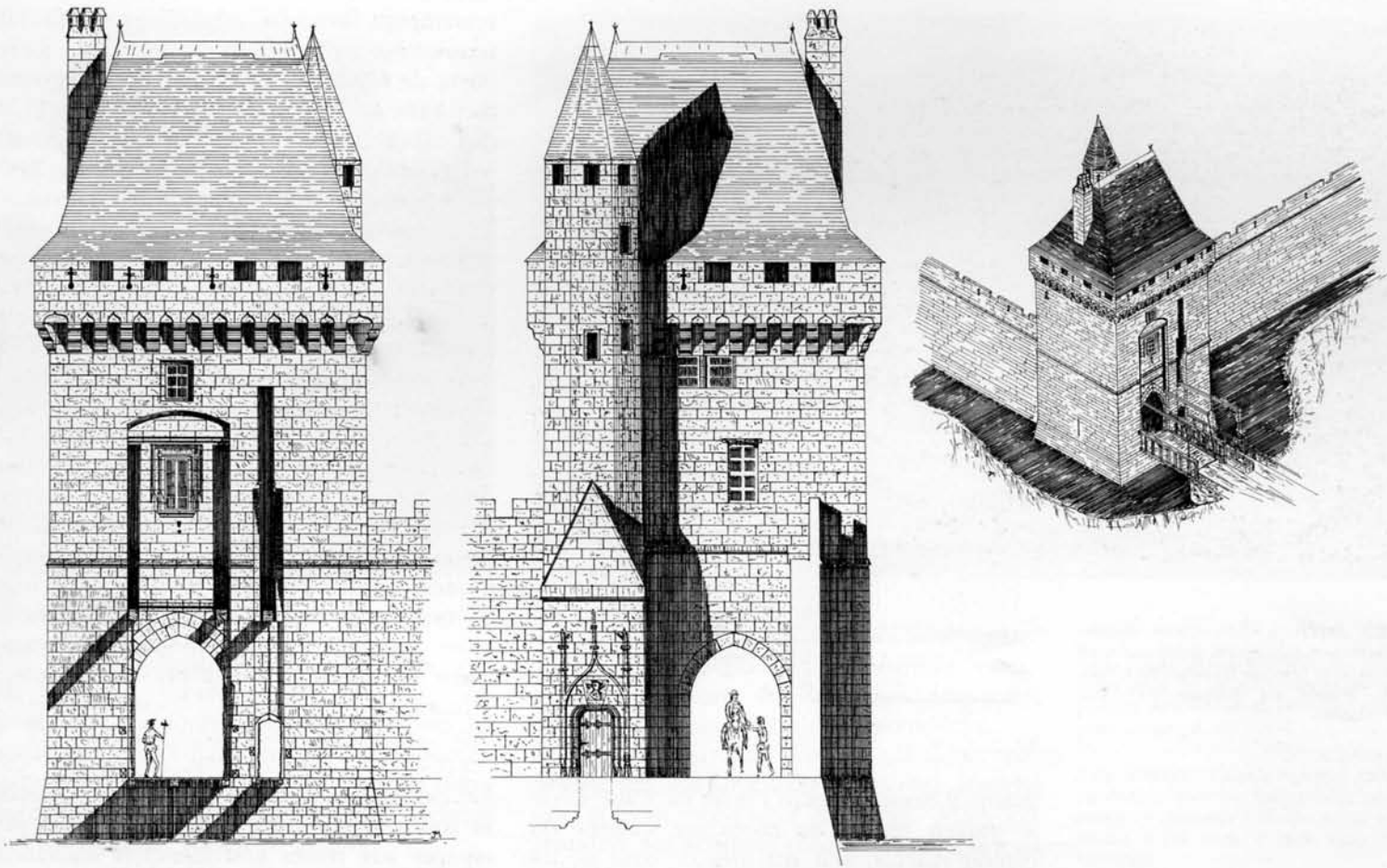
une charge fixée à son extrémité ; ainsi, l'axe étant toujours situé à la base de la porte, un simple système de fosse interne permettait la manœuvre de la travée contrepoids.

Le premier exemple bien attesté se présente dans une tour maîtresse, celle de Coucy : il remonte au second quart du XIII^e siècle. Et le procédé resta extrêmement rare, malgré ses avantages apparents : on en citera un autre exemple à la tour maîtresse de Dinan, appliqué à la porte charretière, porte de service de la tour bâtie à la fin du XIV^e siècle (fig. 421) ; dans une tour maîtresse encore, il exista à Blandy-les-Tours, en Seine-et-Marne, dans le dernier quart du XIV^e siècle, faisant communiquer le chemin de ronde des courtines avec le pénultième étage de la tour. Puis, plus d'un siècle après, la porte du château de Montcornet dans les Ardennes offre un dispositif de pont-levis double (piéton/charretier) à balancier.

A quoi fut dû le manque de vogue du procédé ? La seule contrainte résidait dans la nécessité d'aménager, sous le couloir d'entrée, une fosse profonde capable d'accueillir la rotation de la travée contrepoids. Peut-être ceci fut-il considéré comme un affaiblissement de l'entrée, puisque le vide du couloir d'accès se prolongeait vers le bas par l'espace de manœuvre du pont.



421



Les ponts-levis à flèches

L'apparition des systèmes à flèches. Un énorme pas en avant fut franchi dès lors que l'on eut inventé les ponts-levis à flèches. Le système de ces ponts consiste à aménager la bascule au-dessus du passage : les deux bras actionnant le pont, placés en hauteur, sont équilibrés par un cadre muni d'un contrepoids, l'axe se situant à quelques mètres au-dessus du sol du passage d'entrée.

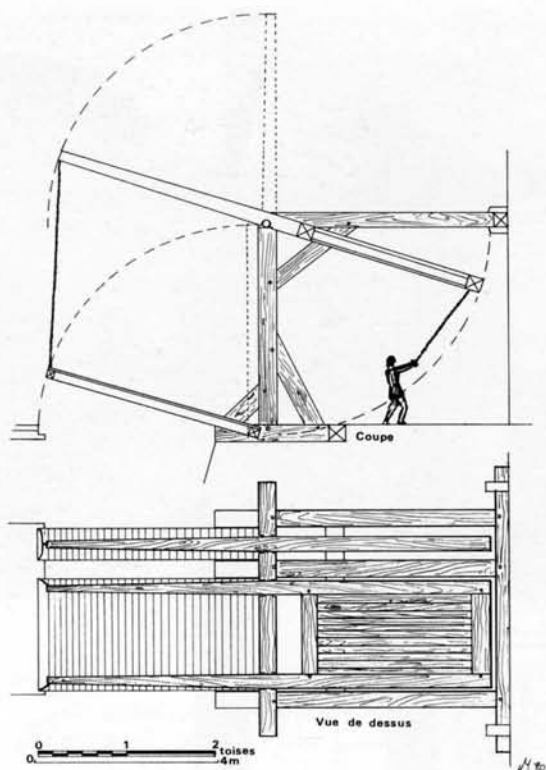
Les exemples conservés de ce type de ponts-levis ne permettent pas de remonter antérieurement à la seconde moitié du XIV^e siècle : dans aucune des fortifications conservées pour le XIII^e et la première moitié du XIV^e siècle, que ce soit en Ile-de-France, en Guyenne, en Provence, voire dans les autres régions, ne demeure une quelconque preuve d'une telle progression.

En revanche, la seconde moitié du XIV^e siècle, plus exactement encore le dernier tiers de ce siècle, voit apparaître des exemples

de plus en plus nombreux de ce type de défenses du couloir d'accès. Ainsi, alors qu'en 1360 encore, la porte royale de la citadelle de Villeneuve-lez-Avignon ne révèle aucun changement par rapport aux normes datant de plus d'un siècle, pas plus d'ailleurs que ne l'avaient fait les ouvrages de l'enceinte d'Avignon, de l'autre côté du Rhône, les diverses entrées de Vincennes, dans le dernier tiers du siècle, utilisent de façon désormais classique les bras de levage, pour lesquels il faut ménager, au-dessus de la feuillure de la porte, deux ou trois rainures permettant l'encastrement des bras (fig. 422).

La diffusion du pont-levis à flèches fut extraordinairement rapide : en moins d'un quart de siècle, il était devenu l'accessoire indispensable du couloir d'accès. On ne peut en méconnaître l'existence, tant il s'impose par la combinaison de la feuillure du pont-levis et des rainures verticales des flèches, grandes poutres qui venaient s'encastrent dans la maçonnerie. Sa fortune fut grande, par ailleurs,

422. SAINTINES (Oise). Élévation et perspective restituée de la porte édiflée au début du XVI^e siècle.



423. JANVILLE (Eure-et-Loir). Restitution du pont-levis double ajouté au-devant de la porte primitive au début du XV^e siècle, d'après les comptes du duché d'Orléans.

423

puisqu'il demeura jusqu'à la fin du XVIII^e siècle le moyen unique de protection externe du couloir d'accès, soit sur près de trois siècles et demi.

L'adaptation des ouvrages anciens aux ponts-levis à flèches. La vogue du dispositif fut telle que l'on ne saurait en énumérer une quelconque liste. Il est intéressant, en revanche, d'évoquer les conséquences qu'eut cette nouvelle façon de protéger les entrées sur les ouvrages existants, qu'il n'était pas question de reconstruire de fond en comble.

On peut, en fait, distinguer trois cas. Le premier fut celui où l'on se contenta de faire précéder l'ouvrage existant par un pont-levis à flèches indépendant, en avancée : on voit distinctement cette formule au château de Dourdan telle que représentée dans les *Très riches Heures*, et les comptes de l'époque prouvent la fréquence de cette méthode. Ainsi, à Janville en 1402, un tel pont-levis fut aménagé au-devant de l'entrée primitive (fig. 423).

Un second cas fut celui où l'on parvint à accueillir dans la porte le système nouveau : il fallait pour cela ménager l'axe du balancier au plus près du nu extérieur de la porte, et engraver au-dessus de celle-ci les rainures d'encastrement des flèches. Cette solution

ressemblait fort à un « bricolage » ; elle fut néanmoins utilisée, par exemple à la tour-porte de Châteauneuf-sur-Epte en Normandie, bâtie sous Henri II dans les années 1170 (fig. 424), ou encore à la porte du Jerzual à Dinan, peut-être édiflée à la fin du XIV^e siècle en englobant une porte plus ancienne.

Le troisième cas, le plus fréquent, d'adaptation, fut celui où l'on ménagea au-devant de la porte primitive un avant-corps susceptible d'accueillir le système nouveau. C'était la solution la plus rationnelle, en raison de la consommation d'espace du système à flèches. Citons, parmi tant d'autres, les cas offerts par les avant-corps des portes de Provins, bien datés de 1367 ; celui de la porte Saint-Malo à Dinan (fig. 425), celui du château de Présilly dans le Jura, celui du château de Largoët en Bretagne, etc. A Loches comme à Caen, on s'est contenté de ménager un mur en avancée entre les deux tours flanquant la porte primitive ; mais, en général, l'avant-corps fait saillie rectangulaire sur l'ouvrage primitif.

Les entrées doubles. Avec le pont-levis à flèches fit son apparition une nouveauté insigne par rapport aux temps antérieurs : la séparation des accès piéton et charretier. Non pas tant que les caractéristiques du couloir d'accès lui-même se soient dédoublées ; tout simplement, l'on songea de façon très fréquente à ménager des ponts séparés pour la circulation piétonnière et la circulation charretière. La raison en était toute simple ; même en temps de paix, il n'était ainsi pas nécessaire de baisser le pont-levis charretier, l'essentiel de la circulation étant faite de piétons, voire même de cavaliers isolés.

Ainsi s'imposa une disposition quasi universelle juxtaposant la porte piétonnière, surmontée d'une flèche unique à laquelle était accrochée la chaîne à fourche métallique supportant le pont piétonnier, et la porte charretière à deux bras ou flèches (fig. 426).

Ponts-levis à flèches et schémas défensifs de couloir. La généralisation des systèmes de ponts-levis à flèches alla le plus souvent de pair avec une simplification des couloirs d'accès, qui ne furent plus guère dotés, dès le dernier tiers du XIV^e siècle, que d'une herse, de vantaux et éventuellement d'assommoirs.



424



425

Un très bel exemple est fourni par la tour du Village à Vincennes, où au revers des ponts-levis, la voûte du couloir est littéralement truffée d'orifices servant d'assommoirs, permettant depuis la salle supérieure de bombarder l'entrée, sans compter les archères percées dans les flancs du couloir.

La simplification alla assez souvent au-delà, en supprimant même la herse. Comme si les constructeurs, à partir de la fin du

XIV^e siècle, avaient considéré comme vaines les sophistications du XIII^e siècle, reportant toute leur confiance dans les ponts-levis.

Il est vrai que ceux-ci offraient, au-devant des vantaux, une fermeture étanche qui pouvait remplacer la herse. Mais cet abandon des schémas complexes internes au couloir n'est-il pas indirectement la preuve qu'au XIII^e siècle, les ponts-levis n'étaient nullement généralisés ?

424. CHÂTEAU-SUR-EPTE (Eure). Tour-porte de la fin du XII^e siècle. Noter les rainures des flèches du pont-levis charretier ajouté au XIV^e siècle.

425. DINAN (Côtes-d'Armor). Porte Saint-Malo. Vue de l'avant-corps pour pont-levis charretier à flèches ajouté au XIV^e siècle devant d'une porte à deux tours du XIII^e siècle.



426

426. ANGERS (Maine-et-Loire). Porte de la ville. Pont-levis double à flèches ajouté au XIV^e siècle au-devant de la porte du XIII^e siècle.

FONCTIONNALITÉS DE LA PORTE D'ENCEINTE

Contrairement à la logique intellectuelle, on a présenté en premier lieu l'architecture des portes, avant d'aborder leurs fonctionnalités : ce choix peut-être paradoxal s'explique par l'extrême imbrication entre plan et fonction.

La fonction évidente de toute porte d'enceinte est d'abord, et avant tout, défensive : la porte d'enceinte est conçue pour protéger l'entrée, ses dispositions internes et externes sont élaborées pour constituer un filtre en temps de paix, un arrêt et un flanquement en temps de guerre.

Mais, du fait même que l'ouvrage castral ou urbain avait à vivre plus longtemps en temps de paix qu'en temps de guerre, le programme dépassa souvent largement le seul aspect défensif. La porte, de par sa situation particulière, était tout naturellement représentative d'une certaine symbolique, affirmant face à l'entrant la puissance du maître des lieux. Une puissance qui put être symbolisée de façons très différentes, suivant, justement, le caractère du maître d'ouvrage.

On ne s'attardera pas à la porte exclusivement défensive, qui fut, de toutes, très certainement la plus fréquente, quand bien même l'on y renforçait le potentiel symbolique par la présence de deux tours, ou d'une seule tour aux aspects de tour maîtresse. En revanche, il est bon de s'attarder quelques instants aux fonctions majeures que l'ouvrage d'entrée fut amené à jouer.

LA PORTE, INSIGNE DU POUVOIR

Quel ouvrage mieux que la porte est à même, dans l'enceinte du château ou de la ville, d'exprimer la marque du pouvoir féodal, ou du pouvoir de la commune urbaine qui n'en est, en définitive, qu'un succédané ?

La porte, tour maîtresse

Aussi la porte s'affirme-t-elle souvent comme la tour maîtresse du château : on songerait ici aux exemples où cet ouvrage remplace la tour maîtresse, comme à Senonches en Thymerais au XII^e siècle (fig. 427). Quand bien même la porte ne remplace pas la tour maîtresse, elle peut, d'une certaine façon, annoncer le caractère du maître des lieux ; on évoquera la tour-porte de Bois-Ruffin, dans le Perche, au début du XIII^e siècle, la tour-porte de Biron en Périgord dans les mêmes années, ou celle de Druyes-les-Belles-Fontaines. Ce type de fonctionnalité, extrêmement symbolique, se traduit surtout dans le domaine des tours-portes, rectangulaires ou non ; ces ouvrages étaient, en effet, les mieux à même d'imiter la tour maîtresse pour en être l'extériorisation sur l'enceinte. On a vu que, dès le XI^e siècle, cette notion était présente, comme au Plessis-Grimoult par exemple.

Cette notion n'est nulle part absente : il est possible de considérer que la moindre des tours-portes rectangulaires, castrale ou urbaine, fut d'une certaine façon l'occasion de marquer la prééminence du constructeur. On sait que la morphologie de tour avait, au Moyen Âge, un effet symbolique majeur, exprimant la « noblesse » de la construction, qu'elle soit due à un seigneur ou à une ville.

427. SENONCHES (Eure-et-Loir). Tour-porte du château, conçue comme une tour maîtresse.





428. COUCY (Aisne). Porte de Laon, bâtie dans le second quart du XIII^e siècle. Vue du revers de la porte avant les destructions de la Première Guerre mondiale. La porte était dotée d'une salle au-dessus du passage, largement éclairée par de grandes fenêtres.

A Senonches comme à Bois-Ruffin, déjà cités, comme sans doute en beaucoup d'autres châteaux, il existait une fonction secondaire, celle de logis ; mais cette fonction secondaire n'avait pas grande importance par rapport à la fonction symbolique. Celle-ci s'exprime parfaitement, plus de trois siècles plus tard, à la tour-porte de Saintines, au point que cet ouvrage d'entrée a été transformé au XIX^e siècle en un « donjon » isolé.

Un secteur géographique particulièrement fécond, de ce point de vue, fut très certainement le Sud-Ouest de la France, qui fit de la tour-porte rectangulaire au XIII^e siècle l'un des attributs les plus fréquents de la fortification castrale ou urbaine. Sans aller jusqu'à l'énumération des innombrables « porteaux » des enceintes de bastides gasconnes, on mentionnera par exemple la tour-porte, également tour maîtresse de Luzan : bâtie comme le chaton de la bague constituée par une enceinte ceignant une motte ancienne, cette tour-porte-logis est le plus évident des manifestes de la puissance du concept de la tour-porte.

*La porte urbaine,
symbole d'un nouvel ordre*

Dans la grande majorité des cas, les portes d'enceintes urbaines furent le résultat d'un

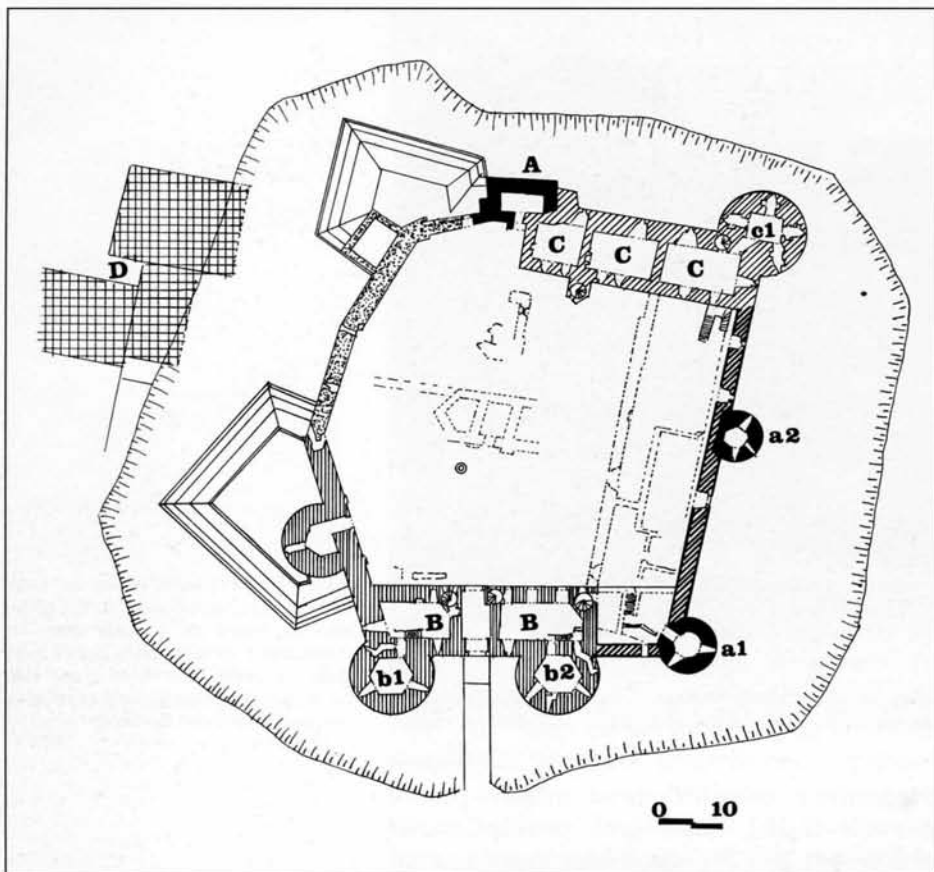
programme essentiellement inspiré par le pouvoir féodal. Mais cette conception ne résista pas à l'évolution des pouvoirs au long des XIII^e - XV^e siècles.

Un superbe exemple de cette évolution demeure à la porte de Laon de Coucy, bâtie dans les années 1225-1250 : car le bâtiment est conçu pour accueillir la juridiction urbaine.

Au revers des deux tours de défense, un grand bâtiment rectangulaire s'éclairant par de belles fenêtres géminées surmonte le passage d'accès. Doté de salles basses, ce bâtiment communique avec les salles des tours, la salle inférieure de chacune d'elles se révélant être un cachot. Il semble donc que l'on ait affaire ici à la salle de justice de la ville, correspondant à la salle, combien plus vaste, de la justice seigneuriale à l'intérieur du château (fig. 428).

Le cas de Coucy sort sans doute de l'ordinaire par ses dimensions, comme par la qualité de son appareil. Mais il traduit la nécessité éprouvée par les communautés urbaines d'exprimer leur pouvoir, au-delà ou face au pouvoir féodal proprement dit.

Bien plus tard, le soin apporté à une porte comme la porte du Croux à Nevers, au début du XV^e siècle, traduit exactement la même volonté d'affirmer le pouvoir urbain.



429. SARZEAU (Morbihan). Château de Suscinio. Plan. A : Tour salle du XIII^e siècle. B : Salle ducale de Jean IV de Bretagne (vers 1380). C : Salle ducale de Jean V de Bretagne (vers 1430). D : Ancienne chapelle. a1, a2 : Tours flanquantes du XIII^e siècle. b1 : Tour de la chambre ducale. b2 : Tour de la chapelle. c1 : Tour neuve.

LA PORTE-SALLE

Dès lors que les constructeurs allongeaient le couloir d'accès pour le surdoter en éléments de défense, dès lors que ces couloirs étaient flanqués par des tours aux dimensions importantes, il était assez naturel que les maîtres d'ouvrage s'interrogent sur un rôle permanent de la porte dans la résidence seigneuriale, à l'intérieur des châteaux.

Il n'est guère facile de bien analyser ce rôle, dans la mesure où, le plus souvent, la porte castrale fut dotée d'éléments résidentiels tels que cheminées, latrines ; mais, dans la plupart des cas, cette fonction résidentielle manifestée par l'architecture se cantonnait à l'accueil de la garnison.

On ne s'intéressera pas ici à ce dernier aspect, puisque la résidence offerte par la porte était secondaire ; en revanche, il est instructif de s'attacher quelques instants aux cas où la résidence sur la porte devint la résidence primaire.

L'ensemble des schémas de portes, qu'il s'agisse de *tours-portes* ou de portes à deux

tours, pouvait s'accommoder facilement d'une fonction résidentielle ; alors que la tour-porte fournissait un cadre compact, la porte à deux tours offrait, au contraire, un espace relativement souple, avec les salles existant dans les deux tours et dans le corps même de la porte.

Pour autant, la fonction résidentielle ne semble pas avoir été fréquente jusqu'au XIV^e siècle, au moins de façon primaire : si l'on trouve de temps à autre une cheminée, des fenêtres, voire même des latrines, dans l'ouvrage d'entrée, rien n'atteste de l'existence de logis permanents affectés au seigneur et maître.

L'évolution des dimensions du couloir d'accès, celle des flanquements eux-mêmes, allaient occasionner dès la fin du XIII^e siècle une modification progressive des concepts. En effet, dès lors que passage et tours se développaient, il était tentant d'y placer, pour des raisons d'économie comme de symbolique, des fonctions résidentielles.

Certes, l'on ne saurait prétendre que les châtelets imposants de Carcassonne, d'Aigues-Mortes, ou d'autres contemporains, servirent à proprement parler de logis. Pas plus d'ailleurs que la porte de Villeneuve-lez-Avignon. Mais l'essentiel des fonctions résidentielles s'y trouvait, dans des fortifications à vocation urbaine ou purement militaire qui favorisaient l'accueil des garnisons. On a déjà évoqué, de ce point de vue, la porte Saint-Jean de Château-Thierry, qui présentait dès la fin du XIII^e siècle un programme résidentiel évident à l'usage d'une garnison.

Alors que, dans les siècles précédents, le complexe *salle-chambre* se trouvait presque obligatoirement indépendant des ouvrages de défense, le XIV^e siècle allait faire naître le concept de *porte-salle*, c'est-à-dire d'espace résidentiel sur la porte.

Ce concept était assez proche des cas de maisons fortifiées où le logis se trouvait, par nécessité, au-dessus du passage d'accès. Songeons, parmi les premiers, à Armentières dans l'Aisne, à la fin de la première moitié du XIII^e siècle ; un siècle après, on pourrait citer le cas de Chevenon en Bourgogne. Dans ces exemples, la compacité de l'aménagement, l'économie de réalisation, imposaient de construire logis et porte en un.

On ne peut exclure que les mêmes motivations aient joué dans l'éclosion d'une nouvelle forme de *portes-salles* au XIV^e siècle. Symbolique de la présence du seigneur au-

dessus de la porte, d'une part ; économie de matériaux et de moyens d'autre part.

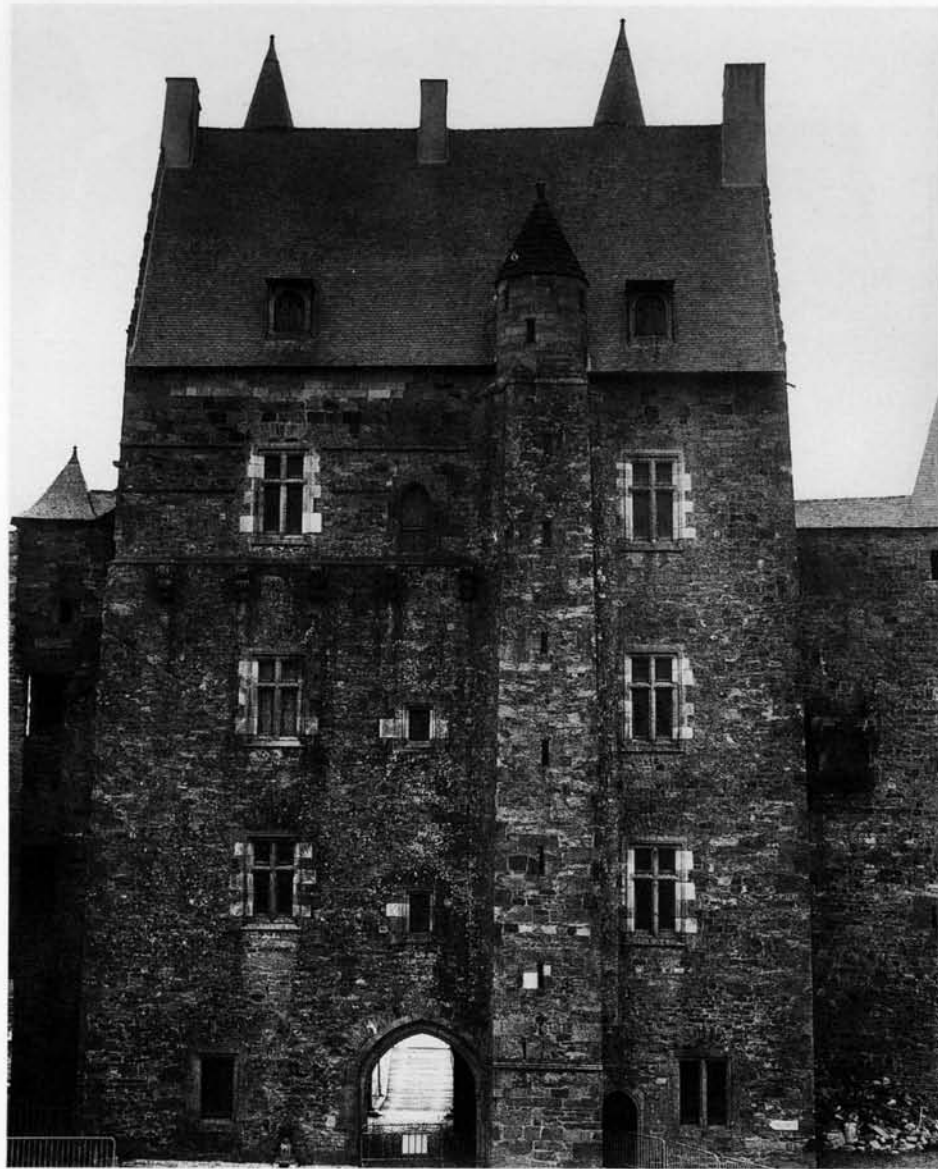
Sans doute cette évolution fut-elle particulièrement sensible en Bretagne, dans les grandes fortifications princières : on pensera ainsi au logis sur porte, véritable palais ducal, bâti par Jean IV de Bretagne au-dessus de la porte de Suscinio (fig. 429), aux châtelets de Vitré (fig. 430) ou de Montmuran, tous attribuables à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle, ou encore à Montauban-de-Bretagne, plus tardif.

Mais on trouvera la même forme de pensée du programme architectural à Lassay, au milieu du XV^e siècle ; ici, les logis se répartissent dans les tours de l'enceinte, la partie maîtresse se situant manifestement au-dessus du passage d'entrée, dans le châtelet à deux tours circulaires. Plus jeune de quelques décennies, le logis-châtelet édifié à Nantes par le duc François II de Bretagne répond à la même volonté.

De la même façon, la tour du Village de Vincennes, un demi-siècle plus tôt, traduit le même genre de programme, quand bien même il ne s'applique pas directement au seigneur. Ici, le programme résidentiel, s'exprimant par une salle à cheminée monumentale, des chambres, des latrines, une chapelle peut-être, forme l'essentiel du concept architectural qui a régi la tour-porte d'entrée. Bien que dans la forteresse contemporaine de la Bastille, il ne s'agisse pas d'un concept de tours-portes, on ne peut manquer de mettre en évidence le même souci d'identifier, au-dessus des passages d'entrée principaux, une fonction résidentielle destinée au maître des lieux, en l'occurrence le gouverneur de la place.

Comment expliquer cette propension à faire de la porte le lieu privilégié d'expression d'une fonction résidentielle de haut niveau ? Je pense qu'il faut y voir la conjonction de deux éléments convergents : la nécessité de disposer, à cette époque, de portes aux dispositifs performants (pont-levis), et celle de posséder des logis-salle compacts ; ces deux exigences se combinant dans un impératif d'image d'une force peu commune, tel qu'il ne se retrouva sans doute pas postérieurement, et qu'il n'exista pas antérieurement.

Quel meilleur endroit choisir pour exprimer la puissance, le luxe, que la porte d'entrée elle-même, symbole militaire par excellence ? La *porte-salle* forme, en quelque sorte, le contrepoint de la tour maîtresse des XII^e et XIII^e siècles : il s'agit d'une nouvelle forme



430

d'expression du pouvoir au XIV^e siècle, porteuse d'aspirations à la réussite différentes des siècles passés, s'exprimant par la qualité des aménagements extérieurs, et plus explicitement encore par la présence physique du maître au-dessus de l'entrée. Le maître contrôle, par l'architecture qu'il déploie, l'accès à son propre château.

Bien que marginal, l'exemple fourni par l'entrée de La Ferté-Milon, château dû à Louis d'Orléans dans les années 1400, est très indicatif des évolutions de la pensée ; l'architecte commissionné par le duc s'ingénia, en effet, à transcender l'entrée militaire par un motif religieux, ici le Couronnement de la Vierge. Une façon, ici encore, de marquer l'ascendant du maître d'ouvrage sur le visiteur.

430. VITRÉ (Ille-et-Vilaine). Le logis bâti sur l'entrée, sans doute au début du XV^e siècle. Vue de l'intérieur sur cour.



431

431. MONTFERRAND-DE-PÉRIGORD (Dordogne). La tour-porte de la basse-cour du château, surmontée par la chapelle castrale, du XIII^e siècle.

LA PORTE-CHAPELLE

On aura compris que le rôle symbolique de la porte engendra bien souvent une fonction y répondant. Pouvoir féodal ou dérivé, luxe et statut social, s'y exprimèrent d'une façon privilégiée. La porte, le premier élément auquel se heurte l'étranger, fut en bien des cas le lieu d'expression de toute une série de concepts ancrés dans la sociologie féodale.

Parmi ceux-ci, le concept religieux ne fut sans doute pas le dernier. Il est certes difficile aujourd'hui, compte-tenu du nombre de disparitions, de prétendre maîtriser une quelconque statistique ; mais on ne peut manquer de constater la fréquence relative de coïncidence entre chapelle castrale et porte d'entrée.

Chapelle joutant la porte

Cette coïncidence peut prendre diverses formes, parmi lesquelles la juxtaposition entre chapelle et porte fut peut-être l'une des plus faciles à mettre en œuvre : voyons ainsi les chapelles présentes au château royal de Peyreperouse, dans les Corbières, ainsi qu'au château de Montaiguillon en Seine-et-Marne. Dans ces deux cas, la chapelle fut ménagée dans une tour flanquant la porte ; il n'est pas déraisonnable de penser qu'à Peyreperouse, l'abside de la chapelle, formant tour, précéda même chronologiquement la porte. Au château

de Murol, en Auvergne, la chapelle romane, placée en avant de la porte, pouvait assurer, outre sa protection tutélaire, un flanquement efficace.

Cette situation de la chapelle put être plus conjoncturelle : à Suscinio, la chapelle seigneuriale a été aménagée dans l'une des tours du châtelet d'entrée, tout simplement parce que celui-ci était le palais ducal ; les tours flanquantes offraient donc tout naturellement les dégagements nécessaires. A la Bastille Saint-Antoine de Paris, la chapelle était aménagée dans l'une des deux tours de la porte primitive qui fut le noyau de la forteresse de Charles V, apparemment au niveau joutant directement l'entrée.

Chapelle au-dessus de la porte

Les passages sous chapelle. La fonction symbolique de la chapelle était telle que bien des constructeurs aimèrent à la placer en première ligne. Non pour des raisons défensives, au moins primaires, mais bien plutôt pour des raisons de symbolique de la topographie ; la première forme en fut le simple couloir voûté ménagé sous le vaisseau de la chapelle établie sur le périmètre de l'enceinte, sans autre forme de défense. C'est ce que j'appellerai le *passage sous chapelle*.

On pourrait ainsi penser au long passage voûté aménagé sous les tribunes de la chapelle castrale, sans doute église paroissiale, de Pestillac en Périgord ; disposition que l'on retrouve de façon similaire à Commarque en Périgord, sous l'église paroissiale. Encore en Périgord, on citera l'exemple de Montferrand, où l'une des portes du château s'ouvre sous la chapelle castrale, dans un passage curieusement dépourvu des défenses traditionnelles telles que herse ou assommoirs (fig. 431).

Dans ces passages, il est curieux de constater que la présence divine semblait exempter les hommes de prévoir des aménagements défensifs particuliers : tant à Commarque qu'à Pestillac, on peut faire le même constat.

Tours-portes ou châtelets à chapelle. Un autre groupe est formé par les ouvrages où le programme de la chapelle n'est pas prédominant, se contentant de s'intégrer à un programme défensif considéré comme prioritaire. On laissera de côté les cas, très intéressants,

formés par les chapelles castrales de tours maîtresses bâties au-dessus de l'accès, comme à Loches, à Pons ou à la Tour de Londres ; en revanche, il est bon de citer ici quelques-uns des exemples les plus marquants de chapelles castrales sur l'enceinte.

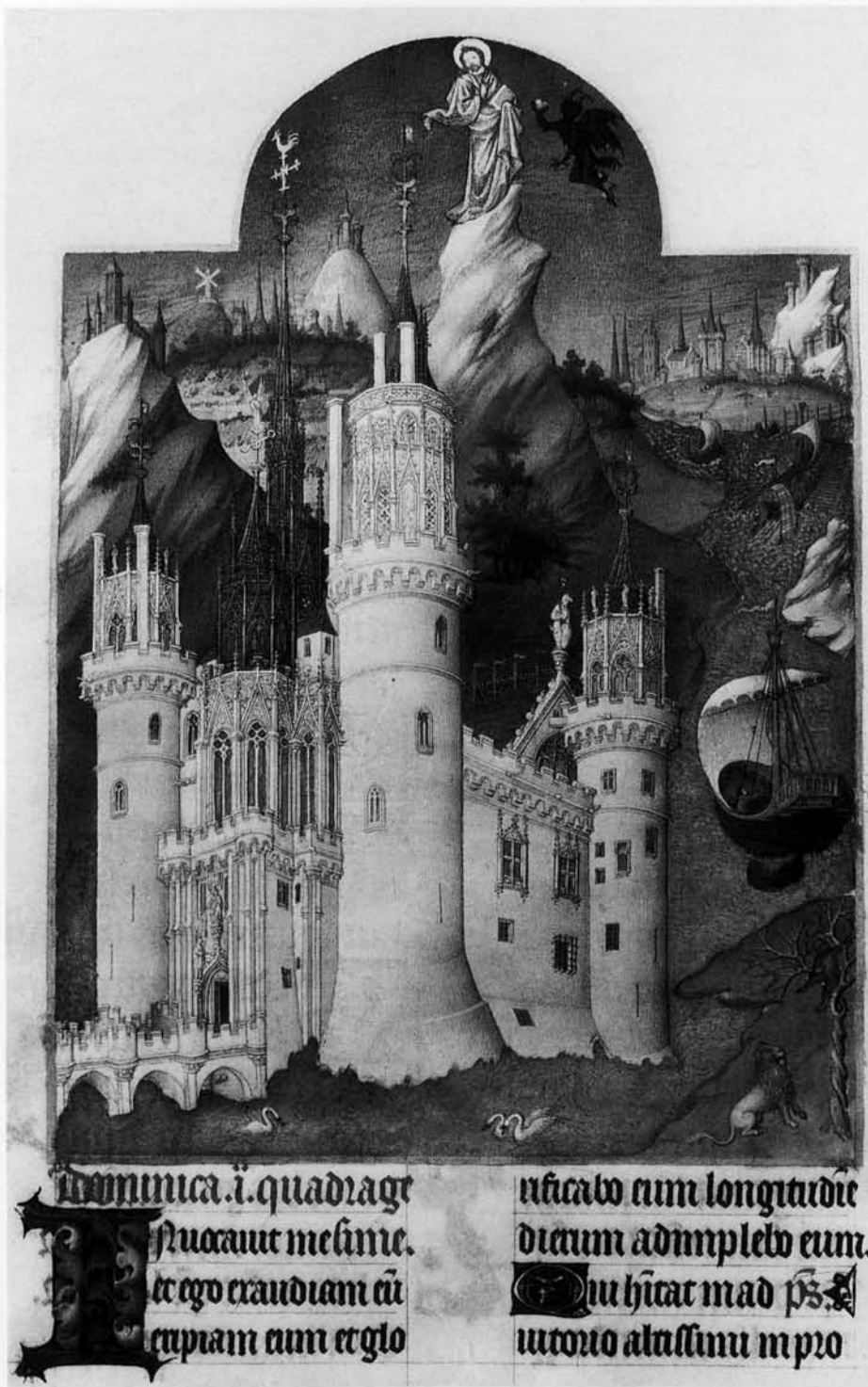
A commencer par la chapelle ménagée au-dessus de la porte du château de Gand, en Belgique, assurément attribuable au deuxième tiers du XII^e siècle. Peut-on mettre en relation avec ce courant la chapelle sur l'accès de la grande salle de Coucy, dans le second quart du XIII^e siècle ? Si la défense n'est ici pas au rendez-vous, le caractère symbolique est manifeste.

On aura garde de prétendre à quelque exhaustivité que ce soit ; mais on remarquera l'importance de quelques exemples du XIV^e siècle, à commencer par la chapelle sur le passage d'entrée de Montmuran, en Bretagne, attribuable aux dernières années de ce siècle. Plus spectaculaire encore était la chapelle ménagée sur la porte rénovée par Jean de Berry au château de Mehun-sur-Yèvre (fig. 432). Plus spectaculaire, car la fonction même de chapelle s'y affirmait vers l'extérieur, sans hésiter à affaiblir la carcasse militaire au bénéfice des remplages gothiques fragiles de l'oratoire ; à Montmuran, la chapelle regardait l'intérieur de la place.

Ce même courant ostentatoire mettant la chapelle au premier plan vers l'extérieur se retrouve, à la fin du XV^e siècle, à la tour-porte du palais Jacques Coeur de Bourges : le maître d'ouvrage n'hésita pas ici à placer au-dessus de la porte une énorme baie gothique à remplages. Certes, l'on était ici dans un contexte urbain ; il n'en reste pas moins que l'édifice tout entier était bâti dans un savant mélange entre architecture défensive et architecture résidentielle.

Oratoires sur la porte. Un dernier moyen d'extérioriser la chapelle, protection tutélaire, au-dessus de la porte, fut l'oriel en encorbellement. Le plus bel exemple d'un tel aménagement fut celui du Landsberg, en Alsace (fig. 433), au XII^e siècle, peut-être imité, en Alsace toujours, au Wasenburg.

Curieusement, ce type d'aménagements ne fit pas florès dans la construction de ce côté-ci des Vosges. On citera, au XII^e siècle, le cas de l'oriel de la tour maîtresse à Châtillon-Coligny ; mais rien n'indique explicitement que cet oriel ait servi de chapelle, même s'il s'élève au-dessus de l'entrée de la tour.



C'est, en fait, au XV^e siècle que l'oriel à vocation de chapelle refait son apparition, toujours lié à une composition du logis qui le place au-dessus de l'entrée. On citerait ainsi la chapelle du manoir de Kérouzéré (fig. 434) en Bretagne, ou celle du manoir de Martainville en Normandie.

432. MEHUN-SUR-YÈVRE (Cher). Vue du château dans les *Très Riches Heures* du duc de Berry. La chapelle, abondamment ornée, y prend place sur la tour-porte aménagée au-devant de la courtine primitive, du XIII^e siècle.

LES DÉFENSES AVANCÉES

Dès lors que l'ennemi est aux portes de la forteresse, la situation, dans un siège, est critique. Aussi chercha-t-on le plus souvent à freiner la progression de l'ennemi, ou, en temps de paix, de l'entrant non identifié. Cette nécessité n'est en aucune façon l'apanage du Moyen Age ; elle constitue, de toute antiquité, l'un des fondements de la défense rapprochée des portes.

Deux configurations pouvaient s'offrir, selon la protection naturelle, par la topographie, de la porte. Si la porte était défendue du fait de l'accès très pentu, il suffisait alors de disposer le chemin d'accès en lacets, en créant éventuellement des défenses échelonnées au long de la montée. Si, au contraire, la porte donnait sur un terrain sans défenses naturelles, il était nécessaire d'aménager une zone tampon brisant l'élan de l'arrivant.



433. HEILIGENSTEIN (Bas-Rhin). Château du Landsberg. L'« oriel » contenant une chapelle, placé au-dessus de l'entrée du logis roman (fin XII^e siècle ?).

434. SIBIRIL (Finistère). Manoir de Kérouzéré. Vue de la façade d'entrée, avec la chapelle sur la porte, du XV^e siècle.

433



434

DÉFENSES ÉCHELONNÉES ET GALERIES D'ACCÈS

Les défenses échelonnées des fortifications de montagne

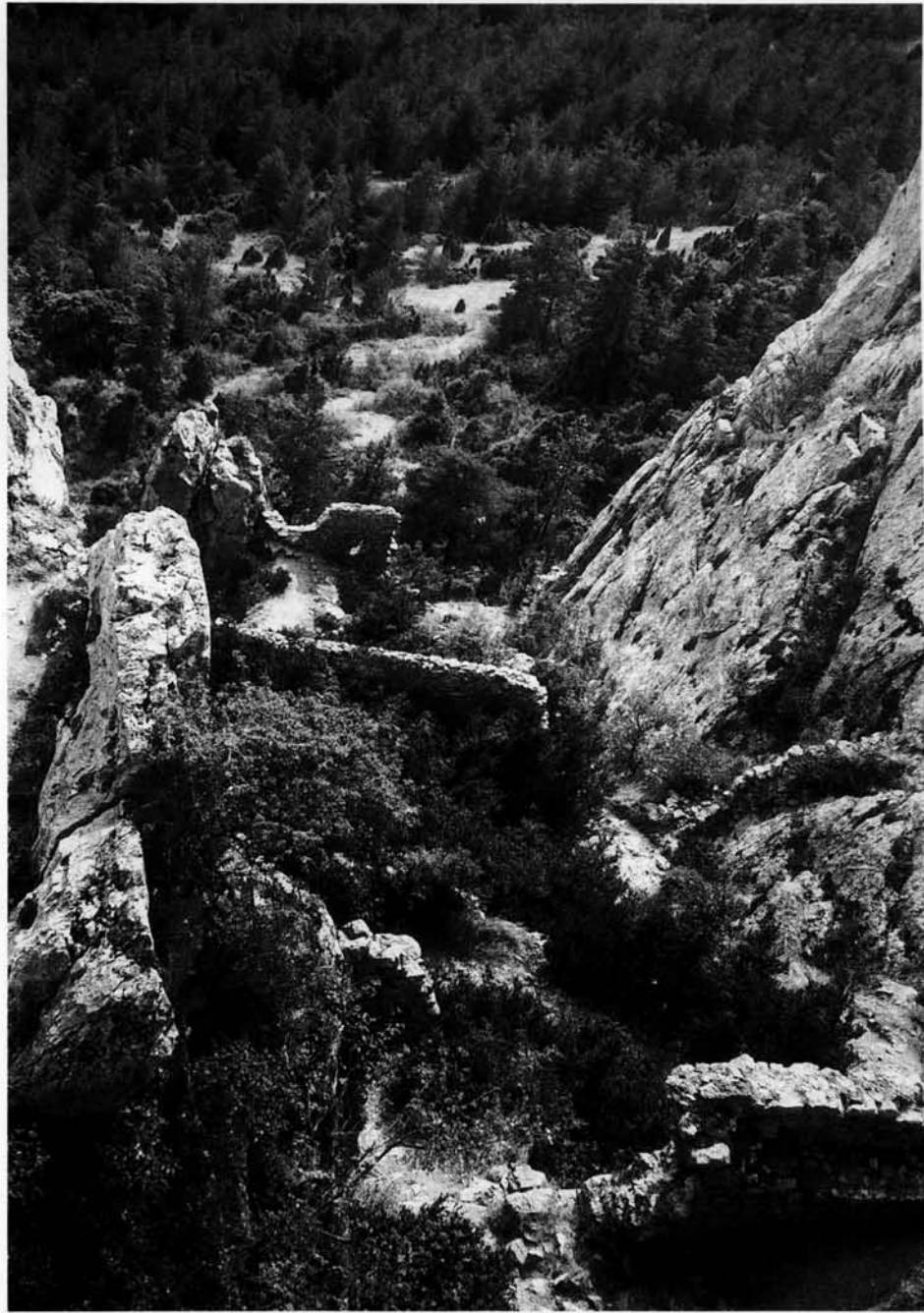
Comme il vient d'être dit, l'accès d'une fortification de montagne est en soi facile à défendre. De par la topographie, il se trouve sous les tirs de la forteresse qui domine ; par construction, le chemin d'accès est aménagé en lacets, pour des raisons évidentes de confort.

Aussi, dans toutes les fortifications de montagne ou équivalentes, la défense du chemin d'accès peut se réduire au minimum ; on fait confiance, comme par exemple à Montferrand en Languedoc, à Peyrepertuse ou Montségur dans les Corbières, mais aussi à la plus grande partie des châteaux alsaciens, des châteaux auvergnats, etc., aux difficultés de la montée pour briser l'élan des montants. Au point d'ailleurs que, dans ces fortifications de montagne, les défenses inhérentes à la porte sont très limitées ; la structuration en basse-cour inférieure et château supérieur suffisait, par le double barrage, à inspirer confiance.

Les chemins à portes échelonnées. Aussi en doit-on en aucune manière chercher une origine ancienne aux chemins à défenses échelonnées tout au long de la montée. Lorsque celles-ci existent, elles ne sont pas le fait du Moyen Âge, mais d'époques postérieures où les maîtres d'ouvrage cherchaient à valoriser une défense souple grâce à des « tirailleurs » capables de se retrancher progressivement de ligne de défense à ligne de défense aménagées en chicane.

L'un des plus beaux exemples, assez tardif (XVI^e siècle) se trouve au château de Puilarens, dans les Corbières (fig. 435) ; on citerait également celui, contemporain, de Quéribus, ou encore celui d'Usson, tardif aussi, en Ariège, voire encore à l'enceinte urbaine de Puycelci, en Périgord, contemporaine.

Ces dispositifs venaient en général s'appuyer, en retrait, sur des fausses-braies ménagées devant les courtines de la forteresse ; les « tirailleurs » étaient ainsi assurés d'un repli sous protection de la fortification, en communication avec celle-ci.

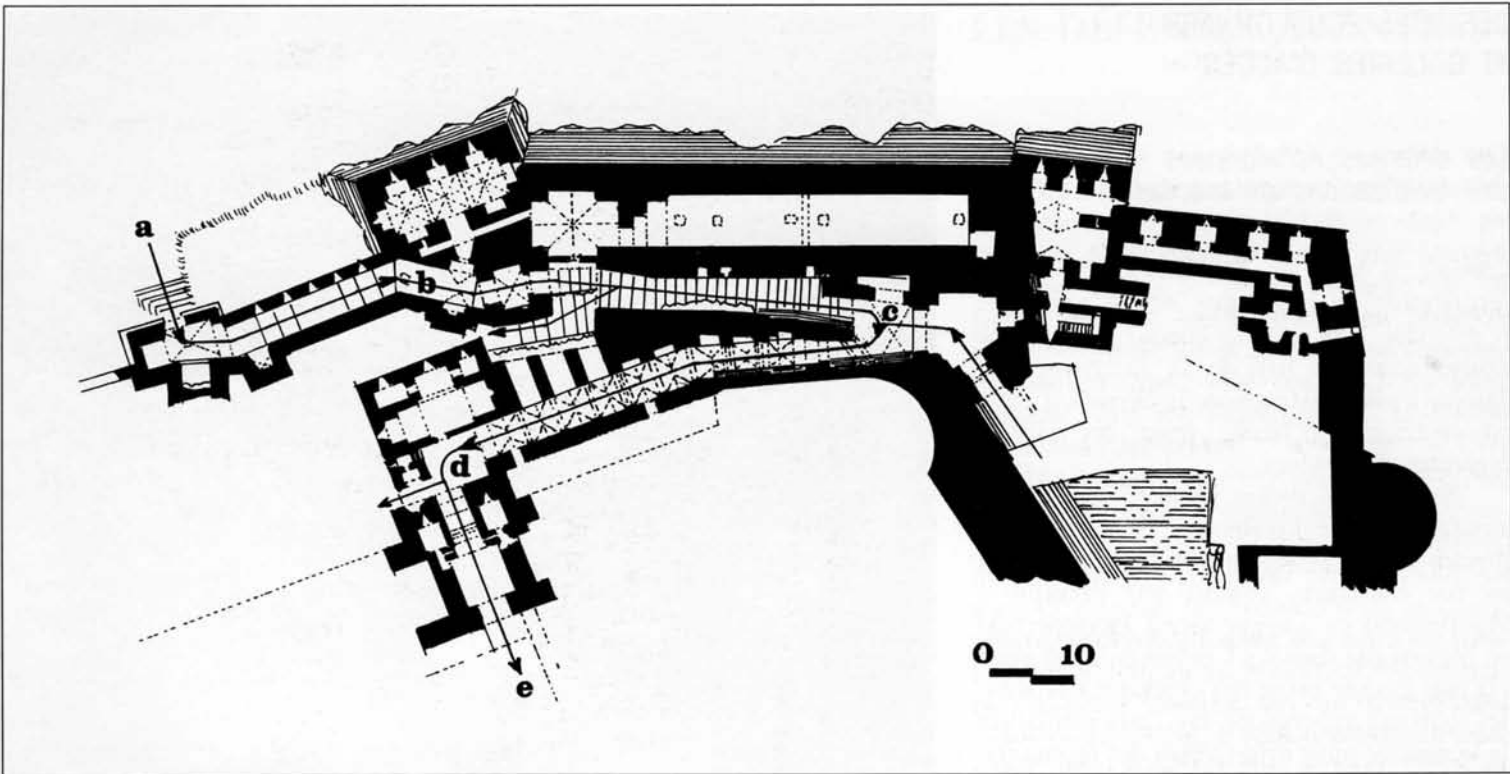


Les chemins d'accès en galerie couverte

Le summum de la sophistication consistait à faire du chemin d'accès un ouvrage en soi, le transformant en une galerie couverte capable de défense externe, mais aussi susceptible d'être battu de l'intérieur.

Le Krak des Chevaliers offre, de ce point de vue, la plus belle référence en la matière. Le chemin d'accès à la porte du XII^e siècle y a été, en effet, entièrement couvert dans une galerie en épingles à cheveux, voûtée tout du

435. LAPRADELLE-PUILAURENS (Aude). Château de Puilarens. Chemin d'accès à défenses échelonnées, sans doute tardif (XVI^e siècle).



436

436. KRAK DES CHEVALIERS. La grande rampe d'entrée, construite au XIII^e siècle (a b c d e).

437. HÉRISSON (Allier). Le couloir d'entrée voûté, servant à la fois de défense vers l'extérieur, et de boyau de contrôle des entrants.



437

long au XIII^e siècle. Le long couloir ainsi déterminé est battu, depuis l'intérieur, par des archères et des assommoirs (fig. 436).

Il ne s'agissait, ni plus ni moins, que de l'amélioration du concept, très fréquent, des chemins d'accès s'enfilant entre enceinte de basse-cour et enceinte castrale : dans ces cas, représentés par exemple par le château de Belvoir en Palestine, du dernier tiers du XII^e siècle, dérivant tout simplement des modèles byzantins, le chemin d'accès, tout en desservant les défenses externes, se trouvait sous le feu des défenses internes propres au réduit castral. Mais le fait de couvrir entièrement ce chemin d'accès, afin de le rendre tout à la fois organe de défense lorsque la garnison s'y tenait encore, et chenal-piège placé sous le feu des tirs internes dès lors que l'ennemi avait pu y pénétrer, est finalement assez rare.

On en trouve un très bel exemple au château de Hérisson, dans le Bourbonnais (fig. 437). Ici, le passage d'accès, doublement coudé, a été entièrement enchapé dans un couloir voûté possédant des archères regardant la basse-cour. Seule entrée, ce couloir était un véritable guet-apens pour l'assaillant qui se trouvait contraint de progresser dans un couloir sombre, étroit, sous le feu des défenseurs.

LES OUVRAGES AVANCÉS DES PORTES AVANT L'ÂGE DU CANON

En dehors de ces cas assez particuliers qu'étaient les forteresses de montagne, ou assimilées, l'essentiel des portes d'enceintes urbaines ou castrales ne pouvaient mettre en œuvre des moyens identiques. S'imposaient donc des espaces de filtrage placés en avant de la porte, plus ou moins protégés, permettant d'isoler l'entrant, mais aussi d'accueillir des fonctions civiles : ne serait-ce que l'attente avant d'entrer dans le noyau fortifié siège du pouvoir.

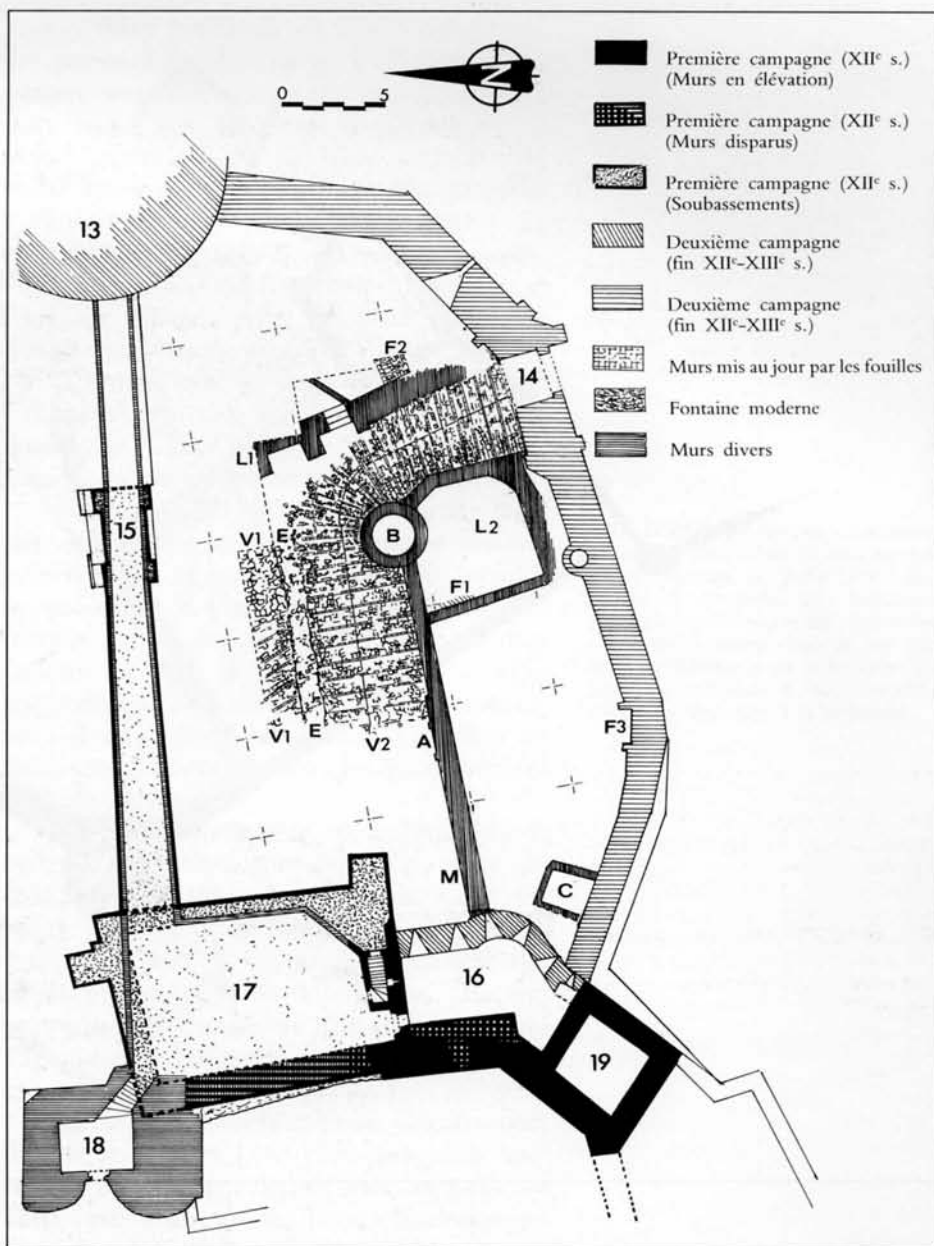
L'enceinte avancée comme basse-cour

Cette fonction d'ouvrage intermédiaire entre l'extérieur et l'intérieur, sans vocation militaire essentielle, se manifeste dans les textes sous des noms très divers : « bailes », « barrettes », « basses-cours », jusqu'au latin *virgultum* qui, au travers d'une simple transcription du latin au français, est significatif de la fonction finalement mineure du lieu.

Un bel exemple de ce que put être une telle défense avancée est fournie par le château de Gisors : ici, au-devant de la porte du XII^e siècle (porte du Gouverneur), fut aménagée à la fin du même siècle une petite enceinte basse dotée d'une porte similaire, afin de constituer ce filtre nécessaire au plan de la défense. Filtre d'autant plus efficace que le terrain, très en pente, freinait la progression des éléments hostiles (fig. 438).

Cet ouvrage traduit fort bien ce que put être, au XII^e siècle, le concept de défense avancée : tout au plus une basse-cour, disons plutôt une enceinte occupée intérieurement par des bâtiments civils. Le militaire était alors une fonction limitée au corset, ne s'étendant pas à l'intérieur de ce corset ; en d'autres termes, l'enceinte externe se remplissait naturellement de bâtiments ou de services qui ne trouvaient pas leur place à l'intérieur de la fortification (fig. 439).

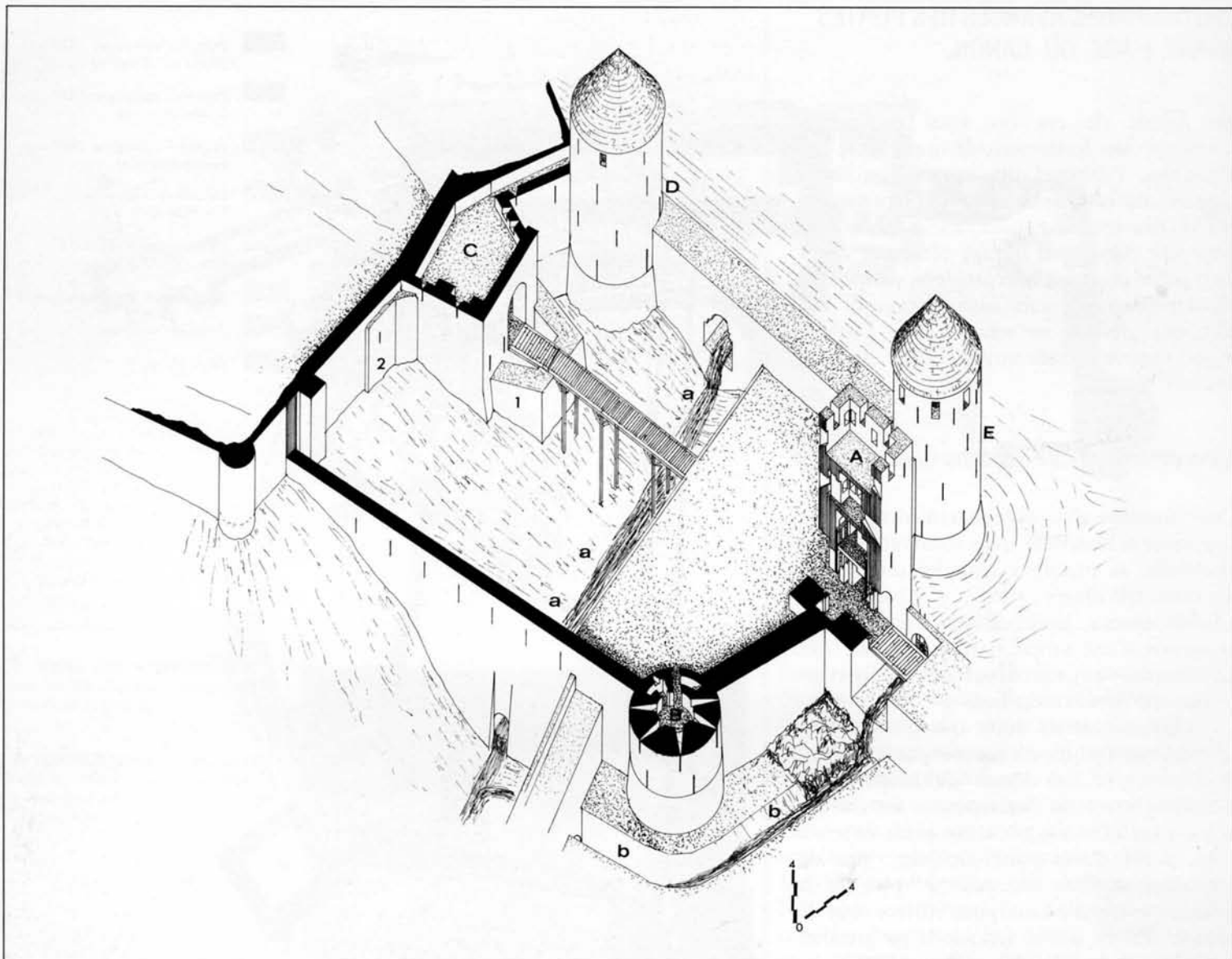
Beaucoup de portes furent dotées, dès le XII^e siècle et jusqu'en plein XV^e siècle, de défenses avancées au-delà du pont mobile, qui n'étaient en fait que des enclos palissadés, parfois même maçonnés, sans fossés, fermés par de simples vantaux. Ce fut là l'essentiel de ces « basses-cours » ou « bailes » cités par



les textes, ou figurés dans l'iconographie, comme par exemple dans l'*Armorial* de G. Revel au XV^e siècle en Auvergne, à Montaigut-le-Blanc, Montferrand, Moulins, Riom.

À Bordeaux, des fouilles récentes ont mis en évidence, devant l'ancienne porte Saint-Julien, une vaste « basse-cour » urbaine, contenant en particulier des granges médiévales. Aménagée dans le courant du XIV^e siècle, cette défense ne fut fossoyée qu'en 1406 ; et ce n'est qu'au XVII^e siècle qu'elle devint barbacane à part entière, les ingénieurs la détachant du corps de place. Par ses dimensions, elle se rapproche, à plus d'un siècle d'intervalle, de la basse-cour de Gisors.

438. GISORS (Eure). La basse-cour de la porte du Gouverneur, édifiée dès avant la fin du XII^e siècle. La basse-cour contenait des bâtiments à usage civil, aujourd'hui non identifiables. 13 : Grosse tour de Philippe Auguste (Tour du Prisonnier). 14 : Porte de la Basse-Cour vers la ville. 15 : Massif à contreforts. 16 : Porte du Gouverneur (troisième niveau, ajout de Philippe Auguste). 17 : Bâtiment Nord. 18 : Châtelet d'accès. 19 : Bâtiment Sud. C : Cave révélée par les fouilles. L2-F1 : Salle. B : Fontaine. L1-F2 : Bâtiment ruiné antérieur à la chaussée. V2 : Chaussée. V1 : Reste de dallage antérieur à la chaussée principale.



439. FOUGÈRES (Ille-et-Vilaine). Axonométrie de la basse-cour-barbacane ajoutée au-devant de la porte primitive du château, sans doute au milieu du XIII^e siècle. **A** : Tour-porte de la Haye-Saint-Hilaire. **B** : Tour du Hallays. **C** : Tour-porte de Coëtlogon. **D** : Tour de Coigny. **E** : Tour de Guémadec. **aaa** : Premiers fossés et première dérivation du Nançon. **bbb** : Seconds fossés et seconde dérivation du Nançon alimentant les moulins. **1** : Substructions d'accueil du pont-levis. **2** : Restes d'une construction antérieure à l'édification de la porte de Coëtlogon.

Cet ouvrage est particulièrement représentatif de ce que purent être, avant l'apparition des armes à feu, mais très vraisemblablement également avant la généralisation des ponts-levis à flèches, les défenses avancées. Le « baile » de la porte Saint-Julien de Bordeaux ne mesurait pas moins de 50 m en capitale ; mieux encore, il contenait apparemment des bâtiments à usage civil (fig. 440).

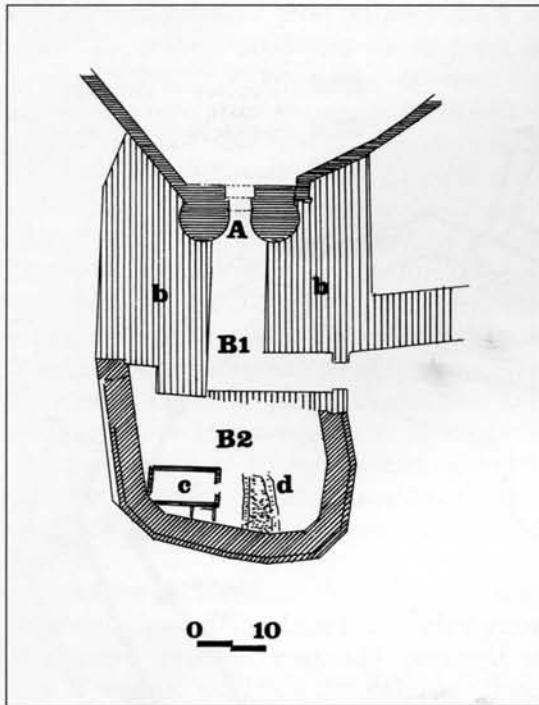
On trouve encore à Nevers une énorme « basse-cour » devant la porte du Croux, semi-circulaire, très certainement tardive (la porte du Croux date du début du XV^e siècle), qui répond à ce genre de fonctionnalité.

La fonction défensive n'était pas sans doute primordiale, dans ces défenses avancées

sommaires : on peut facilement imaginer que ces espaces servaient d'abord, et avant tout, d'espaces tampons en temps de paix. Ils n'étaient pas vraiment dessinés pour le temps de guerre, contre l'attaque ennemie face à laquelle ils se fussent trouvés trop faibles.

Les barbicanes aménagées pour la défense de la porte

Où et quand s'introduisit le concept de l'ouvrage purement défensif, totalement isolé par ses propres fossés, placé au-devant de la porte pour la protéger ? A vrai dire, dans la majorité des cas ces ouvrages avancés ont disparu,



440

englobés ou restructurés au XV^e ou au XVI^e siècle, s'ils ont jamais existé.

Ce genre d'ouvrages porte le nom de « barbican » ; il est extrêmement instructif de constater que ce mot passé dans le langage courant est un mot arabe, attestant du fait que le concept purement défensif fut peut-être repris, lors des premières Croisades, dans l'arsenal de la fortification existante en Moyen Orient. Mieux encore, l'usage paraît bien s'en être répandu après les Croisades, essentiellement d'ailleurs dans les sources littéraires, les documents comptables préférant des termes moins exotiques.

On distinguera de ce point de vue très nettement les ouvrages élevés lors d'un siège (par exemple lorsque une portion de muraille s'effondre, et qu'il faut la remplacer par un ouvrage de fortune au-devant du périmètre), voire les ouvrages édifiés en rase campagne pour protéger tel ou tel pont, comme se plaît à le rappeler Joinville dans ses *Mémoires*, d'ouvrages permanents édifiés pour contrer l'ennemi dans son approche. Certes, tous sont parfois appelés du même terme, celui qui deviendra plus tard la référence, celui de barbican.

Barbacanes sans fossés propres. La littérature relative aux Croisades est assez prolifique en barbicanes, comme on vient de le voir ; mais pas seulement en barbicanes provisoires de

guerre. Ainsi Guillaume de Tyr décrit-il l'une des portes d'Ascalon, la porte de Jérusalem, comme possédant une « barbican devant à trois issues qui meinent en divers leus ». G.Rey avait identifié au siècle dernier cette barbican à un ouvrage trapézoïdal raccordé à l'enceinte, une « basse-cour » comme on en a déjà rencontré à Gisors ou à Bordeaux. Point de fossés entre le corps de place et l'ouvrage avancé, point de fossés non plus devant l'ouvrage avancé.

Il semble que les enceintes urbaines des Croisades aient été, assez systématiquement, dotées de telles défenses ; en Acre, elles auraient été protégées par des fossés propres.

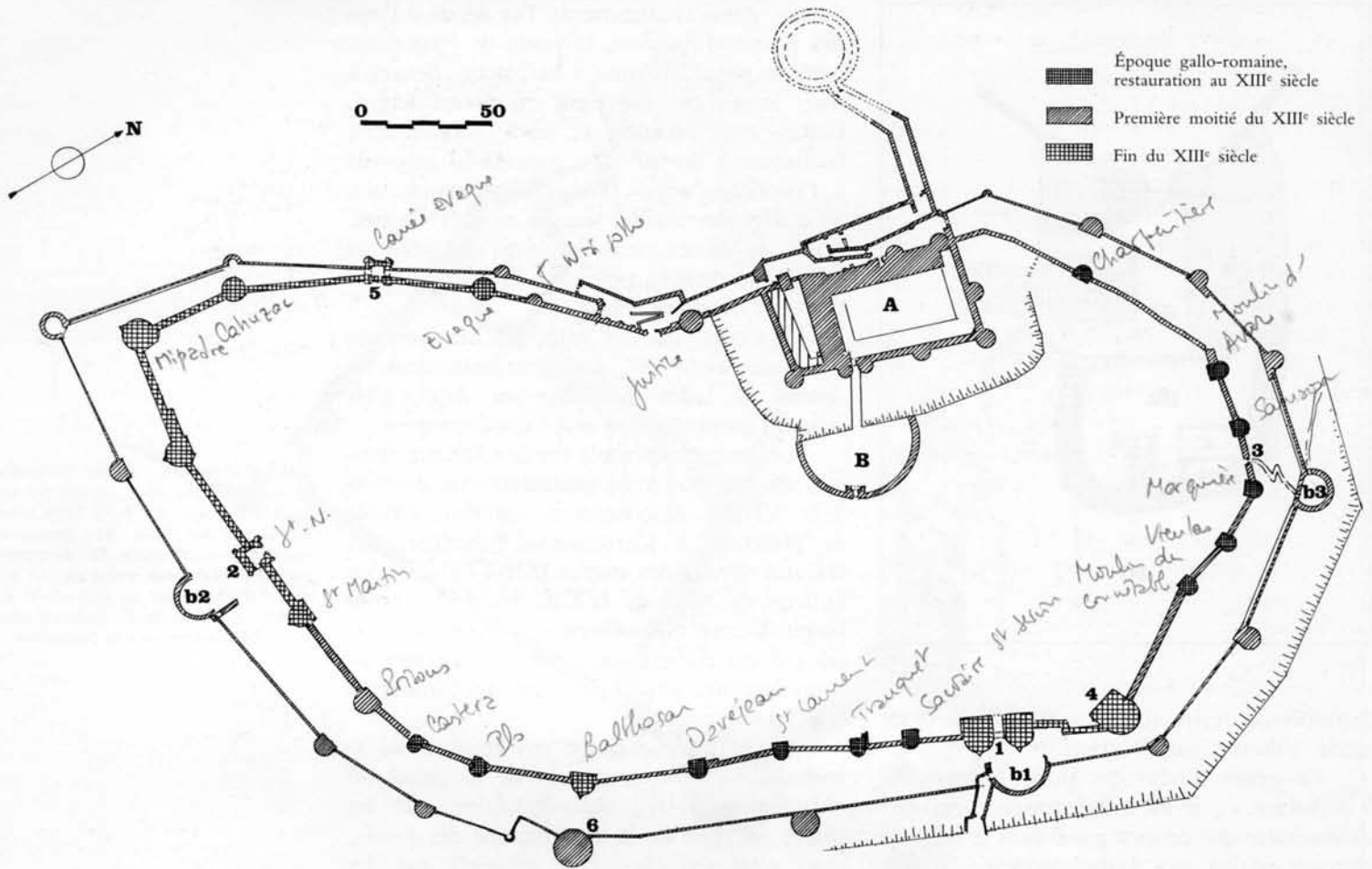
Le premier exemple sur le territoire français de tels ouvrages exclusivement destinés à la défense, maçonnés de surcroît, semble se présenter à Carcassonne, résultant des travaux royaux des années 1228-1250. Le récit fameux du siège de la Cité par les insurgés languedociens cite nommément trois barbicanes ; il est difficile néanmoins d'affirmer en toute certitude que les ouvrages qui demeurent sont antérieurs.

La plus significative est aujourd'hui la barbican placée au-devant de la porte du château (fig. 441) ; semi-circulaire, elle est placée en crête de la contrescarpe des fossés, mais n'est pas elle-même protégée par des fossés propres. On retrouve ici un caractère propre aux barbicanes du XIII^e siècle. Ouverte à la gorge vers le corps de place, elle possède une tour-porte non flanquante.

La seconde barbican de Carcassonne, datable des années 1240-1250 puisqu'elle succéda à un ouvrage détruit lors du siège de 1240, est celle de la porte Narbonnaise. Semi-circulaire également, de même structure quoique dotée d'une porte plus simple, cet ouvrage était incorporé à la première enceinte de la Cité ; elle était donc tout à la fois barbican, et porte d'enceinte.

Vers la même époque, la porte de Laon à Coucy possédait également une barbican, entièrement englobée plus tard dans une demi-lune du milieu du XVI^e siècle. L'intérêt de cet exemple est la présence, sous le couloir de la porte, d'un couloir exclusivement réservé à la circulation militaire entre porte et ouvrage avancé : une passerelle mobile jetée sous les piles du pont de pierre supportant la route d'accès permettait ainsi le retour des garnisons vers l'intérieur de la place, sans pour autant être obligé d'ouvrir la porte principale.

440. BORDEAUX (Gironde). Barbican de la porte Saint-Julien, révélée par des fouilles récentes. A : Porte Saint-Julien (début du XIV^e siècle). B1 : Barbican réoccupée au XVII^e siècle. B2 : Barbican médiévale (première moitié du XIV^e siècle). b : Bâtiments du XVII^e siècle. c : Grange du XIII^e siècle. d : Ancienne route médiévale antérieure à la barbican.



441. CARCASSONNE (Aude). Château et enceinte de ville. A : Château (1230-1240). B : Barbacane du château. 1 : Porte Narbonnaise (fin du XIII^e siècle). b1 : Barbacane de la porte Narbonnaise (vers 1250). 2 : Porte Saint-Nazaire (fin du XIII^e siècle). b2 : Barbacane de la porte Saint-Nazaire. 3 : Porte du Bourg. b3 : Barbacane de la porte du Bourg. 4 : Tour du Trésau. 5 : Tour-porte de l'Evêque.

442. PARIS. LA BASTILLE SAINT-ANTOINE. Plan d'après les documents levés en 1789, pendant la destruction, par Cathala et Palloy.

■ Vers 1360
 ▨ 1360-1400
 ▩ Après 1400

443. PONT-DE-L'ARCHE (Eure). Plan du château royal bâti en tête du pont sur la Seine. Le château, doté d'une tour-maitresse philippienne, date vraisemblablement du début du XIII^e siècle, témoignant de la puissance du concept de château-barbacane.

Barbacanes à fossés. Comme on l'a vu, ces ouvrages semblent, dans la plus grande partie des cas, être des enceintes non fossées, placées au-devant des fossés, voire même se raccordant à l'enceinte. De très rares exemples, tel que celui de Rauzan en Guyenne, semblent prouver qu'au XIV^e siècle se fit jour un type de barbicanes détaché dans le fossé, c'est-à-dire protégé en propre par un fossé.

Mais on peut s'interroger, en définitive, sur la fréquence de tels ouvrages maçonnés détachés exclusivement réservés à la défense. Leur existence paraît bien attestée par les documents anciens ; en revanche, l'archéologie n'en fournit guère d'exemples significatifs, hormis ceux recensés plus haut. Certes, nombre d'entre eux furent sans doute inclus, comme celui de Coucy, dans des dispositifs plus tardifs, adaptés aux armes à feu. Mais on ne peut exclure qu'en fait, ces ouvrages maçonnés aient été rares, l'usage étant plutôt aux simples « basses-cours » palissadées évoquées plus haut.

On ne manquera pas de citer, de ce point de vue, l'exemple de l'enceinte urbaine de Paris, bâtie à partir de 1358 ; les portes « bastides » ou « bastilles » étaient certes précédées par des avant-portes isolant un espace de filtrage. Mais rien n'indique que ces avant-portes aient été précédées elles-mêmes de fossés.

Un superbe cas de barbicanne à fossés, disparue en 1789, était néanmoins présent à cette enceinte de Paris, devant la Bastille Saint-Antoine. Il est désormais à peu près sûr qu'un premier état de cette fameuse forteresse a consisté en une simple porte urbaine à deux tours, précédée par une barbicanne trapézoïdale où s'ouvrait une tour-porte ; la barbicanne était suffisamment vaste pour accueillir un grand bâtiment rectangulaire doté d'une cave, dit plus tard arsenal de Louis XI. La genèse de la forteresse permet d'affirmer avec certitude que cette grande barbicanne fut édifée avant la transformation du bâtiment primitif en une forteresse royale (fig. 442).

Châteaux-barbacanes ? Doit-on assimiler à ces ouvrages avancés au-devant de la porte les exemples, rares à vrai dire, de véritables châteaux interceptant le passage au-devant de l'accès urbain ? On citerait ainsi le château de Pont-de-l'Arche à l'entrée du pont sur la Seine (fig. 443), celui des Ponts-de-Cé sur la Loire : deux exemples de châteaux royaux implantés à l'endroit de ponts fortifiés bâtis au IX^e siècle par l'Empire pour combattre l'avancée des Normands. Véritables barbacanes puisqu'ils interceptaient, au-devant du pont, les passages vers la ville, ces châteaux n'en sont pas moins le témoignage de survivances ; survivances qui se reconnaissent également au petit Châtelet, comme au grand Châtelet de Paris, ainsi qu'au château sur l'île de Corbeil.

Autant de fortifications d'essence souveraine qui dépassent largement le simple concept d'ouvrages avancés, puisqu'ils portaient en eux la marque indélébile des ouvrages châteaux, voire souverains, marque qui leur conférait un rôle dépassant la simple fonction défensive.

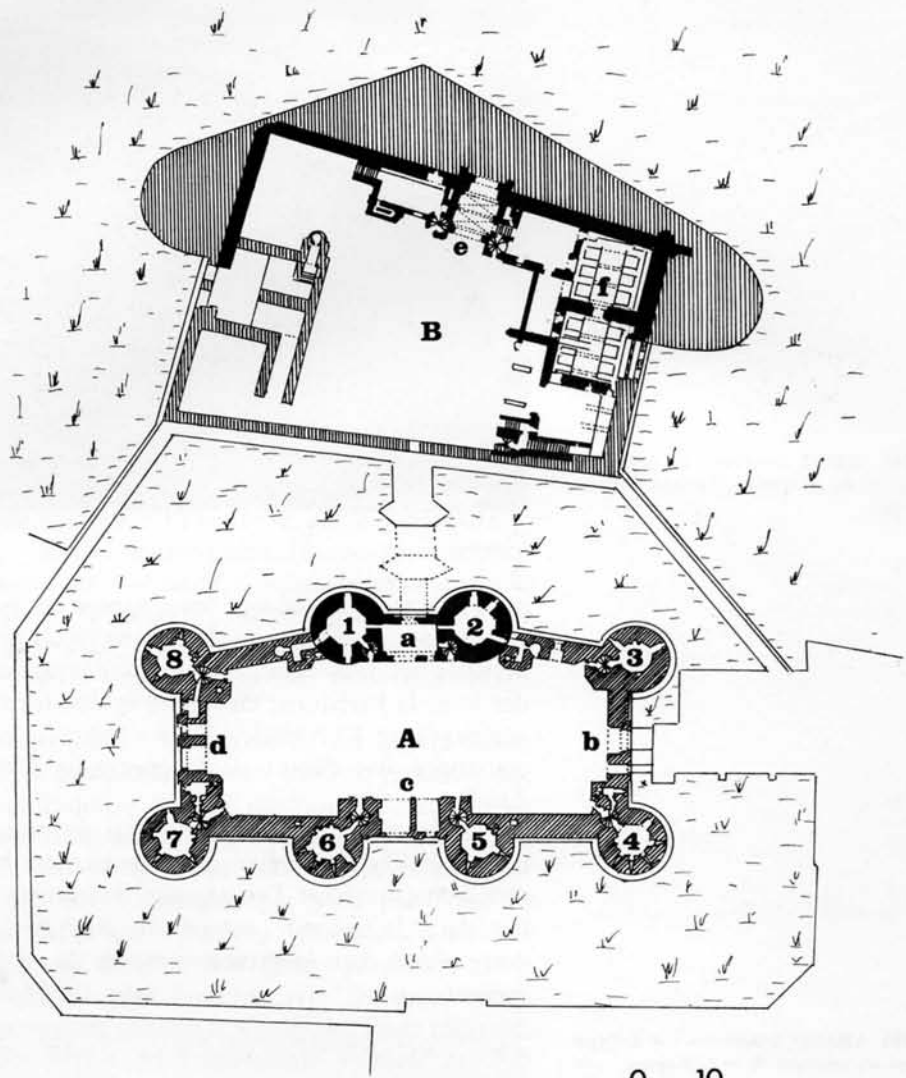
Sans doute en allait-il de même à la maison-forte de Port-sur-Saône, dont l'enceinte bâtie sur une île interceptait également le passage public sur le pont.

Ces têtes de pont, d'une certaine façon barbacanes, étaient d'abord, et avant, tout, des châteaux ; on ne peut manquer d'y assimiler une fortification telle que le châtelet présent à la tête du pont de Vernon, en Normandie, ou encore les tours maîtresses, avec leurs enceintes, qui interceptaient à Villeneuve-lez-Avignon et à Valence la circulation sur le pont, ceci au XIV^e siècle.

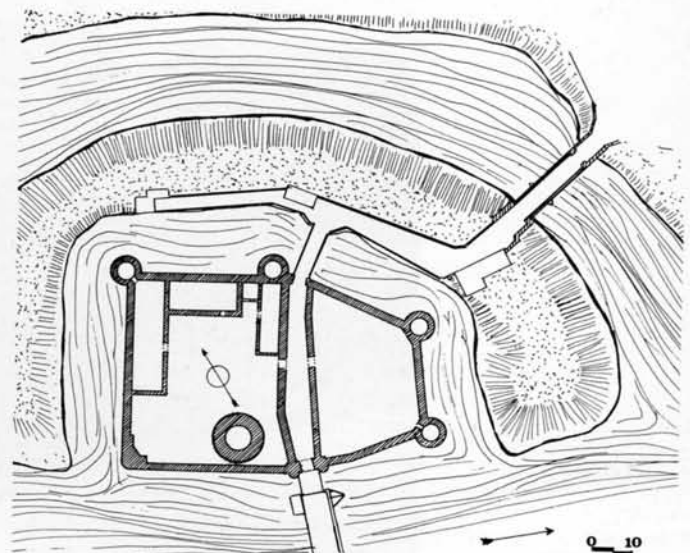
LES « BOULEVARDS » AU TEMPS DES ARMES À FEU

C'est, en fait, à compter de l'époque où s'imposèrent de nouveaux moyens d'attaque, et tout particulièrement l'artillerie, que l'on songea à édifier devant les portes des ensembles maçonnés capables d'assumer les tirs directs provenant de l'assaillant, tout en jouant le rôle de filtre déjà mis en valeur plus haut.

Il est, à vrai dire, une fois encore difficile de se prononcer sur la date exacte de montée en puissance de ce genre d'aménagements,



442



443

444. BREST (Finistère). La barbacane ou ravelin de la porte d'entrée, bâtie en 1464.



444

pour la simple raison que les comptes anciens se contentent souvent de décrire de façon peu détaillée les ouvrages. Comment distinguer, dès lors, la barbacane en bonne et due forme aménagée au XVI^e siècle, de la « basse-cour » construite aux débuts de la guerre de Cent Ans ?

Mais on ne peut, en tout état de cause, ne pas établir la corrélation évidente entre les restes maçonnés et l'émergence des armes à feu dans la seconde moitié du XIV^e siècle, voire plutôt dans la première moitié du siècle suivant.

Châtelets avancés

L'un des premiers exemples, les mieux conservés, de barbicanes devant des portes se voit à Caen, où les deux portes du château furent dotées, entre 1438 et 1445, de véritables châtelets : ces ouvrages consistaient en petits fortins isolés, rectangulaires, dotés de quatre tourelles circulaires. La nouveauté résidait dans le fait que ces ouvrages étaient exclusivement destinés à deux fonctions : le filtrage des communications, qu'ils interceptaient en les coudant de façon à briser toute attaque

445. LASSAY (Mayenne). Vue de l'épéron en accolade de la barbacane.



445

directe, et d'autre part le service des armes à feu, pour lesquelles était aménagée une plate-forme à parapet bas.

Ce type de défenses avancées, très moderne par son concept, était encore marqué par les us et coutumes des siècles passés quant à son plan. En effet, le plan rectangulaire à tourelles était très certainement un héritage des modes de pensée du flanquement des années 1300.

« *Boulevards* » au XV^e siècle

Il semble que ce soit dans la seconde moitié du XV^e siècle, avec la généralisation des armes à feu, que les barbacades, alors appelées de façon générique « *boulevards* », se soient imposées. Les ouvrages conservés se multiplient en tout cas à partir de cette époque. Pour l'essentiel, il s'agit de plate-formes pour l'artillerie, parfois dotées d'un niveau inférieur de défense ; l'accès s'y pratique toujours perpendiculairement à l'axe du passage principal dans l'enceinte.

Barbacades curvilignes semi-circulaires ou en U. Une forme fréquente, pour ces ouvrages avancés, fut tout simplement le cercle, ou les figures engendrées à partir du cercle, qu'il s'agisse de demi-cercles ou de plans en U.

On citerait ainsi, au chapitre des barbacades semi-circulaires, celles qui furent édifiées à Montreuil-Bellay, ou encore à Sillé-le-Guil-laume dans le dernier quart du XV^e siècle. Les barbacades en U ne sont pas moins nombreuses : citons, parmi tant d'autres, celles de l'enceinte de Fougères, celles du château de Ranrouët en Bretagne, toutes des dernières décennies du XV^e siècle.

Une liste non limitative, car dans toutes les contrées soumises aux nouveaux armements, ce type de plans fit son apparition. De la barbacad-ravelin garnissant la porte du château ducal de Brest (fig. 444), à la fin du XV^e siècle, à celles que firent édifier Louis XI et Charles VIII à la citadelle de Dijon à la charnière des XV^e et XVI^e siècles, il est bien peu de différences ; ce sont les mêmes encore que l'on trouve à l'enceinte bretonne de Fougères, mais aussi dans plusieurs châteaux gascons, à commencer par Rauzan ou Blaye.

Barbacades pentagonales ou en éperon. La montée en puissance des barbacades à une époque de

généralisation d'usage des armes à feu conduisit naturellement nombre de maîtres d'ouvrage à retenir un plan en éperon face aux tirs adverses. Le plan le plus fréquent fut le plan pentagonal, que l'on trouve dès le milieu du XV^e siècle à Rennes, puis à Concarneau en Bretagne, à Pouancé face à la Bretagne toujours à la même époque ; dans l'ancien comté de Bourgogne, le beau château de Présilly présente une superbe barbacad du même type.

La forme pentagonale, que l'éperon soit plus ou moins aigu, devait demeurer une forme très prisée ; outre l'avantage de l'éperon en capitale, elle s'adaptait également aisément à la nécessité de ménager la porte avancée de façon biaise, si ce n'est perpendiculaire, par rapport à l'axe de la porte principale.

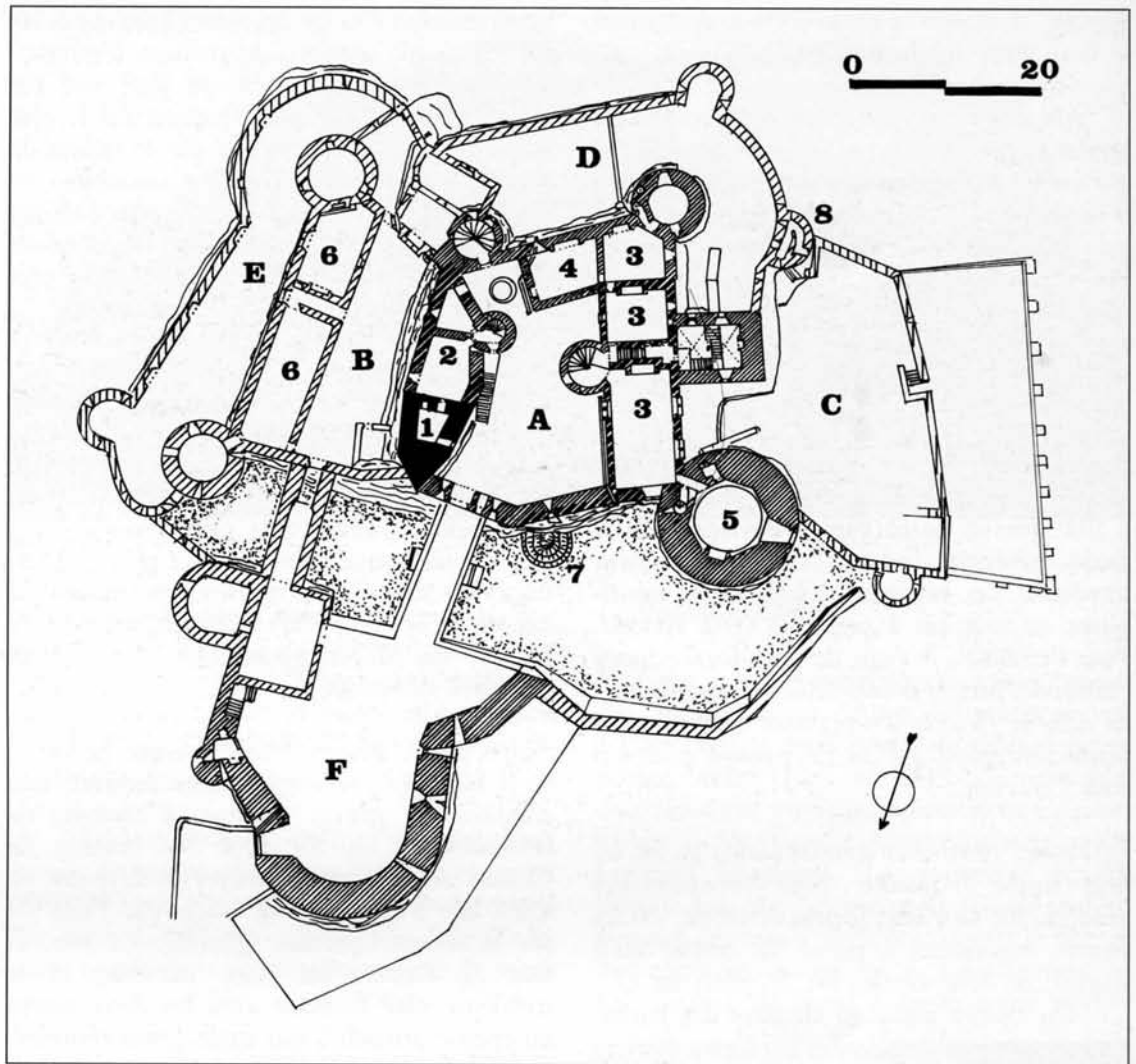
On ne trouve guère d'autres plans sophistiqués au XV^e siècle ; signalons néanmoins le cas de la superbe barbacad en amande de Lassay, en Mayenne, attribuable aux deux dernières décennies du XV^e siècle (fig. 445).

Autres plans. Mais il va de soi que la forme de la barbacad pouvait être, en certains, cas, conditionnée par sa position. L'exemple de la barbacad du XV^e siècle du château de Clisson est très représentative de ce point de vue : elle s'appuyait, en effet, par l'une de ses faces sur l'enceinte générale du site, la face de l'entrée lui étant parallèle, et le troisième côté formant avec les deux autres un éperon arrondi à son angle. Pour résumer, une barbacad trapézoïdale à angle arrondi qui s'adaptait ici à la topographie existante. Mais l'on songera également à l'étrange barbacad de Bonaguil, au plan en U curieusement pourvu de flanquements annexes à la fin du XV^e siècle (fig. 446).

De la barbacad à la demi-lune

L'évolution formelle de ces ouvrages détachés protégeant la porte est importante, car elle annonce d'une façon certaine les réflexions que feront, à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle, les théoriciens de l'architecture militaire. La forme pentagonale, très présente dans la seconde moitié du XV^e siècle, se transforme dès cette époque en une forme purement triangulaire, comme à Ham ou à Brest : forme universellement adoptée pour la demi-lune de la fortification classique.

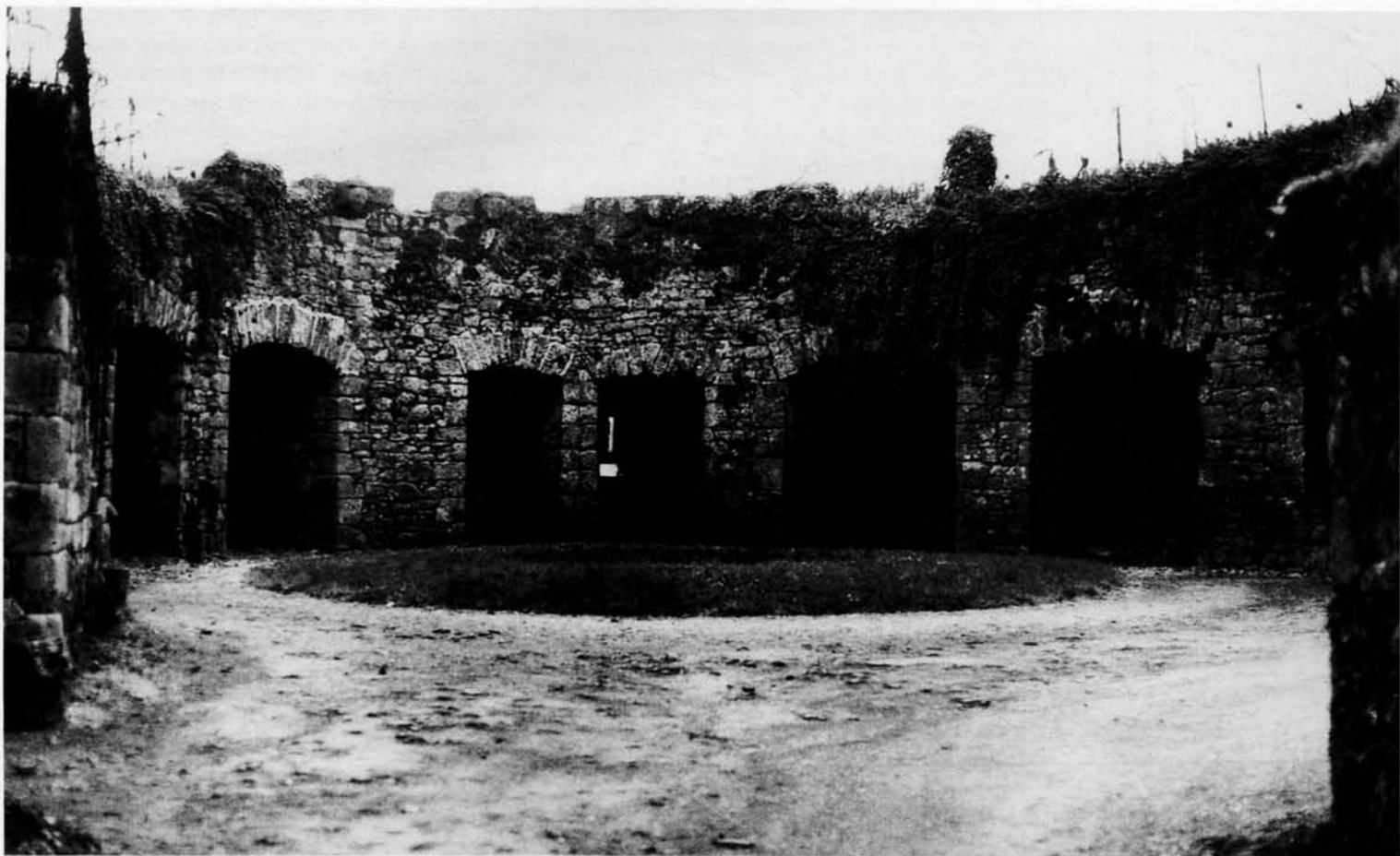
Pour autant, on ne peut affirmer que les barbacades aient eu une descendance directe



446

446. FUMEL (Lot). Château de Bonaguil. Plan du château. On reconnaît l'importance de la barbacane, mais aussi la complexité des défenses avancées du château, en particulier le moineau qui garnit le front bas. **A** : Plate-forme haute (partie seigneuriale). **B** : Plate-forme basse (basse-cour). **C** : Cour noble basse (jardins). **D**,

E : Braies. **F** : Barbacane. **1** : Tour maîtresse primitive (XIII^e siècle). **2** : Salle-tour (XIII^e-XV^e siècles). **3** : Salle seigneuriale (XIII^e-XV^e siècles). **4** : Cuisine. **5** : Grosse Tour (chambre seigneuriale). **6** : Dépendances (buanderie, boulangerie, logis de l'intendant). **7** : Moineau dans le fossé. **8** : Moineau servant de poterne.



447

dans les tâtonnements de la fortification du XVI^e siècle. La recherche militaire porta, en effet, d'abord et avant tout sur les modes de flanquement, jusqu'à l'apparition du bastion ; les ouvrages avancés au-devant des portes ne furent longtemps qu'un épiphénomène.

La seconde moitié du XV^e siècle paraît donc avoir été une période tout à fait privilégiée quant à la recherche de solutions novatrices, parfois sophistiquées, à la défense avancées des portes.

On a évoqué l'évolution des plans de ces ouvrages ; mais comment ne pas mentionner également la structure même de ces fortifications quasi indépendantes ?

Les plates-formes maçonnées. La majorité des barbicanes évoquées fut très certainement constituée de simples plate-formes de terrassements confortées de murs de soutènement, justifiant le terme générique de « boulevards » dont elles étaient parées, à l'égal de tous autres ouvrages avancés placés sous le feu du corps de place.

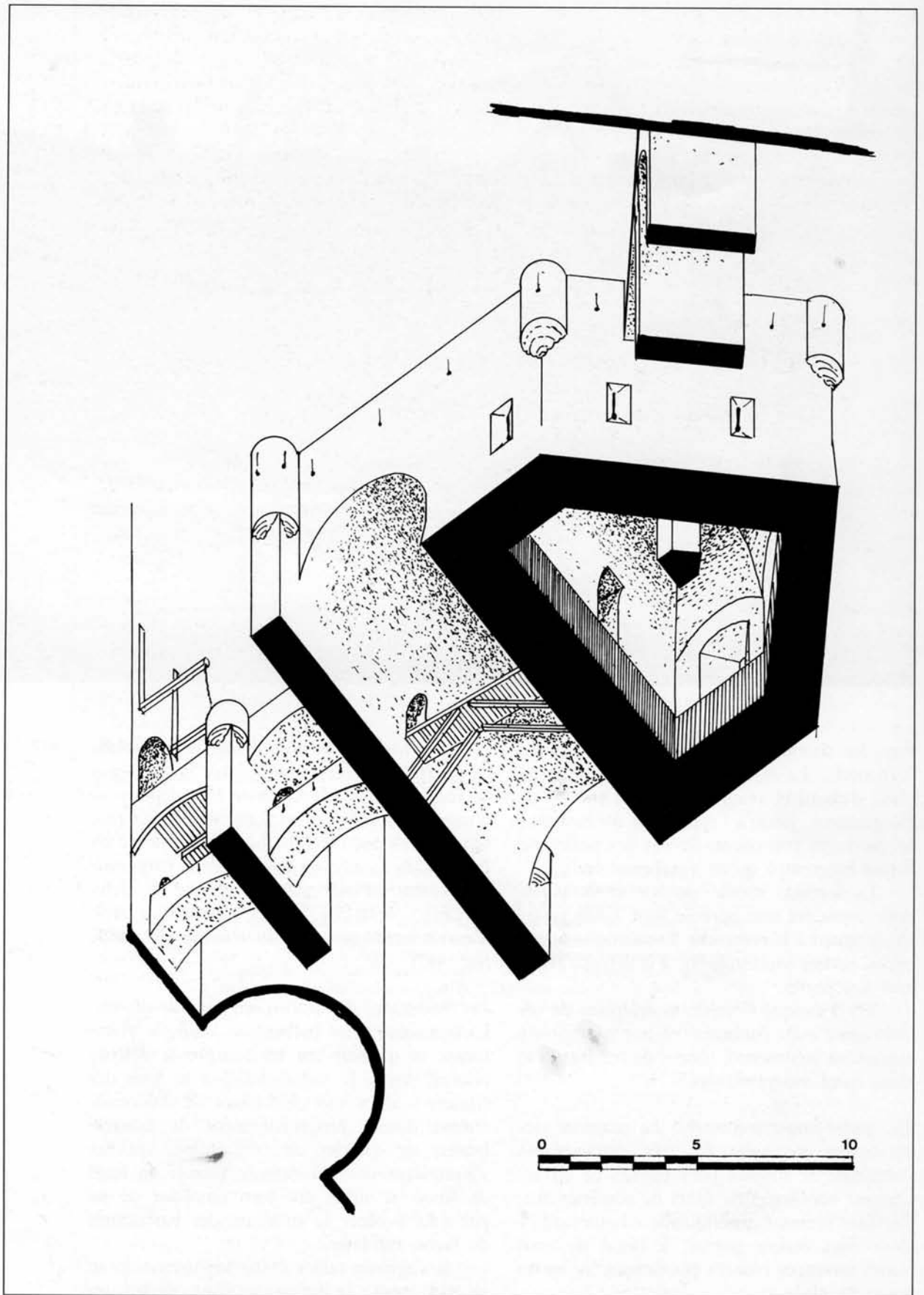
Ces barbicanes possédaient une muraille de parapet, souvent basse, dotée de créneaux de fusillade ; mais la majorité était dépourvue d'une structuration verticale de la défense. On citerait ainsi les barbicanes tardives de Rennes, de Lassay, où le corps de la barbicanne était ceint d'une muraille haute à deux niveaux : celui de l'accès, avec une série d'embrasures, et celui du chemin de ronde (fig. 447).

Les barbicanes à plusieurs niveaux de défense. L'organisation des barbicanes à simple plate-forme ne prenait pas en compte la défense rasante, voire la vulnérabilité à la base des édifices : alors que les tours de l'enceinte étaient dotées progressivement de fausses-braies, de galeries de contremine, qu'elles s'équipaient pour la défense rasante en fond de fossé, il aurait été bien étonnant de ne pas voir évoluer la structure des barbicanes de façon similaire.

Il s'agissait certes d'une sophistication au second degré : la barbicanne étant, en soi, un

447. LASSAY (Mayenne). Vue intérieure de la barbicanne, avec ses embrasures pour armes à feu sous le chemin de ronde.

448. BEYNES (Yvelines).
Axonométrie de la barbacane
construite à la fin du
XV^e ou du début du XVI^e siècle.



ouvrage avancé, la doter à son tour des améliorations en usage pour les tours de l'enceinte principale confinait au superflu. Aussi les exemples de telles sophistications sont-ils finalement, assez rares. La forteresse royale de Dijon offrait des barbicanes en U dotées de galeries de contremine à leur base, battant les fossés par des embrasures à canonnières, construites à la charnière des XV^e et XVI^e siècle.

Disposition que l'on retrouve un tiers de siècle plus tard à la barbican de Coucy,

qui bénéficiait par surcroît de l'étonnante disposition de circulation basse héritée de la barbican du XIII^e siècle englobée par la nouvelle fortification. Un autre exemple se trouve au château de Beynes, en Ile-de-France, où une salle voûtée, dotée de canonnières, supporte la cour d'entrée ; cette salle est mise en communication par un pont ménagé sous le pont principal, avec les galeries de contremine entourant le corps de place (fig. 448).

Poternes d'enceintes, porte de tours

La porte principale de la forteresse n'est, en général, nullement le seul accès possible. Les périmètres d'enceinte sont tels que, très souvent, il est nécessaire de prévoir des accès complémentaires, au caractère secondaire ; mais ce caractère secondaire n'autorise pas pour autant à une moindre surveillance ou défense.

Ces poternes secondaires d'enceintes ont beaucoup de points communs avec les portes d'ouvrages spécifiques des enceintes, lorsque l'on souhaitait les défendre particulièrement : aussi traitera-t-on ici, après les poternes, des dispositifs d'entrée des tours.

LES POTERNES D'ENCEINTES

On parlera de poterne d'enceinte dès lors que l'entrée revêt un caractère secondaire du fait de ses dimensions ou de son implantation. Du fait de ses dimensions, lorsqu'il s'agit d'une porte piétonnière exclusivement, ne permettant pas l'accès de véhicules ; du fait de son implantation, lorsqu'il s'agit d'une porte ne donnant sur aucun chemin principal, ouvrant sur les fossés ou sur les escarpements.

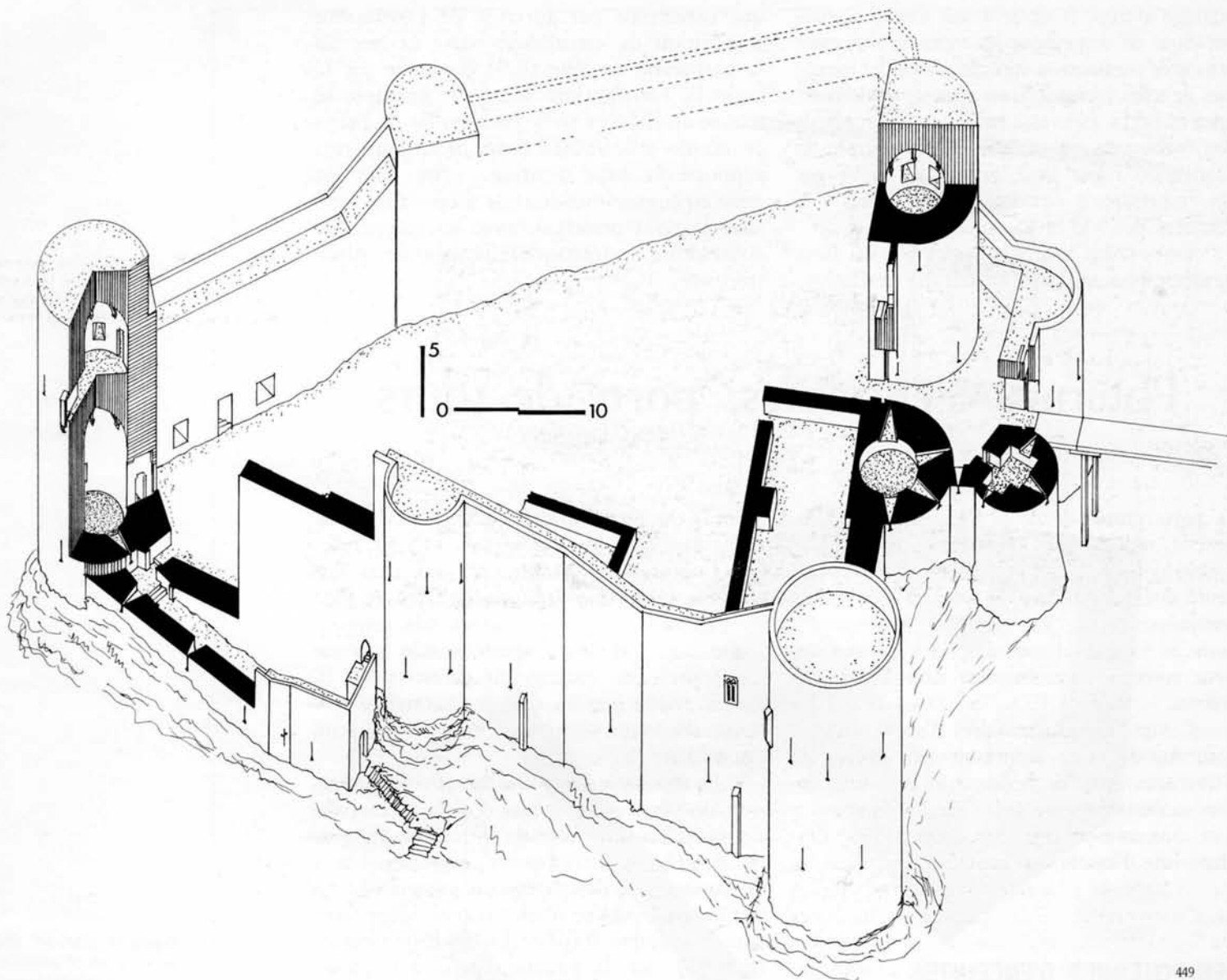
Portes secondaires ou portes principales de châteaux de montagne

Il arrive bien sûr que cette définition, dans son premier aspect, s'applique automatique-

ment à la porte principale du château, en particulier dans les forteresses de montagne : que l'on songe à Montségur, aux châteaux alsaciens d'une façon générale. Dans ce cas, les défenses de la porte furent très souvent les mêmes que celles d'une simple poterne d'enceinte d'un château de plaine, pour la simple raison que les défenses naturelles évitaient ici toute surenchère dans les moyens de défense.

La typologie est, à vrai dire, extrêmement difficile pour cette catégorie d'accès, car elle dépend essentiellement de la topographie, et de la situation de la porte secondaire dans l'enceinte. L'un des plus beaux exemples, daté des années 1240, d'une entrée secondaire particulièrement fortifiée, est celui de Gençay (fig. 449) : ici, la poterne d'accès à la partie haute du château est protégée par un long chemin « couvert », servant tout à la fois d'ouvrage avancé doté d'archères et d'une porte avancée, et de piège pour l'assaillant, puisqu'il était directement placé sous le feu des courtines qui le surplombaient. Ici, les défenses externes suffisaient, au point de rendre inutiles des défenses internes d'arrêt telles qu'évoquées plus haut.

Mais un tel luxe de défenses apparaît comme exceptionnel. Coucy, forteresse à peu près contemporaine, possédait un nombre impressionnant de poternes donnant sur les fossés ou sur les parties basses. Ici, les constructeurs du XIII^e siècle négligèrent les défenses avancées, au profit d'une défense classique au moyen de herse et assommoirs : on trouve de telles poternes au moins à deux reprises



449. GENÇAY (Vienne). Axonométrie du château. Noter le chemin d'accès à la poterne sur la gauche, avec ses défenses propres, vers la fin de la seconde moitié du XIII^e siècle.

dans les courtines de la basse-cour (fig. 450), et une dans la chemise de la tour maîtresse. Le parti pris de mobilité de la défense (voire des circulations civiles) était ici affirmé, au sein d'une enceinte colossale dans ses dimensions.

Nombreux sont les accès secondaires identifiables, bien moins pourvus que ceux qui viennent d'être évoqués : simples portes dotées de vantaux dans la majorité des cas, ces accès secondaires visaient apparemment à faciliter l'usage de la fortification en temps de paix. Selon l'importance de la forteresse, ils pouvaient acquérir quelque importance cependant : à Vincennes, la façade ouest de l'en-

ceinte castrale était dotée de deux portes secondaires, ménagées dans des tours-portes à pont-levis à flèche. Pour autant, l'on décèle encore la trace d'une entrée « tertiaire » dans la chemise de la tour maîtresse : cette porte sans la moindre défense ménagée à l'Ouest desservait apparemment la communication entre l'espace royal fortifié et les jardins.

Portes donnant dans les fossés

Une part non négligeable de portes secondaires est constituée par les ouvertures conduisant de l'intérieur de la place sur les fossés. On



450. COUCY (Aisne). Une poterne ménagée dans la courtine de la basse-cour au XIII^e siècle, sous la surveillance d'une tour circulaire à archères en rame.

450

a déjà évoqué le cas de Coucy, mais on retrouvera ce caractère par exemple dans la grande enceinte urbaine de Provins. Ici, les accès sont au nombre de trois au moins : l'un d'entre eux est ménagé au travers de l'une des tours, les deux autres au travers de la courtine, sans autre défense qu'un vantaïl.

Ceci traduit très nettement la nécessité dans laquelle se trouvaient les constructeurs de réserver la possibilité d'une exploitation et d'un entretien faciles pour les utilisateurs de la forteresse. Songeons, en effet, compte tenu des périmètres souvent importants des fortifications, à l'usage et l'entretien quotidiens : pas plus qu'aujourd'hui, il n'était admis de longs détours pour effectuer les basses besognes de tous les jours, qu'il s'agisse de surveillance de l'enceinte, d'entretien du fossé.

Comme à Coucy et à Provins, l'on trouve cette fonction à l'ancien château de Saint-Gobain, dans l'Aisne : ici, quatre escaliers au moins, protégés chacun par herse et assommoir, permettaient la communication entre l'intérieur et les fossés. Le même type de programme se retrouve au château de Montaignillon, dans la Brie, avec une porte communiquant entre l'une des caves du château et les fossés. Au Coudray-Salbart, l'un des accès secondaires semble avoir été directement en relation avec l'évacuation de la fosse de latrines du logis situé au-dessus ; l'autre, en

revanche, pourrait avoir constitué l'un des accès primitifs de la forteresse.

On n'attribuera à ces accès d'autre rôle que celui, éminemment civil, de l'entretien quotidien : je ne pense pas qu'il faille y chercher une volonté militaire quelconque, d'autant que ces accès percés au travers des murs ou des tours ne faisaient que compliquer les problèmes de défense, quand bien même ils autorisaient théoriquement des sorties plus faciles de la garnison.

Portes simples, ouvrages d'entrée secondaires

Dans la plus grande partie des cas, les portes secondaires d'enceinte sont des portes simples, au demeurant dépourvues de défenses propres autres que celles de leurs vantaux.

Il va de soi que ce constat ne saurait être érigé en règle ; au château de Bressuire, par exemple, l'ensemble des portes secondaires est, en fait, ménagé dans des tours circulaires, à des époques d'ailleurs assez différentes. On a déjà signalé le cas des accès secondaires de Vincennes, qui sont, à une autre échelle, la marque de cette variété des usages. Alors la porte secondaire reprend le vocabulaire de la porte principale, souvent sur un registre inférieur, la tour-porte s'avérant la plus fréquente.

LES PORTES DE TOURS, MAÎTRESSES ET FLANQUANTES

On a déjà évoqué, tant dans le chapitre consacré aux tours maîtresses, que dans celui consacré aux tours flanquantes, les accès de ces ouvrages. Néanmoins, il est bon de les replacer par rapport aux défenses génériques d'entrée, afin de cerner le degré de leur mise en défense.

Les tours maîtresses

La protection essentielle des accès de tours maîtresses résidait dans leur dénivèlement : le plus souvent, la porte était en élévation, au second niveau, le premier niveau servant de cave.

Ce fut le cas de figure le plus fréquent, permettant au constructeur de se contenter de prévoir une passerelle mobile, ou un pont-levis : on trouve l'exemple d'un tel dispositif dès les années 1140 à Ambleny, dans l'Aisne. A Châtillon-Coligny, quarante ans plus tard, la défense est améliorée grâce à une mince bretèche placée au-dessus de la porte, tout à la fois contrôlant la remontée du pont-levis, et battant le passage d'accès grâce à un assommoir externe.

Ces exemples sont cependant assez en pointe par rapport au cas le plus général, où seul le pont-levis semble défendre l'accès : même dans les tours maîtresses de Philippe Auguste, dotées de deux accès symétriques, l'un vers la place, l'autre vers la campagne (sans pour autant qu'on puisse aucunement les assimiler à des tours-portes circulaires, comme ceci a malheureusement été fait), la seule défense réside dans les deux ponts-levis à encastrement.

Ce pont-levis permettant le contrôle de l'accès à la tour maîtresse se perpétua, suivant l'évolution de ce type de défenses : ainsi, au XIV^e siècle, les tours maîtresses les plus importantes furent pourvues de ponts-levis à flèche, comme à Largoët-en-Elven, en Bretagne, ou encore au Grand-Fougeray où ces ponts-levis à flèche se retrouvent à plusieurs niveaux. On songerait également aux tours de Fougères.

Rares sont, d'une façon générale, les tours maîtresses dotées de défenses plus abouties lorsque l'accès est dénivélé. On citera par exemple la tour de Montépilloy, dont la porte

est pourvue d'une herse et d'un assommoir, avec une petite salle jouxtant le couloir le surveillant par une archère, et une autre salle placée au-dessus, pour la manœuvre du pont-levis, de la herse et de l'assommoir. Cette entrée particulièrement défendue ne saurait être antérieure au début du XIII^e siècle (fig. 451).

A la tour maîtresse de Coucy, c'est exactement le même schéma d'accès, si ce n'est le pont-levis à bascule qui remplace ici un pont-levis classique. Mais on entre, avec cette tour, dans la série des tours dont l'accès se trouvait au rez-de-chaussée, à vrai dire assez rares. A Najac, quelques années plus tard, la porte, également ménagée au rez-de-chaussée, est protégée à son revers par un assommoir. Un dispositif plus sophistiqué est employé à la tour royale de Constance, à Aigues-Mortes, avec un double assommoir contrôlé par une passerelle maçonnée ménagée au-dessus du passage.

On citera, plus d'un siècle plus tard, la tour de Blandy, en Brie, dotée d'une porte au rez-de-chaussée avec herse et assommoir. Cette tour possédait au surplus un pont-levis à bascule pour faire communiquer le chemin de ronde avec l'une de ses salles. A la même époque, la tour Saint-Nicolas de La Rochelle, au rez-de-chaussée, était défendue par un assommoir.

Un siècle plus tard encore, la tour maîtresse de Ham, bâtie dans les années 1475, apporte l'un des derniers témoignages d'une défense aussi sophistiquée : non sans réminiscences, sans doute tout à la fois des tours maîtresses *philippiennes* pour la double entrée, et de la tour de Coucy pour les dimensions et les défenses, elle possédait deux entrées défendues par une herse, l'une communiquant directement avec le niveau de la cour.

Mais ces exemples restent relativement marginaux, tant ils paraissent avoir été rares en regard de la fréquence des portes à simple pont-levis ou passerelle mobile.

Tours flanquantes

Tout aussi rares sont les dispositifs sophistiqués d'accès aux tours flanquantes. Certes, les constructeurs ont toujours cherché à rendre celles-ci aussi autonomes que possible, afin d'éviter l'intrusion de l'assaillant par une tour conquise à l'intérieur de l'ensemble de la forteresse. En général, ceci peut se traduire

451. MONTÉPILLOY (Oise). Relevé de la porte de la tour maîtresse, vraisemblablement postérieure au début du XIII^e siècle.

452. VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON (Gard). Coupe de la tour des Masques, datée des années 1360. On notera la similitude du schéma d'entrée avec celui qui fut mis en oeuvre un siècle plus tôt à la tour de Constance d'Aigues-Mortes.

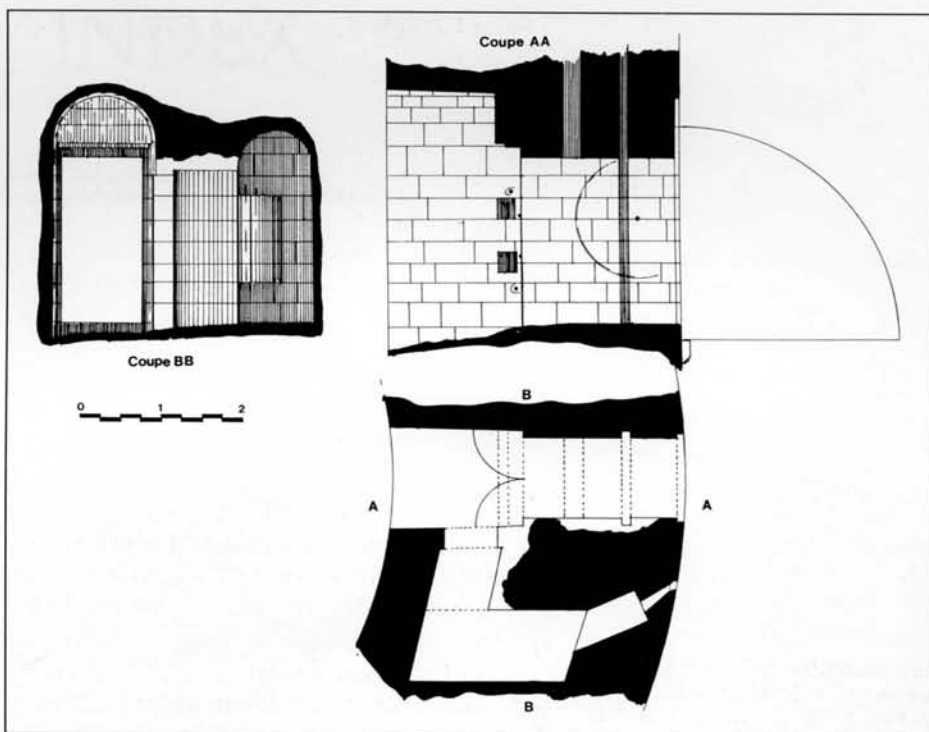
par une complication des schémas de communication interne, voire même par une totale étanchéité des circulations de niveau à niveau. Ce type de protection avait cependant plus d'inconvénients que d'avantages, puisqu'il interdisait un usage satisfaisant de la tour en temps de paix ; ceci explique qu'au-delà des fortifications *philippiennes* et de leurs émules, ce genre de solutions ait été rapidement abandonné.

On ne citera guère que deux cas intéressants quant à la réflexion sur les accès aux tours flanquantes. Le premier est celui du château de Coucy. Ici, deux des quatre tours sont dépourvues d'accès à leur niveau le plus bas, sous le niveau de la cour ; l'une d'entre elles sert de prison, accessible exclusivement depuis le trou d'homme ménagé dans la voûte, l'autre est un cellier. Les deux autres tours, celles qui regardent la basse-cour, sont en communication avec des caves. Mais le constructeur a cherché ici à éviter toute progression d'un ennemi ayant réussi à pénétrer dans la base de l'une de ces deux tours vers l'intérieur de la place. Aussi les couloirs d'accès de ces tours vers les caves intérieures sont-ils coupés par une herse et un assommoir. Ceci n'empêche pas les salles basses des tours de communiquer directement avec les niveaux supérieurs grâce à des escaliers en vis, dont on estimait probablement qu'ils étaient faciles à contrôler.

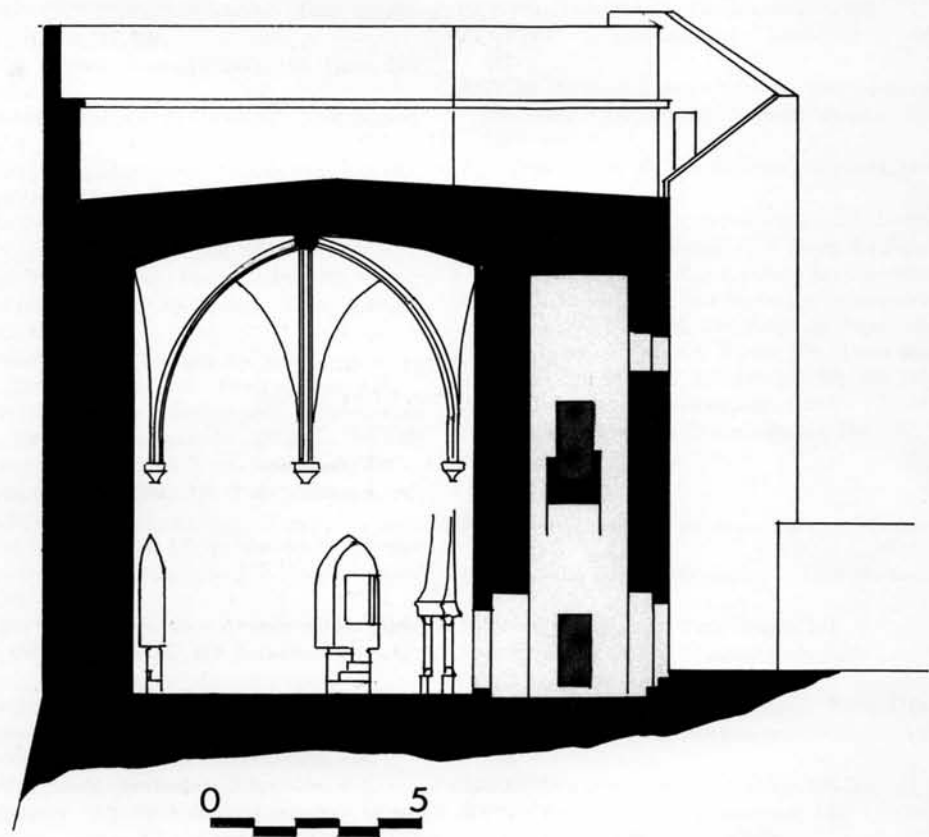
Un souci similaire s'exprime au Coudray-Salbart. Ici, lorsque les courtines furent doublées vers l'intérieur de la place, laissant le passage à une gaine de circulation défensive, l'on ménagea systématiquement au-devant des portes basses des tours flanquantes des assommoirs ; leur but était de contrôler toute intrusion de l'extérieur vers l'intérieur par l'intermédiaire des salles basses des tours.

Un second exemple extrêmement intéressant, à vrai dire proche d'une entrée de tour maîtresse, est fourni par la tour des Masques du fort Saint-André, à Villeneuve-lez-Avignon (fig. 452). Datée des années 1360, cette tour a été manifestement inspirée par la tour de Constance à Aigues-Mortes, au moins au niveau de son accès. En effet, derrière les vantaux, dans l'épaisseur du mur, prend place un vide contrôlé depuis le niveau supérieur par une passerelle maçonnée « accrochée » au-dessus du passage.

En dehors de ces exemples, la défense des portes de tours flanquantes semble bien avoir été minime.



451



452